



HAL
open science

Les institutions et le changement économique : L'insertion internationale de la Russie contemporaine

Julien Vercueil

► **To cite this version:**

Julien Vercueil. Les institutions et le changement économique : L'insertion internationale de la Russie contemporaine. Economies et finances. Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 2012. <tel-01422010>

HAL Id: tel-01422010

<https://shs.hal.science/tel-01422010v1>

Submitted on 23 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Habilitation à Diriger des Recherches

Document de synthèse : présentation des travaux, bilan et perspectives de recherches

Les institutions et le changement économique :

L'insertion internationale de la Russie contemporaine

Julien Vercueil

Habilitation soutenue le 11 décembre 2012 à l'INALCO.

Composition du Jury :

M. **Olivier Favereau**, Professeur à l'université Paris Ouest – Nanterre la Défense, Président du jury

M. **Bernard Chavance**, Professeur à l'université Paris VII – Denis Diderot, rapporteur

M. **Jean Radvanyi**, Professeur à l'INALCO, rapporteur

M. **Xavier Richet**, Professeur à l'université Paris III - Sorbonne Nouvelle, rapporteur

M. **Jean-François Huchet**, Professeur à l'INALCO.

« Un particulier qu'elle enivre, compare sa pensée aux décisions des lois, aux faits eux-mêmes, nés de la foule et de la durée : il confond le rapide changement de son cœur avec la variation imperceptible des formes réelles et des Etres durables ».

Paul Valéry, *Le Yalou*.

Remerciements

Je remercie Jean-François Huchet et les membres de la pré-commission de l'école doctorale de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales pour leurs avis sur les premières versions de ce document.

Je reste seul responsable des erreurs et omissions qui pourraient subsister.

SOMMAIRE

Introduction.....	6
PARTIE 1. Le terrain de la recherche : les transformations de l'économie russe	8
<i>L'insertion internationale de l'économie russe : une approche diachronique</i>	<i>8</i>
<i>La Perestroïka ou le débouclage du système institutionnel hérité (1985-1991).....</i>	<i>10</i>
<i>Thérapie de choc et déflagrations du secteur extérieur (1992-1998)</i>	<i>12</i>
<i>Excédents extérieurs, croissance économique et déclin industriel (1999-2008)</i>	<i>15</i>
<i>Les négociations d'accession à l'Organisation Mondiale du Commerce, reflets de blocages institutionnels internes (1993-2011)</i>	<i>22</i>
<i>La crise de 2009 : un révélateur des paradoxes de l'insertion internationale de l'économie russe</i>	<i>23</i>
PARTIE 2. Analyser la métamorphose du cadre institutionnel : les concepts et leur articulation.....	26
<i>Caractériser l'institution</i>	<i>27</i>
<i>Hiérarchisation et puissance des institutions.....</i>	<i>32</i>
<i>L'évolution des institutions : genèse, développement et crise</i>	<i>36</i>
<i>Genèse : l'innovation institutionnelle.....</i>	<i>37</i>
<i>Développement : le renforcement institutionnel, ses variantes et ses obstacles.....</i>	<i>40</i>
<i>Crise : le renouvellement et l'effondrement des institutions.....</i>	<i>46</i>
PARTIE 3. De la transition à l'émergence : étude de quelques notions clef pour l'appréhension des transformations de la Russie – et d'autres économies	50
<i>« Transition », « mutations », « transformations » : revisiter le changement dans l'économie russe, et au-delà.....</i>	<i>50</i>
<i>L'« émergence » économique : thème et variations.....</i>	<i>58</i>
<i>Une définition pragmatique de la notion « d'émergence économique »</i>	<i>61</i>
PARTIE 4. La dimension géoéconomique des transformations russes.....	66
<i>Spécialisation productive, ouverture économique et polarisation du territoire.....</i>	<i>67</i>
<i>Les contraintes logistiques de l'exploitation des hydrocarbures en Russie.....</i>	<i>73</i>
<i>L'Asie, nouvelle frontière de la Russie ?</i>	<i>77</i>
<i>Ausculter les dynamiques territoriales en Russie : les articulations du local au global</i>	<i>79</i>

PARTIE 5. Éléments d'épistémologie pour une économie normative	83
<i>La fascination de la théorie standard pour les sciences de la nature ; ses conséquences normatives</i>	<i>84</i>
<i>Si le paradigme est une institution, alors l'approche normative doit être récursive</i>	<i>90</i>
<i>Les paliers d'interaction de l'économie normative et le principe d' « amélioration continue »</i>	<i>92</i>
<i>Le traitement des externalités institutionnelles.....</i>	<i>99</i>
PERSPECTIVES : un programme de recherches pour l'analyse de la trajectoire russe	103
<i>La Russie dans l'Organisation Mondiale du Commerce</i>	<i>104</i>
<i>L'impact de la crise européenne sur l'économie de la Russie.....</i>	<i>104</i>
<i>Le développement du secteur des hydrocarbures et la question énergétique.....</i>	<i>105</i>
<i>Modernisation et compétitivité industrielles.....</i>	<i>105</i>
<i>Le développement différencié des territoires.....</i>	<i>106</i>
<i>Faire progresser conjointement l'élaboration théorique et la collecte des données de terrain.....</i>	<i>106</i>
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	108

Introduction

Le principe d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches est de faire le point sur la trajectoire de recherche empruntée par son auteur depuis la thèse de doctorat et sur le programme qu'il souhaite développer par la suite. Le présent mémoire ne déroge pas à cette règle. Cependant, nous avons souhaité limiter dans ce travail la partie rétrospective et accorder davantage d'attention aux concepts utilisés dans nos travaux pour identifier le plus clairement possible le champ sur lequel nous souhaitons faire porter nos efforts à l'avenir.

Le courant institutionnaliste en économie, s'il a été porté à la fin des années 1990 par ce qui a pu être qualifié de « tournant institutionnel » (Jessop, 2001), reste encore aujourd'hui relativement peu structuré du point de vue conceptuel et méthodologique : les concepts fondamentaux de l'approche institutionnaliste ne font pas toujours l'objet d'une définition communément admise ; et si l'économie évolutionnaire présente une plus forte homogénéité conceptuelle, ce n'est vrai que jusqu'à la partie normative de la théorie, où les propositions les plus diverses peuvent coexister.

La rédaction de ce mémoire a été l'occasion pour nous de décanter les formes prises par les concepts centraux des approches institutionnalistes et évolutionnaires en économie, de proposer une caractérisation aussi précise que possible de chaque concept et d'élaborer les articulations logiques susceptibles de les relier en une économie institutionnelle du changement.

Les applications de cette construction à l'analyse de la trajectoire d'insertion de l'économie russe dans l'économie mondiale sont multiples. Dans la première partie de ce dossier, nous revenons sur les travaux que nous avons menés depuis notre thèse de doctorat dans ce domaine. La deuxième partie présente notre réflexion sur les concepts des approches institutionnalistes et évolutionnaires. La troisième partie élargit l'analyse aux relations entre les processus de transformations institutionnelles contemporains. La quatrième s'attarde sur la dimension territoriale de la trajectoire russe. La cinquième partie aborde la dimension normative de l'édifice théorique institutionnaliste. Nous concluons sur notre programme de recherches, qui dépasse

l'analyse de la trajectoire russe pour s'intéresser aux processus d'accélération des transformations institutionnelles et économiques qui caractérisent certaines économies contemporaines, en particulier celles qui sont qualifiées d' « émergentes ».

PARTIE 1. Le terrain de la recherche : les transformations de l'économie russe

A partir d'un premier travail statistique réalisé sur le sujet en 1993¹, nous avons consacré notre thèse de doctorat aux transformations du commerce extérieur de la Russie entre 1992 et 1999. Ce travail nous a permis d'établir le rôle des échanges extérieurs dans la trajectoire de transition de la Russie et de montrer les effets économiques des politiques menées en matière de commerce extérieur durant cette période. Nous avons retracé l'évolution des prescriptions de politique économique émanant des bailleurs de fonds internationaux, leur traduction en textes normatifs dans le droit de la Russie et leurs effets sur les comportements économiques des agents sur le terrain. Ce travail nous a conduit à mettre l'accent sur le rôle économique des institutions, qui n'étaient alors que faiblement intégrées aux travaux de la théorie standard². Le terrain de l'économie russe s'est révélé propice à une investigation approfondie des relations entre changement institutionnel et changement économique (Vercueil, 2000), que nous avons poursuivie au-delà de ce premier travail de recherches.

L'insertion internationale de l'économie russe : une approche diachronique

Nous avons privilégié une approche diachronique pour l'analyse des transformations économiques de la Russie. Nous avons ainsi dégagé les points

¹ J. Vercueil, « La transformation du commerce extérieur de la Russie : aspect de la transition », mémoire de DEA, sous la direction de Jacques Sapir, Université Paris-X Nanterre, 1993, 142 p.

² Suivant la terminologie proposé par Olivier Favereau (1989), la « théorie standard » comprend le corpus de travaux reposant sur l'hypothèse de rationalité substantielle et le modèle d'équilibre général walrasien. Nous adoptons cette définition.

d'inflexion de la trajectoire pour distinguer plusieurs phases, chacune étant caractérisée par une certaine homogénéité du point de vue de l'analyse. L'un des enjeux de cet exercice consiste à comprendre comment s'opère le passage entre une phase et la suivante, chaque passage ayant sa logique propre. Cette périodisation, que l'on retrouve dans les analyses historiques proposées par exemple par Fernand Braudel à propos des économies-mondes (Braudel, 1985, pp. 89-98), par Karl Polanyi à propos du développement du libéralisme en Europe aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (Polanyi, 1944), ou par des travaux issus de la théorie de la régulation à propos de l'évolution du capitalisme occidental (Aglietta, 1976, Boyer, 1986, Boyer et Juillard, 1995) nous amène à distinguer trois grandes périodes dans les transformations récentes de l'économie de la Russie : la première phase (1985-1991) correspond au débouclage progressif de la cohérence institutionnelle préexistante, organisée autour de la planification centralisée et, dans le domaine des relations économiques extérieures, du cloisonnement du change et du monopole d'Etat sur le commerce extérieur et les flux de capitaux. La deuxième phase (1992-1998) correspond à la mise en œuvre de la « thérapie de choc » et aux déflagrations qui en ont résulté sur le secteur extérieur. La troisième phase (1999- ?) se caractérise par un retour de l'État, y compris dans le secteur extérieur et par son engagement dans processus de reconfiguration des institutions qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours.

A l'intérieur de chaque phase, il est possible de décomposer l'analyse diachronique en plusieurs périodes, ce que nous avons proposé pour la période 1992-1998 dans notre thèse de doctorat et l'ouvrage qui l'a prolongée (Vercueil, 2002a, pp. 199-200).

La Perestroïka ou le débouclage du système institutionnel hérité (1985-1991)

A partir des travaux de Michael Ellman (1979), Janos Kornai (1980a, 1980b, 1992), Alec Nove (1981), Marie Lavigne (1973, 1979, 1983), Krysztyna Szymkiewicz (1978), Franklyn D. Holzman (1985, 1987), Oleg Bogomolov (1989) Gérard Roland (1990) et Jacques Sapir (1990) notamment, nous avons montré les aspects systémiques de l'organisation des échanges extérieurs dans les économies de type soviétique, dont l'URSS constitue un cas exemplaire. Ainsi que le reconnaissent explicitement les responsables du Parti communiste russe, puis soviétique, dès les premières années de la période socialiste, l'isolation du système de prix interne de celui des économies capitalistes, impliquée par la socialisation des moyens de production et la planification, entre en tension avec l'objectif de modernisation économique, qui implique de conserver des relations avec les économies capitalistes pour bénéficier de transferts de technologies en provenance de ces économies techniquement plus avancées. La solution à cette contradiction consiste à instaurer un monopole étatique du commerce extérieur, des « centrales de commerce extérieur » structurées par secteurs se chargeant d'assurer l'interface entre les acteurs internes et les clients et fournisseurs des économies capitalistes, tandis que le Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM) assurait la régulation des échanges avec les autres économies du bloc soviétique. Ainsi pensé, le système de régulation des relations économiques extérieures de l'URSS est doté d'une cohérence institutionnelle, même si des tensions internes liées aux distorsions de prix, de productivité et de qualité par rapport à la situation des marchés occidentaux le mettent rapidement sous pression (Vercueil, 2002, pp. 107-119).

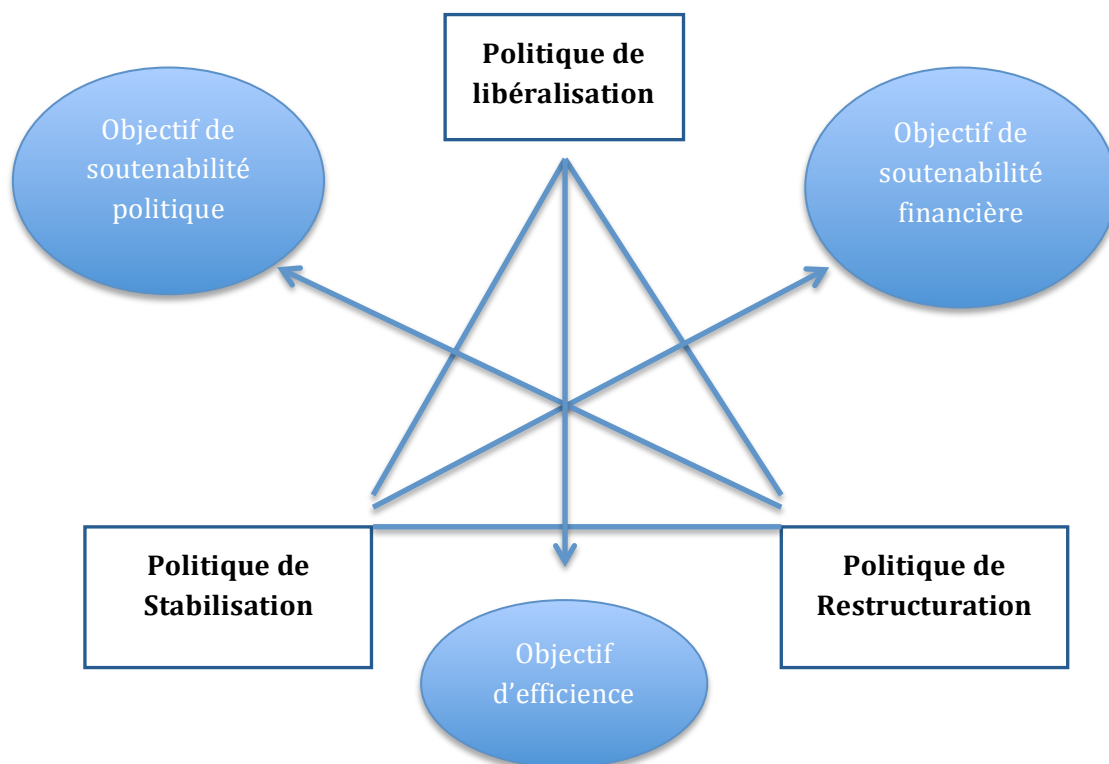
Sur la base de cette analyse nous montrons comment les réformes de la *Perestroïka* ont, pas après pas, démantelé l'ensemble des dispositifs de bouclage institutionnel de l'économie soviétique dans le secteur extérieur : la réforme du CAEM, l'abolition du monopole de certaines centrales de commerce extérieur, la libéralisation de la création d'entreprise et l'instauration d'un système de licences d'accès aux marchés extérieurs sont antérieures à la fin de l'URSS et à la « thérapie de choc ». Si elles rompent la cohérence du système existant, ces réformes ne le remplacent pas par une structure cohérente d'incitations pour les agents économiques : les règlements des échanges restent contrôlés par l'administration et montent en complexité au fur et à mesure que les échanges sont libéralisés, ce qui opacifie les rapports de prix entre l'intérieur et l'extérieur au lieu de les relier. Le monopole des transactions extérieures est attribué à une institution bancaire publique unique qui court le risque d'être captée par les intérêts privés. Ce nouveau régime est assorti de taxes variables sur le produit des exportations en devises qui rendent confus - et parfois contradictoires - les signaux envoyés par les autorités publiques sur les objectifs de la politique d'ouverture qu'elles ont engagée (*Ibid.*, p. 121-124).

Le débouclage du cadre institutionnel antérieur libère des comportements économiques qui approfondissent les déséquilibres structurels du commerce extérieur de l'URSS. Dans le même temps, les cas de corruption rendus publics à cette période attestent de la position centrale qu'occupent les relations économiques extérieures dans l'accroissement des possibilités d'enrichissement personnel offertes par les incohérences et les faiblesses d'une réglementation alors soumise à des réformes contradictoires (*Ibid.*, p. 122). C'est dans ce contexte qu'intervient basculement politique qui conduira à la dissolution de l'URSS et à la mise en œuvre de réformes radicales en Russie.

Thérapie de choc et déflagrations du secteur extérieur (1992-1998)

Notre thèse de doctorat s'est attachée à retracer en détail les réformes qui ont touché le commerce extérieur, de la prise de responsabilité de l'équipe conduite par Egor Gaïdar dans la conduite des réformes économiques (novembre 1991) au défaut partiel d'août 1998 (*Ibid.*, chapitre 4). Ces réformes prennent appui sur le ce que nous avons appelé le « paradigme standard de la transition » (*Ibid.*, p. 13) (ci-après PST), qui intègre le « Consensus de Washington » (Williamson, 1990) et suppose sa pertinence pour la résolution des problèmes de la transition en Europe de l'Est. Le programme de réformes du PST est exposé peu de temps après la chute du mur de Berlin par un groupe d'économistes provenant d'institutions et d'universités de renommée mondiale (Blanchard *et alii*, 1991). L'approche du Fonds Monétaire International (ci-après FMI), institution internationale clef pour les politiques de transition, car chargée par les pays du G7 en 1989 de coordonner l'assistance multilatérale aux économies en transition, reprend l'approche et le programme. Son Directeur Général a explicité cette vision des réformes à mener dans deux conférences qui offrent un condensé des hypothèses du PST (Camdessus, 1992, 1994). Trois risques principaux attachés à la période de transition sont identifiés : la spirale hyper-inflationniste, l'enlisement dans la dépression économique et le retour au pouvoir des partis communistes chassés par les révolutions. Pour contrecarrer ces risques, les auteurs du PST conçoivent un triptyque de politiques économiques (libéralisation, stabilisation et restructuration) qui vise à produire un système d'incitations cohérent et doit conduire l'économie vers la stabilité monétaire et l'efficience économique dans un cadre politiquement soutenable pour les réformateurs (figure 1).

Figure 1. Le triptyque de réformes du Paradigme Standard de la Transition



Une fois posés les axes de la politique de transition, il reste à les ordonnancer. En Russie, la question de la durée des réformes n'est que brièvement discutée par les nouvelles autorités. Les politiques de réformes progressives sont assimilées à celles qui ont été menées durant la période de décomposition du pouvoir soviétique qui vient de s'achever : les partisans de la « thérapie de choc », expérimentée en Pologne deux ans plus tôt (Sachs, 1992, Alexashenko, 1992) l'emportent. Les développements de la politique économique entre 1992 et 1998 ont été analysés dans une perspective institutionnaliste ou évolutionnaire par de nombreux auteurs, sur lesquels nous nous appuyés. Dans le secteur des relations économiques extérieures, la combinaison libéralisation-stabilisation s'actualise dès la fin 1991 pour culminer dans les premiers mois 1992 avec la libéralisation totale des importations, l'annulation des tarifs douaniers et le démantèlement des restrictions aux activités exportatrices. Ces

mesures font l'effet de véritables déflagrations sur le système commercial et productif russe, qui s'ajoutent à la libéralisation de 90 % des prix le 15 janvier. Cependant, le volet monétaire des réformes ne suit pas et l'épisode de libéralisation absolue du régime d'importation ne dure que quelques semaines³. Nous avons montré que, durant la période 1992-1995, la politique commerciale de la Russie présente un caractère asymétrique et asynchrone, qui produit des signaux contradictoires pour les agents publics et privés, nationaux et étrangers aux prises avec les échanges extérieurs. Après la crise de change du 11 octobre 1994, le FMI parvient à imposer en Russie une conditionnalité plus stricte que lors de la période précédente (Jordan et Vercueil, 1999) qui a pour effet de polariser les réformes sur la stabilisation monétaire et budgétaire tout en accélérant le programme de privatisations (procédure des « prêts contre actions » 1995-1996).

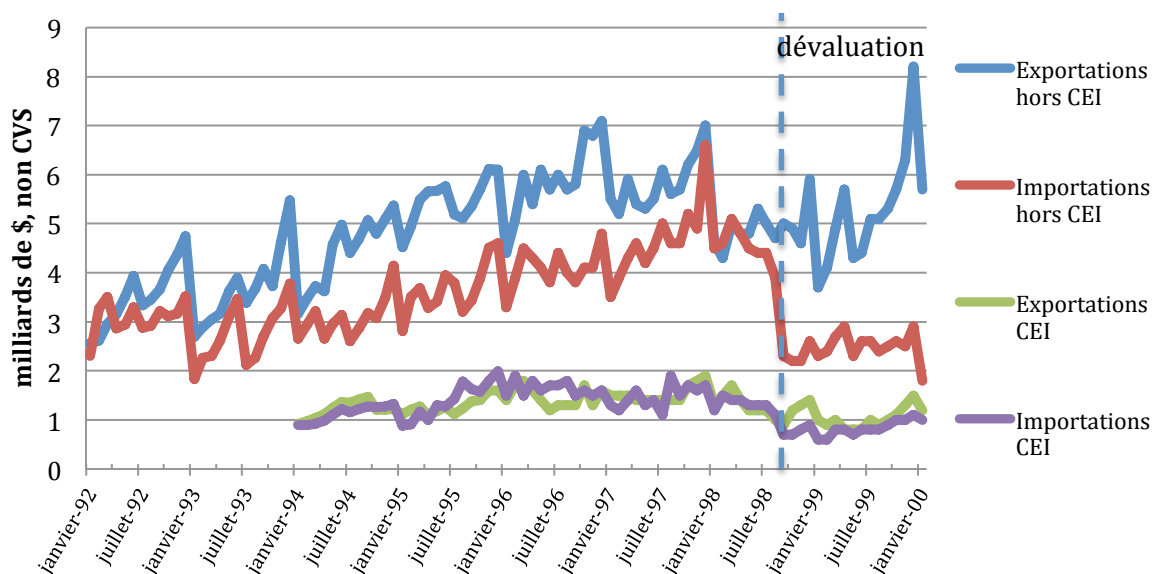
Les développements successifs de la politique économique de la période, analysés par de nombreux travaux adoptant une perspective institutionnaliste ou évolutionnaire⁴, débouchent après 1995 et la mise en place du plan du FMI, sur une « stabilisation virtuelle » (Stroutchenevski 2000, Pagé et Vercueil, 2004, p. 196-199) de l'économie russe. Celle-ci se caractérise par une amélioration des indicateurs macroéconomiques jugés prioritaires par les réformateurs (stabilité des prix en rouble et prévisibilité du taux de change, accalmie sur le front du refinancement public), amélioration qui se trouve toutefois contredite en interne par la poussée des impayés, de la dollarisation, du troc et des substituts monétaires et en externe par la diminution tendancielle de l'excédent commercial (graphique 1), l'accélération de la fuite des capitaux et la volatilité des taux d'intérêts exigés par les bailleurs de fonds

³ La politique monétaire de la Banque centrale de Russie bute alors sur des conflits internes et les conséquences de la désintégration de la zone rouble ; des tarifs sur les importations sont réintroduits dès le mois d'avril 1992.

⁴ Sans prétendre à l'exhaustivité sur le sujet, on pourra citer les textes significatifs de Murrell 1992, 1996, Aglietta et Moutot 1993, Sapir 1993, 1994, 1995, Portes 1994, Stiglitz 1994, 1998, Osherenko 1995, Peaucelle 1995, Sutela 1995, Kirkow 1997, Leijonhufvud and Rühl 1997, North 1997, Nuti 1997, Hendley 1997, Kozul-Wright and Rayment, 1997, Huber and Wörgötter, 1998, et les synthèses de Jordan 1999, Sapir 1998, 1999, Stiglitz 1999, Salmi 2000 et Boyer 2001.

privés, tous phénomènes qui signalent la montée de tensions économiques sous-jacentes (Vercueil, 2002a, p. 154-190). Ces tensions se résolvent dans le krach financier d'août 1998, qui provoque une dévaluation de fait du rouble et une crise de la dette souveraine.

Graphique 1. Commerce extérieur de la Russie, janvier 1992-janvier 2000 (données mensuelles)



Source : Vercueil, 2002a.

Excédents extérieurs, croissance économique et déclin industriel (1999-2008)

Le commerce extérieur avait joué un rôle significatif dans la trajectoire de l'économie russe dans la première décennie de la « grande transition russe ». Ce rôle s'accroît encore davantage à partir de 1999 (Graphiques 2a et 2b), sur la base de plusieurs processus qui se sont succédés ou se sont superposés durant les années 2000 :

La dévaluation du rouble⁵ a redonné un espace de compétitivité à la production agricole et industrielle russe, qu'elle avait perdu dans la deuxième moitié des années 1990. Notre analyse des données mensuelles du commerce extérieur a montré que la dévaluation a immédiatement provoqué une division par deux du montant des importations en provenance des pays occidentaux (Vercueil, 2002a, p. 205). L'appel d'air créé par cette réduction a donné aux producteurs russes l'occasion de réactiver des capacités de production mises en sommeil durant la décennie précédente et reconquérir ainsi des parts de marché perdues.

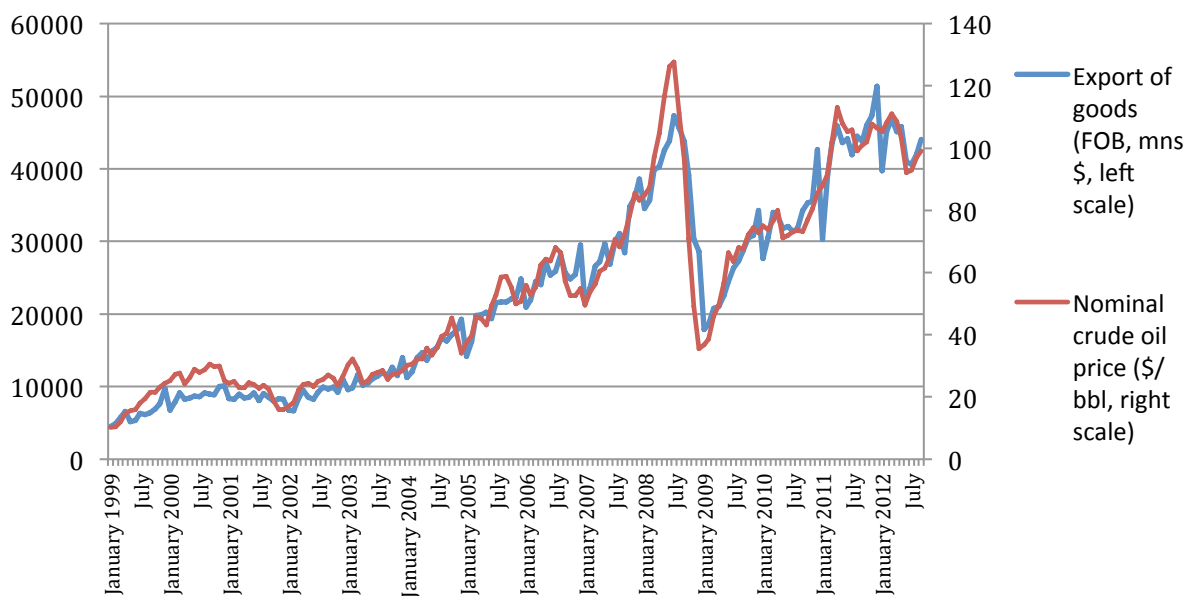
La reprise des cours mondiaux du pétrole qui intervient en avril 1999 stimule la production et les exportations d'hydrocarbures. Après avoir touché son point bas en mars à 10 \$ environ le baril, le prix de référence du pétrole connaît une reprise qui se prolongera sur près d'une décennie, au terme de laquelle il culminera à plus de 160 dollars. Cette multiplication par 16 de la valeur unitaire d'un produit d'exportation clef de la Russie constitue un effet d'aubaine pour son secteur des hydrocarbures et, au-delà, pour l'ensemble des industries extractives, car les prix mondiaux des matières premières sont fortement corrélés aux prix du pétrole.

Les nouvelles opportunités offertes par l'évolution des prix mondiaux des matières premières énergétiques sont exploitées par les autorités russes qui se fixent alors comme priorité de reprendre une partie du contrôle perdu dans le secteur des hydrocarbures. Ainsi se met en place une dynamique cumulative combinant l'affermissement des recettes fiscales et l'amélioration de la capacité de contrôle de l'Etat sur le secteur (Vercueil, 2001). Nous avons à plusieurs reprises souligné le fait, par ailleurs largement reconnu par d'autres analyses, que le redressement fiscal de l'Etat russe, puis son désendettement durant les années 2000 sont intimement liés au

⁵ Le rouble perd 40 % de sa valeur par rapport au dollar entre août et octobre 1998.

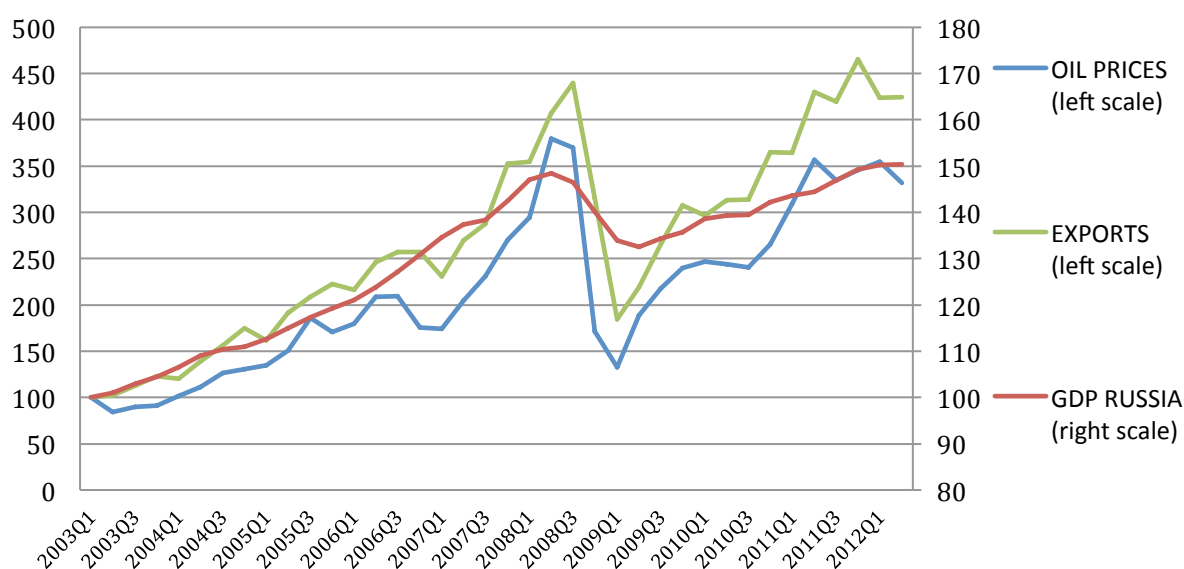
retournement des prix mondiaux des hydrocarbures (Vercueil, 2002a, p. 193-197, Pagé et Vercueil, 2004, p. 207-208, Vercueil, 2011a, p. 119-121).

**Graph 2a. EXPORTS AND OIL PRICES
Jan 1999-Sep 2012**



Source : Vercueil, 2012h

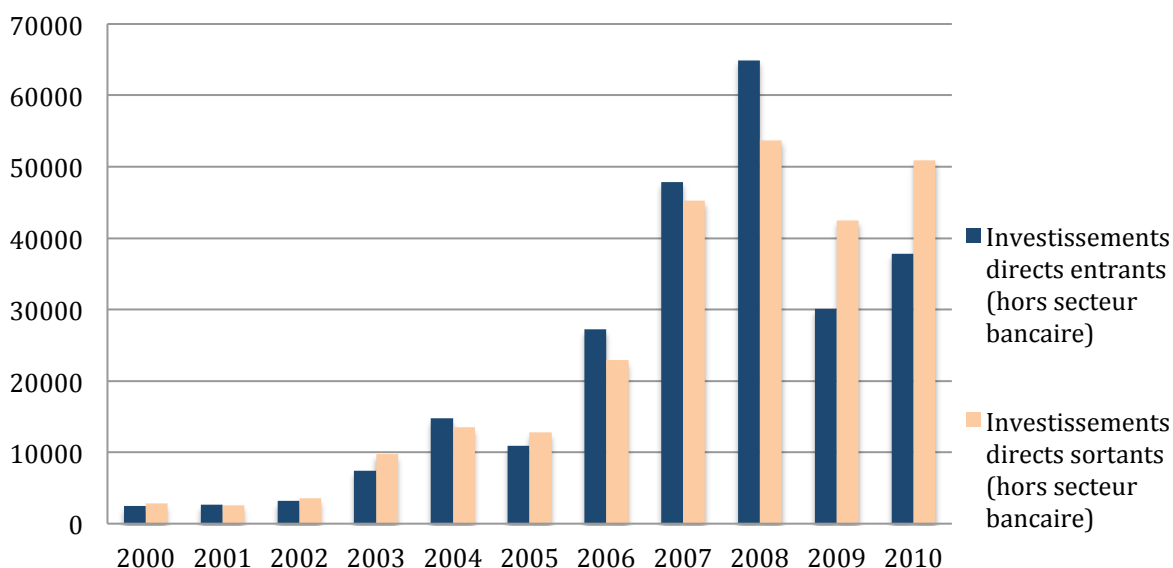
**Graph 2b. OIL PRICES, EXPORTS AND GDP : QUARTERLY FIGURES,
2003-2012 (INDEX 100:2003Q1)**



Source : Vercueil, 2012h

La manne pétrolière qui s'est déversée sur la Russie à partir de 1999 a donc été l'un des leviers de croissance dans le pays en créant les conditions d'une reprise de l'investissement et de la production, de l'activité de l'Etat et, indirectement, de la demande intérieure. De son côté, l'impulsion initiale donnée par la dévaluation contribue à expliquer le redressement de l'offre agricole et manufacturière des premières années de la décennie 2000. Après 2005, l'accélération du flux des IDE entrants en Russie montre que la croissance est perçue comme durable par les investisseurs internationaux, en dépit d'une évaluation constamment négative de l'environnement institutionnel du pays (Graphique 3, Vercueil, 2010b).

Graphique 3. Flux d'investissements directs entrants et sortants, 2000-2010 (millions de US \$)



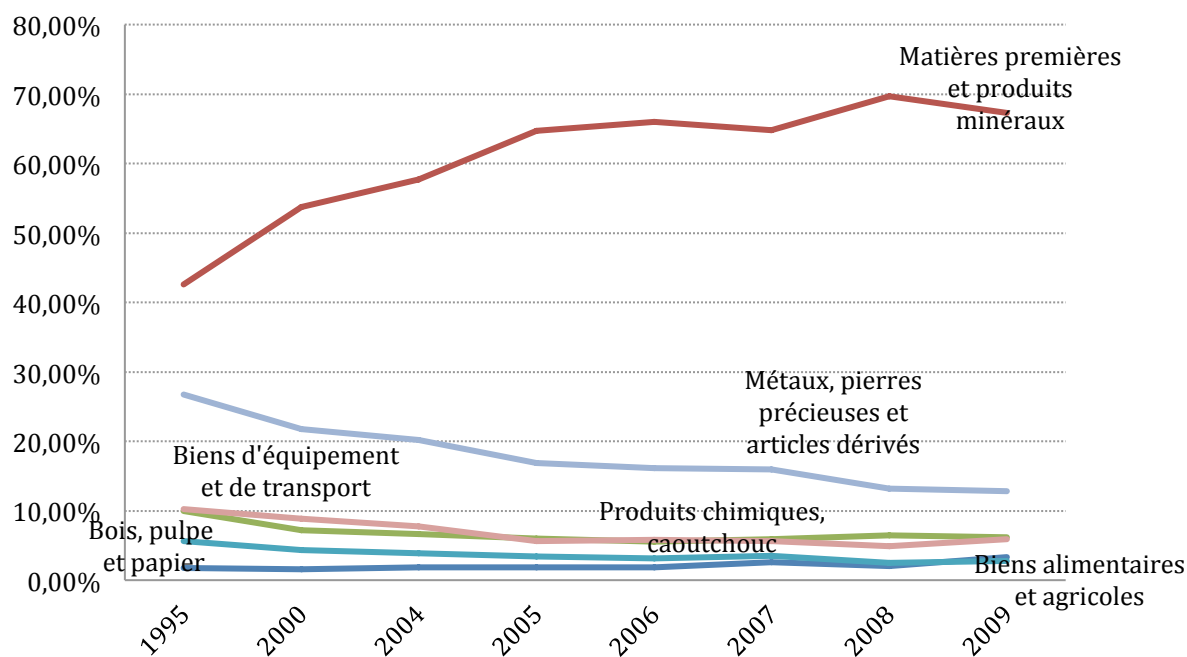
Source : Vercueil, 2012b

Pourtant, une analyse plus approfondie de la structure des échanges extérieurs de la Russie nous permet de montrer que la croissance vive de l'économie russe⁶ masque des blocages industriels porteurs de risques pour l'avenir :

⁶ Sur la période 1998-2008, le PIB russe a gagné près de 195 %, soit un taux de croissance annuel moyen de plus de 7,7 %.

L'excédent du commerce extérieur est le résultat de deux évolutions contrastées. La croissance des importations est structurellement plus rapide que celle des exportations, laquelle s'explique davantage par un effet prix que par un effet quantité. Autrement dit, les dynamiques des importations et des exportations sont dictées par des logiques différentes.

Graphique 4. Structure par produits des exportations russes (1995-2009, %)



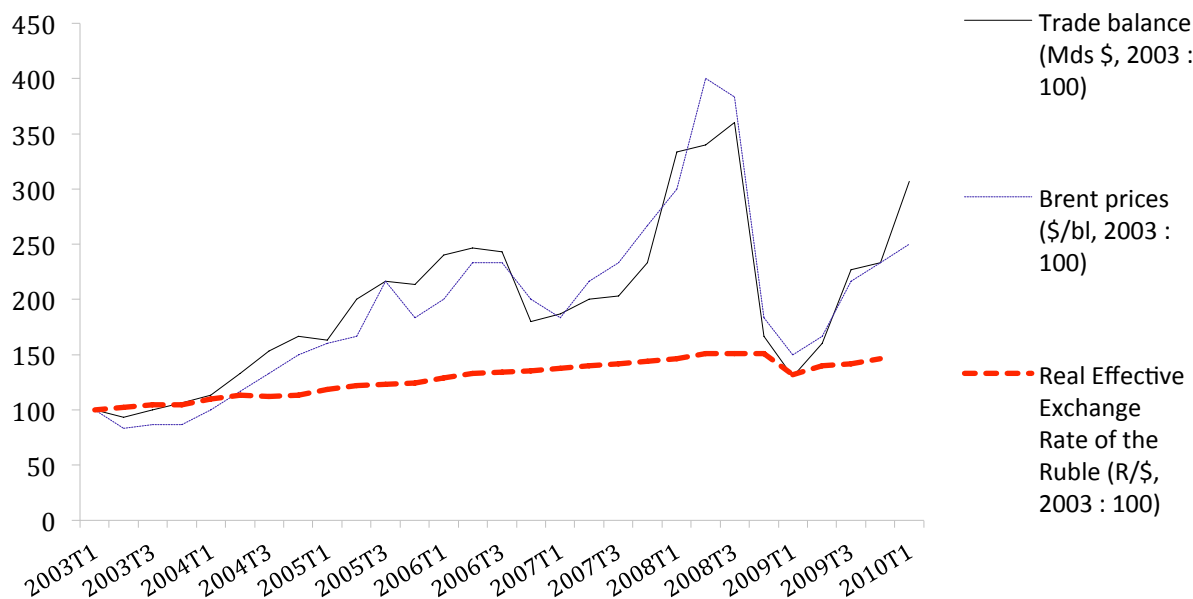
Source : Vercueil, 2011c.

Ces différences renvoient à la structure par produit du commerce extérieur (graphique 4). Elle fait apparaître dans les importations une domination des biens d'équipements et produits manufacturés, alors que l'essentiel des exportations est formé de matières premières et produits de base. Il est intéressant de constater la permanence de cette structure polarisée : elle est déjà présente du temps soviétique dans les relations avec les pays occidentaux (Vercueil, 1993) et n'est en rien modifiée

par la thérapie de choc et ses conséquences (Vercueil, 2002a). Malgré la dévaluation de 1998, elle continue d'imprimer sa marque durant toute la décennie 2000, en dépit de la volonté, plusieurs fois exprimée par les autorités russes, de l'infléchir (Vercueil, 2003a, 2009b). L'un des axes de nos travaux a consisté à explorer les raisons de ce blocage.

La première raison réside, selon nous, dans la dynamique même du secteur des matières premières. Dans notre thèse de doctorat, nous avons montré qu'il était impossible, dans les conditions de la Russie des années 1990, d'appliquer le cadre analytique développé par la théorie classique de la « Dutch Disease » (Salter, 1959, Corden and Neary, 1982, Neary and Van Wijnbergen, 1985) : l'hypothèse de ces modèles est celle d'une pleine utilisation des capacités de production, qui ne saurait tenir dans le cas de la Russie durant la crise des années 1990 ; par ailleurs, le rôle de l'Etat dans la distribution de la rente pétrolière s'est avéré, en Russie, tout autre que celui envisagé par les auteurs de ces modèles (Vercueil, 2000, p. 243-245). Toutefois, ceci n'implique pas que l'activité du secteur énergétique n'ait pas contribué à la poursuite de la désindustrialisation dans les années 2000. Nous avons montré en effet que le taux de change effectif réel du rouble réagissait positivement aux évolutions des prix mondiaux du pétrole par le biais du solde du commerce extérieur, établissant ainsi un lien entre la manne pétrolière et le durcissement de la concurrence pour l'industrie manufacturière russe durant la période (graphique 5, Vercueil, 2011b).

Graphique 5 : Excédent commercial, prix du pétrole et taux de change effectif réel (2003-2010)



Source : Vercueil, 2011b.

La deuxième raison de l'inertie structurelle du commerce extérieur russe réside dans le défaut d'investissement productif dont l'économie russe souffre depuis le début de la transition. Cette insuffisance⁷, que l'on doit attribuer pour partie à la faiblesse structurelle de l'activité bancaire de financement de l'investissement productif (Renversez, 2001, Govtvan, 2009), se double d'une polarisation sur certains secteurs (financier, immobilier et énergétique) au détriment des activités manufacturières. Nos analyses nous conduisent à conclure que l'appauvrissement du contenu technologique et la faiblesse de la compétitivité internationale de la production industrielle de la Russie résultent de la forme particulière prise par la politique de développement industriel russe durant les vingt dernières années (Vercueil, 2007a, Vercueil, 2012a).

⁷ Le taux moyen d'investissement reste situé aux alentours de 20 % du PIB, ce qui est loin du niveau des pays émergents asiatiques (30 à 45 %).

Ainsi notre étude de la trajectoire macroéconomique de la Russie dans les années 2000 aura montré que, dans certaines conditions institutionnelles, l'ouverture et la croissance économiques peuvent s'accompagner d'un déclin de la production industrielle.

Les négociations d'accession à l'Organisation Mondiale du Commerce, reflets de blocages institutionnels internes (1993-2011)

Nous avons consacré une part significative de nos travaux post-doctoraux à l'étude des négociations d'accession à l'OMC. Notre intérêt pour le sujet s'est justifié par le fait que l'accession à l'OMC s'inscrit traditionnellement dans le cadre des politiques économiques extérieures ; en cela, la stratégie de négociation révèle dans une large mesure les hypothèses des autorités russes quant aux conséquences de l'adhésion. De surcroît, l'extension du champ de compétences opéré lors de la transformation du GATT en OMC⁸ impose aux pays candidats d'élargir la vision de leurs relations économiques extérieures loin au-delà des échanges de marchandises. Les questions centrales de la transition – droits de propriété, rôle de l'Etat dans l'économie, politiques structurelles– sont abordées lors des négociations d'accession ; il s'agit donc, dans ces analyses, d'approfondir l'étude de l'impact des politiques d'ouverture sur les transformations d'ensemble de la Russie.

Notre première ligne d'analyse a consisté à évaluer la position de négociation de la partie russe et à en déduire une stratégie praticable pour aboutir dans des délais raisonnables. Dans un texte présenté en 2001 et publié en 2002 dans une revue de l'Académie des Sciences de Russie, nous avons préconisé d'admettre des concessions permettant d'obtenir une conclusion rapide en échange de périodes de transition permettant d'accompagner la montée nécessaire en productivité du tissu industriel.

⁸ En 1995, lors des accords de Marrakech.

Notre analyse était fondée sur le fait que la structure asymétrique de la négociation plaçait la partie russe en situation défavorable, ce qui impliquait que tout délai dans la négociation se traduirait par un niveau global de concession plus élevé de sa part qu'en cas de conclusion rapide (Vercueil, 2002b).

Les négociateurs russes ont choisi une option plus attentiste, ce qui a donné le temps au groupe de travail de durcir ses exigences sous la pression des nouveaux membres intégrés entre temps (Vercueil, 2007b). Au total, les négociations d'accession ont duré 18 ans, soit davantage que pour la Chine⁹. Alors que le taux moyen de droits de douane en négociations était de 13 % en 2001, l'accord final de 2011 fait état d'un taux moyen d'environ 9,5 %. Le rôle des groupes de pression industriels russes et des réseaux liant des représentants du pouvoir politique et des dirigeants de groupes russes a été mis en évidence par de nombreux auteurs tout au long de la transition (Huber and Wörgötter, 2001). Dans le cas de l'accession à l'OMC, nous formulons l'hypothèse que certains de ces réseaux ont joué un rôle dans les attermoissements des négociateurs russes (Vercueil, 2012b).

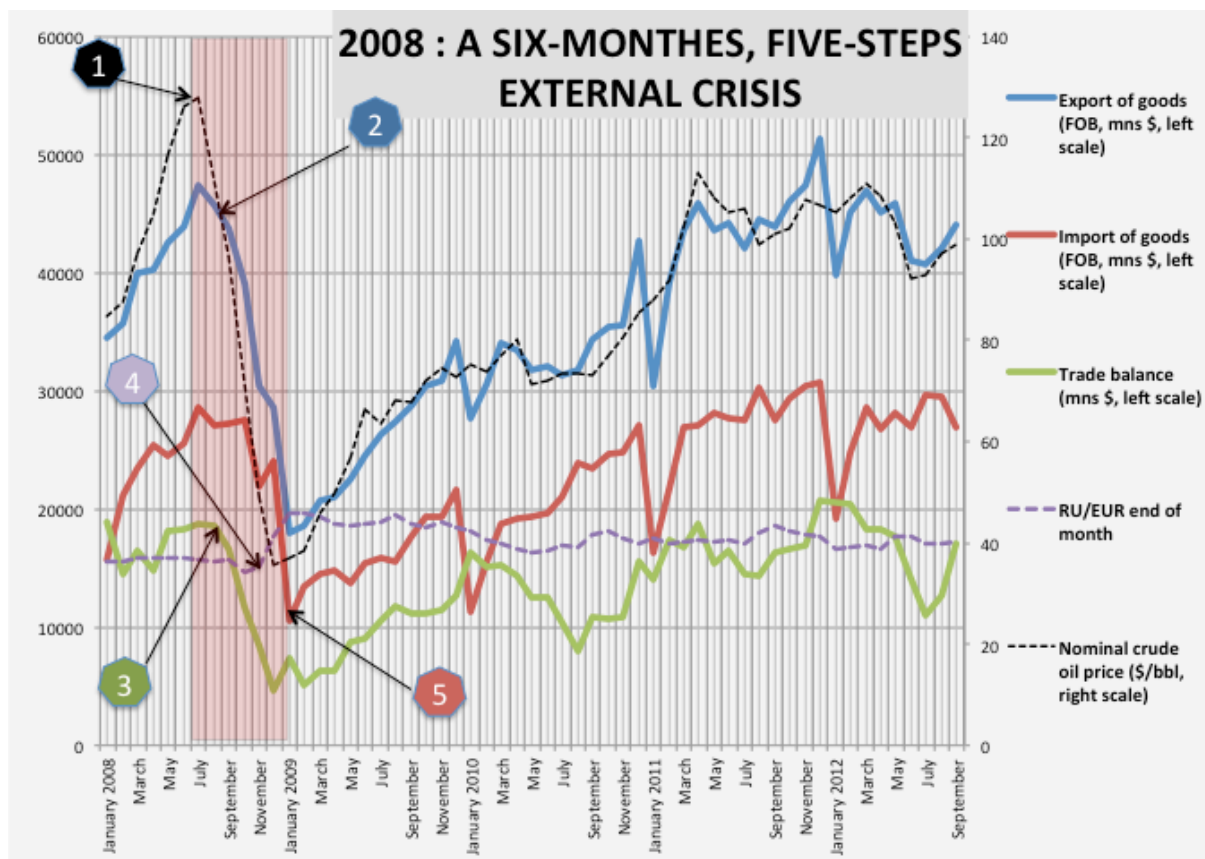
La crise de 2009 : un révélateur des paradoxes de l'insertion internationale de l'économie russe

Il faut tout d'abord constater que l'ampleur et la soudaineté de la crise industrielle en Russie n'ont pas été anticipées par les analystes, en Russie comme à l'Ouest, ce qui suggère que les modèles d'analyses utilisés pour l'économie russe ne sont pas satisfaisants. A partir de 2010, la reprise de l'activité a été rapide mais n'a pas atteint les niveaux de croissance observés avant la crise. Les deux dynamiques en cause (la crise industrielle et le rythme de la reprise) nous semblent renvoyer aux caractéristiques fondamentales de l'insertion internationale de la Russie, dont la

⁹ La Chine a intégré l'OMC en 2001, au bout de 15 ans de négociations.

structure s'est figée durant la décennie 2000 en dépit des déclarations d'intention des autorités en matière de politique structurelle. Notre analyse du mode d'insertion internationale de la Russie durant les années 2000 conclut à une dynamique paradoxale : si, dans un premier temps, le secteur extérieur a sous-tendu le redressement fiscal et productif de l'économie, il n'a pas été accompagné de politiques structurelles susceptibles de stimuler la diversification de l'économie par l'investissement productif. En conséquence, une évolution de type chrédologique s'est développée dans trois directions : la structure productive du commerce extérieur s'est ossifiée autour d'exportations à faible contenu en technologies et d'importations de biens d'équipements et de consommation courante se substituant à l'offre nationale ; les IDE entrants ont privilégié les secteurs rentiers ou non commercialisables et n'ont que ponctuellement participé à la modernisation de l'industrie ; les entreprises russes internationalisées ont financé leurs investissements par le recours aux marchés de capitaux internationaux. Nous soutenons la thèse selon laquelle ces évolutions cumulées ont accru et non diminué la vulnérabilité de l'économie russe aux variations de la demande européenne et mondiale et des flux de capitaux, ainsi que l'a révélé l'ampleur de la crise de 2008-2009 (Graphique 6, Vercueil, 2009, 2012b, 2012c, 2012h, 2013a).

Graphique 6.



Source : Vercueil, 2012h.

PARTIE 2. Analyser la métamorphose du cadre institutionnel : les concepts et leur articulation

La lecture que nous proposons des trajectoires de transformation à l'Est repose sur l'hypothèse que le changement institutionnel est au cœur du changement économique. Si la transition économique de l'Europe centrale et orientale a mis en évidence la faiblesse scientifique des approches an-institutionnelles, c'est parce qu'elle constitue le parangon du changement institutionnel (partie 3). Hormis les expériences de collectivisation du XX^{ème} siècle, peu d'autres exemples historiques nous mettent aux prises avec la métamorphose, à l'échelle de temps d'une génération, de la totalité du cadre institutionnel formel de la vie sociale. Ce que l'on a appelé la « transition » constitue ainsi le changement institutionnel systémique par excellence.

Pour analyser la métamorphose du cadre institutionnel de la Russie, nous nous sommes appuyés sur les travaux d'économie institutionnaliste et évolutionnaire depuis leur genèse (List, 1857, Veblen, 1898, Schumpeter, 1911, Commons, 1935, Polanyi, 1944) jusqu'à leurs développements contemporains (Nelson and Winter, 1982, Boyer, 1986, North, 1990, Hodgson, 1993, Aoki, 2001) dans l'objectif de doter notre approche d'une théorie cohérente des institutions et de leurs interactions¹⁰. Cette section résume et précise nos travaux dans ce domaine.

¹⁰ Cette liste n'est pas exhaustive. Pour des synthèses récentes sur les théories économiques institutionnalistes et évolutionnaires voir Chavance (2007) et Lazaric (2010).

Caractériser l'institution

Caractériser l'institution est une tâche complexe mais indispensable pour notre approche. Depuis son apparition dans les sciences sociales, le terme a été utilisé dans des sens variés, pas toujours compatibles (Chavance, 2007, p. 5 et 104-105). Définir l'institution revient donc à choisir parmi les auteurs de la mouvance institutionnaliste, ceux dont l'approche sous-tend notre analyse des institutions. Mais cette tâche est indispensable car nous ne nous satisfaisons pas de la simple reconnaissance que « les institutions comptent » : *notre hypothèse de travail consiste à considérer que le canevas institutionnel est au fondement de l'activité économique*. En cela, nous développons une approche ontologique des institutions (Jessop, 2001, Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil, 2006), ou ce que l'on pourrait appeler une *forme forte* d'institutionnalisme, qui soutient que le vide institutionnel n'existe pas en société. Là où il y a une communauté humaine, il y a des institutions¹¹.

Notre approche a pris naissance dans une étude que nous avons menée durant les premières années de nos recherches sur l'influence de l'institutionnalisme américain du début du XX^{ème} siècle sur « l'économie des conventions » contemporaine. Notre épistémologie de ces courants, confrontés au travers de la notion de « positionnement méthodologique », a mis notamment en évidence les différences et convergences entre les concepts de « convention » et d'« institution » qu'ils placent au cœur de leurs programmes de recherches (Vercueil, 1997, p. 90-93).

¹¹ Carl Menger, notamment, illustre cette approche ontologique des institutions : il considère l'élucidation de la genèse non intentionnelle des institutions comme « le problème important, peut-être le plus important des sciences sociales » (Menger (1883) p. 163, cité par Hayek (1952), p. 132).

Conventions et institutions relèvent du « fait social », au sens qu'Emile Durkheim a donné à ce mot¹² : leur caractère premier est d'être des produits du collectif. Au sein des définitions économiques de l'institution se dégage toutefois une dichotomie entre deux acceptions distinctes : la première, que nous qualifierons de *vision stricte* se situe dans la lignée de Durkheim et de Veblen. Elle considère les institutions comme des « habitudes mentales prédominantes » (Veblen, 1899, p. 125), sans caractère matériel. Ce sont des ensembles de règles de conduite qui par construction, ne sont pas dotées d'une quelconque capacité d'initiative ou d'action propre. Elles n'influencent les individus que dans la mesure où ceux-ci les intègrent dans leurs propres comportements : ces institutions habitent les individus, elles sont les repères communs de leurs décisions¹³. La deuxième acception sera qualifiée ici de *vision large* des institutions. Dans la lignée de Commons, elle considère que l'institution peut être dotée d'une capacité propre d'initiative : une institution est « l'action collective contrôlant, libérant ou permettant l'expansion de l'action individuelle » (Commons, 1931, p. 649). Elle démultiplie la décision individuelle en la transformant en actes collectifs¹⁴, notamment lorsqu'elle prend la forme d'un acteur collectif habité par des acteurs individuels¹⁵. Cette distinction entre ce que nous avons appelé, dans un travail collectif, « institutions acteurs » (IA) et « institutions règles » (IR) (Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil, 2006a) est importante en ce qu'elle fixe une ligne de démarcation qui traverse les approches institutionnalistes du XX^{ème} siècle. Ainsi, la « Nouvelle Économie Institutionnelle » (NEI) qui s'est construite à partir de la redécouverte de l'article pionnier de Ronald Coase sur la nature de la firme (Coase,

¹² Emile Durkheim a lui-même remarqué l'homologie entre « fait social » et institution : dans sa préface à la seconde édition des *Règles de la méthode sociologique*, il écrit : « il y a un mot qui, pourvu toutefois qu'on en étende un peu l'acception ordinaire, exprime assez bien cette manière d'être très spéciale [du fait social] : c'est celui d'institution. On peut ainsi, sans dénaturer le sens de cette expression, appeler *institution* toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité » (Durkheim, 1895, p. 39).

¹³ Elles pourraient de ce fait être qualifiées d'*institutions habitantes*.

¹⁴ Selon John R. Commons, les institutions vont « des coutumes inorganisées aux organisations en action telles que la famille, l'entreprise, l'association commerciale, le syndicat, la banque centrale, l'État » (Commons, 1931, p. 649).

¹⁵ Par contraste avec les *institutions habitantes*, elles peuvent être qualifiées d'*institutions habitées*.

1937) et sur les développements par Oliver Williamson de la théorie des coûts de transaction (Williamson, 1975, 1985) reprend la vision large, commonsienne de l'institution acteur¹⁶, tandis que les travaux de Douglas North, qui sont souvent assimilés à cette école néo-institutionnelle, relèvent tous d'une vision stricte, élaborée exclusivement en termes d'institutions règles¹⁷.

Dans notre thèse de doctorat, nous avons adopté la *vision large* de l'institution, avec l'objectif d'intégrer les apports de l'économie des conventions (Favereau, 1998) : les institutions ne sont pas que des systèmes de règles, elles sont aussi les dispositifs collectifs qui produisent et permettent d'interpréter ces règles (Vercueil, 2000, p. 257), des « constructions collectives capables d'influencer de manière durable les comportements individuels » (Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil, 2006a, p. 24). Notre caractérisation des institutions repose donc sur les acquis théoriques des traditions institutionnalistes et de leurs développements contemporains. Elle débouche sur les propositions suivantes (Vercueil, 2000, p. 257, 2002, p. 271, Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil, 2006, p. 25) :

- *Les institutions sont collectives.* Elles sont générées par des collectifs et portent sur eux comme sur les individus.
- *Les institutions sont intériorisées.* C'est ce qui les rend souveraines : l'influence qu'elles exercent sur les actions des individus passe par leur incorporation

¹⁶ A notre connaissance, Max Weber est le seul auteur classique ayant proposé une définition étroite de l'institution en tant qu'IA : « dans la mesure où un groupement a des règlements établis rationnellement, il constitue une association ou une institution » (Weber, 1956, p. 94).

¹⁷ Dans ses écrits, Douglas North définit les institutions comme les « règles du jeu dans une société » (North, 1990, p. 3), des « contraintes établies par les hommes qui structurent l'interaction politique, économique et sociale » (North, 1991, p. 97), ou, plus récemment, comme des dispositifs qui « dictent les règles du jeu, les modèles d'interaction qui régissent et canalisent les relations entre individus » (North, Wallis, Weingast, 2010 p. 37). Mais il tient à opérer la distinction entre institutions et organisations (North, 1990, p. 4) : « à la différence des institutions, les organisations consistent en groupes spécifiques d'individus poursuivant des objectifs collectifs aussi bien qu'individuels dans un groupe partiellement coordonné » (North, Wallis, Weingast, 2010, p. 38).

dans leurs comportements, qui les renforcent en retour. Certes, les institutions évoluent aussi sous la pression des comportements mais l'interaction individu/institution est asymétrique : l'influence de l'institution sur l'individu est supérieure à celle qu'il exerce en retour sur elle¹⁸.

- *Les institutions sont simplificatrices.* Elles produisent un ensemble de repères qui visent à rendre intelligibles les situations de décision en les simplifiant. Elles forment ainsi des cadres pour l'action individuelle¹⁹.
- *Les institutions sont pacificatrices.* Elles constituent des références partagées qui fournissent des solutions acceptables par les parties en situation de conflit potentiel.
- *Les institutions sont coordonnatrices.* Le canevas institutionnel contribue à l'efficacité économique des communautés en fournissant l'armature de la coordination des actions individuelles. Cette armature forme un système hiérarchisé.

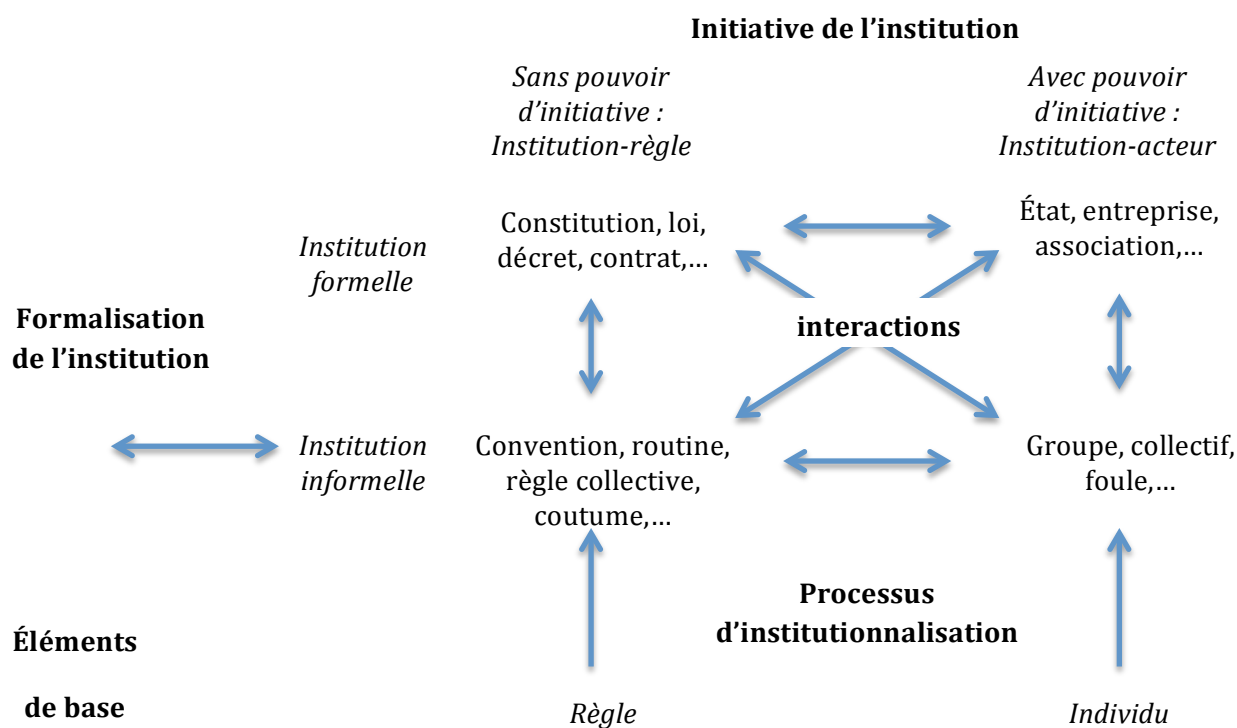
Dans cette caractérisation, les organisations sont ramenées à une subdivision des institutions, au même titre que les conventions, les coutumes, les lois ou l'État. Pour compléter cette première dichotomie, une seconde distinction, plus classique dans la littérature institutionnaliste, peut être opérée entre *institutions formelles*, qui ont une existence juridique, et *institutions informelles*, qui n'en ont pas. Le croisement de ces dichotomies produit le schéma ci-dessous qui permet de mettre en évidence les

¹⁸ Ainsi en est-il du prix sur un marché : en situation courante l'influence du prix (IR) sur le comportement d'un agent individuel est supérieure à celle que celui-ci exerce en retour sur le prix. De manière analogue, l'influence de la banque centrale (IA) sur le comportement d'un citoyen est supérieure à celle qu'il exerce en retour sur celle-ci. Comme on le verra plus loin, cette asymétrie n'est toutefois pas systématique.

¹⁹ On peut continuer de prendre exemple sur le prix, IR qui permet à chaque agent de prendre une décision concernant son comportement sans avoir à reconstituer le raisonnement tenu par les autres. De la même manière, la banque centrale est une IA dont les décisions servent de repère aux agents privés.

variétés d'institutions et résumer les relations que nous établissons, à travers notre cadre théorique, entre individu, règle, institution, convention et organisation :

Figure 2. Les variétés d'institutions – initiative et formalisation



Source : d'après Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil, 2006, p. 26.

Cette représentation réaffirme le caractère ontologique de notre approche institutionnaliste. Les institutions, dans et par leur diversité même, constituent la trame de l'interaction économique que l'économiste tente d'expliquer et de comprendre. Aborder la transition des économies de type soviétique sans placer au cœur de leur étude les institutions et leurs transformations revient à négliger la matière première du changement économique. Disposant désormais d'une caractérisation précise des institutions, nous pouvons avancer un peu plus dans l'analyse de leurs interactions.

Hierarchisation et puissance des institutions

Du point de vue épistémologique, le risque d'une vision large, autorisant une grande variété d'institutions est d'aboutir à des modèles d'analyse qui soient sous-déterminés : dans ce cas, on se contenterait de propositions d'un haut degré de généralité (du type « les institutions comptent »), qui ne permettent pas d'utiliser pleinement le concept d'institution pour proposer un schéma explicatif d'un processus concret. Pour spécifier davantage la théorie, il faut entreprendre un effort de décantation des variétés d'institutions et de leurs interactions.

Une IA se définit par la communauté dont elle émane et la structure d'IR qu'elle a produite. Quant à l'IR, elle est caractérisable via l'IA qui l'a produite et en a délimité le périmètre²⁰. De la distinction IA/IR découle un principe général de fonctionnement des institutions, qui est celui de la *médiation institutionnelle* : toute IA exerce son influence sur les individus via les IR qu'elle produit. L'entreprise agit sur ses salariés par l'intermédiaire de son règlement intérieur et des décisions collectives prises au fur et à mesure de son fonctionnement. L'État exerce son empire sur les citoyens via ses lois, la foule sur l'individu via ses règles de comportements - le plus souvent tacites -, le marché sur l'agent via ses prix. Cependant, toutes ces institutions fonctionnent simultanément et leur interaction produit des interférences qui, avec le libre arbitre de l'individu et l'incertitude émanant de l'environnement, compliquent l'analyse des comportements résultants.

Car l'institution ne fonctionne pas isolément : son efficace dépend du réseau institutionnel dans lequel elle est insérée, qui la soutient et la fait évoluer. Complexe,

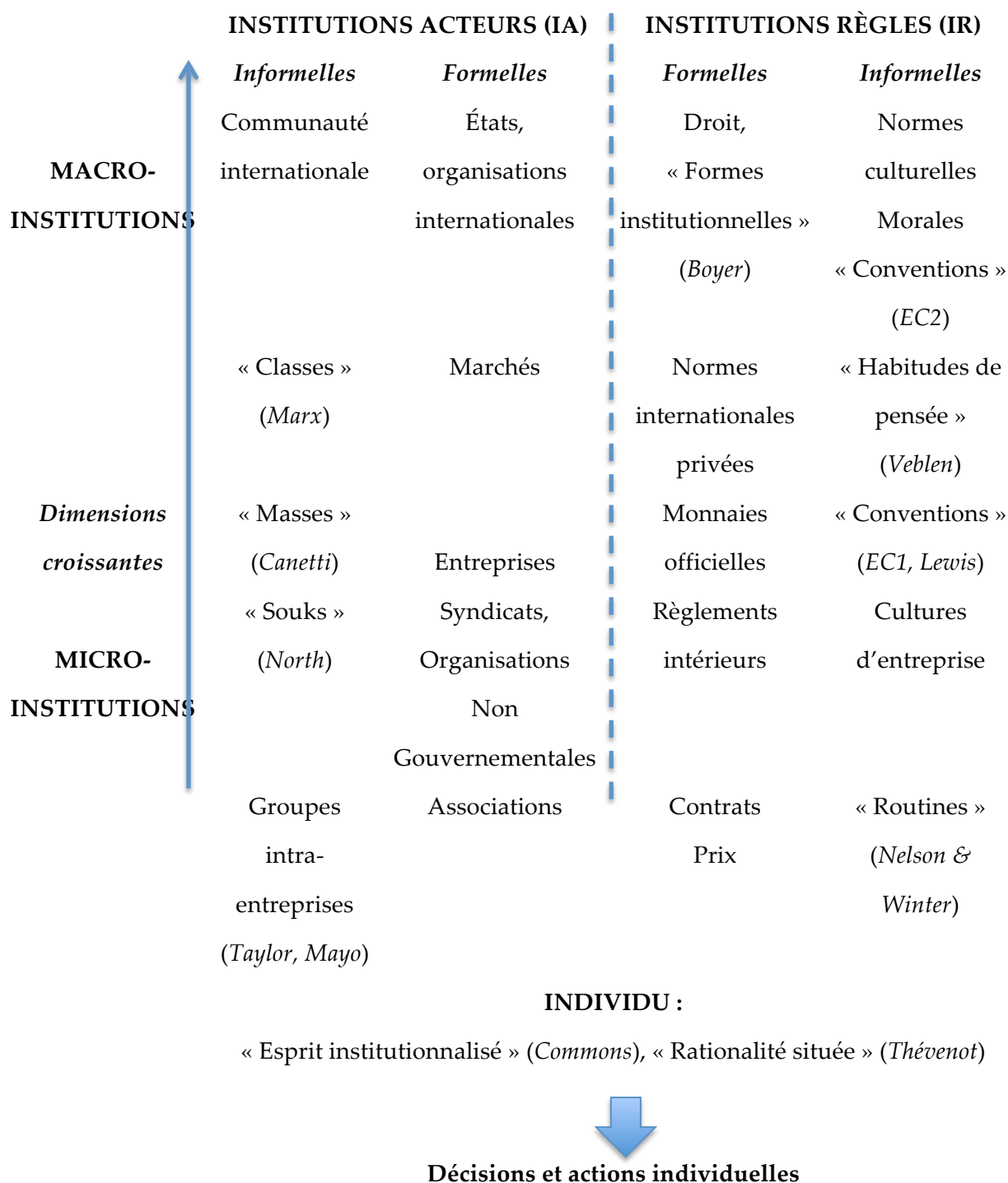
²⁰ Ainsi le règlement intérieur Y peut-il être identifié par l'organisme qui l'a édicté et au sein duquel il est applicable.

le réseau formé par les institutions n'en est pas pour autant chaotique. Sa structure est hiérarchique : les groupes de petite taille, les règles collectives d'application locale sont surplombés par des groupes et des règles plus généraux, eux-mêmes enchâssés dans des IA et des IR de niveau supérieur. Le niveau occupé par chaque institution dans ce réseau hiérarchisé est le reflet de sa *puissance*, c'est à dire son degré effectif d'influence sur les comportements des acteurs. Les institutions formelles sont organisées suivant une hiérarchie qui est elle-même une institution (IR) formelle, même s'il convient de se souvenir, à partir de la distinction northienne du formel et de l'informel, que la puissance des institutions formelles peut s'avérer inférieure à la puissance théorique qui leur est conférée par le droit. Du côté des institutions informelles, une hiérarchie existe également, mais elle s'avère souvent moins stable que celle des institutions formelles car elle évolue en fonction des conditions de l'adhésion des communautés concernées, dont certaines sont labiles.

La figure 3 fournit des illustrations d'IR et d'IA qui forment la *hiérarchie institutionnelle*²¹, en tirant les exemples proposés de textes majeurs d'économie, de sociologie et de gestion contemporains.

²¹ La notion de hiérarchie institutionnelle se retrouve notamment dans le concept « d'hyperstructure » développé par Jason Potts par opposition à « l'espace intégral » ou « champ » continu de la théorie néo-classique (Potts, 2001, p. 69),

Figure 3. La hiérarchie institutionnelle



Légende et références : « EC1 , EC2 » (Économie des conventions première version, deuxième version, voir Boyer, 2006) : Dupuy *et alii*, 1989, Eymard-Duvernay *et alii*, 2006. Boyer, 1986, Canetti, 1960, Commons, 1934, Lewis, 1969, Marx, 1867, Mayo, 1928, Nelson and Winter, 1982, North, 1991, Taylor, 1911, Thévenot, 1989, Veblen, 1899.

Le critère premier de la hiérarchisation – donc de la puissance - des institutions est le nombre : toutes choses égales par ailleurs, une institution émanant d'une communauté plus nombreuse aura plus de chances d'étendre son influence sur les autres institutions²². Mais le critère de la taille de la communauté sous-jacente n'est pas suffisant car le nombre n'est pas l'unique source de laquelle l'ordre collectif, qu'il ait ou non une nature économique, tire sa puissance. Pour un individu isolé, l'influence de règles émanant d'un groupe de proximité peut primer, dans certaines conditions, sur celle d'IR pourtant *a priori* de niveau supérieur. En outre, les ressources matérielles comptent autant, pour faire la puissance d'une IA et de ses IR, que le simple volume de la communauté qui l'a constituée. Ces deux critères – nombre de la communauté concernée et ressources mobilisables – se combinent aux autres informations émanant de l'environnement pour orienter la décision de l'individu, qui l'incorpore dans ses comportements au moyen d'une rationalité dite « située » (Thévenot, 1989).

Ainsi que nous l'avons énoncé plus haut, une fonction centrale de la hiérarchie institutionnelle est de permettre la prévention ou la solution des conflits potentiels entre les individus ou les groupes : le recours à une institution de puissance supérieure à celles qui ont failli à stabiliser la situation doit permettre de régler le conflit, la simple possibilité d'y recourir pouvant même le prévenir²³. Toutefois, il ne faut pas en déduire que la hiérarchie institutionnelle est vouée à réussir dans cette tâche : lorsque les conflits – y compris de nature économique - ne sont pas réglés par les institutions de rang supérieur, ils peuvent dégénérer en affrontements physiques

²² Ainsi, Élias Canetti s'intéresse à certaines configurations d'IA qu'il appelle « masses » et dont il étudie la violence. La question du nombre est au cœur de la puissance de la masse : « la masse ouverte est la masse proprement dite, qui [...] veut croître à l'infini, et ce qui lui faut pour cela, c'est toujours davantage d'hommes » (Canetti, 1960, p. 17).

²³ C'est le modèle général de la *dissuasion* du conflit qui est ici à l'oeuvre.

(North, Wallis et Weingast, 2011)²⁴. Dans la Russie des années 1990, nombreux sont les exemples de conflits entre groupes d'intérêts économiques informels qui n'ont été traités que par le recours à la violence bilatérale, laquelle efface, dans son horizontalité, la hiérarchie verticale des institutions²⁵.

L'évolution des institutions : genèse, développement et crise

Les concepts que nous avons définis précédemment permettent de développer une typologie des institutions et de leurs relations. Cette typologie doit maintenant servir de support à une approche de la dynamique des institutions, le terme « dynamique » étant pris dans un sens évolutionniste et non mécaniste. Une conception mécaniste de la dynamique suppose la réversibilité logique des processus : le temps, dans le modèle explicatif, n'est qu'un paramètre parmi d'autres, il n'introduit pas, par son écoulement propre, des irréversibilités dans le système. Selon cette conception laplacienne du temps, l'état final du système est connaissable en détail à partir des seules conditions initiales et d'une loi dynamique établie *a priori*. La conception évolutionnaire que nous adoptons repose au contraire sur un temps orienté. Nous avons abordé cette question dans un article consacré à la complémentarité des approches institutionnalistes et évolutionnaires appliquées à la transition en Russie (Vercueil, 2003b), nous appuyant notamment sur une recension raisonnée des approches de l'irréversibilités proposées dans l'ouvrage de Robert Boyer, Bernard Chavance et Olivier Godard (1991). La « flèche du temps » impose des irréversibilités et des discontinuités aux systèmes d'institutions, ce qui donne un tour *path dependent* à leur évolution. Pour en rendre compte, il nous faut élaborer un cadre théorique

²⁴ Dans ce cas les parties enfreignent une IR caractéristique des sociétés contemporaines : le monopole de la violence légitime dévolu à l'État (Weber, 1960, p. 431).

²⁵ Ces conflits de violence physique pure peuvent toutefois aboutir à l'établissement d'une hiérarchie nouvelle : celle des règles produites par le vainqueur sur le vaincu.

capable de saisir les trois modalités principales de l'évolution des institutions : leur *genèse*, leur *développement* et leur *crise*.

Nous avons consacré un chapitre collectif d'ouvrage à la recension des analyses de l'évolution des institutions par les approches institutionnalistes et évolutionnistes (Koleva, Rodet-Kroichvili, Vercueil, 2006a, p. 50-58). Par ailleurs, l'étude complète de l'évolution des institutions relève davantage de la sociologie²⁶ que de l'économie. En conséquence, les paragraphes qui suivent n'ont d'autre ambition que de proposer une synthèse des fondements conceptuels d'une économie institutionnelle du changement, entendue comme théorie de l'évolution des institutions et de leurs interactions avec les comportements économiques. Cette théorie, à l'image de la démarche « unidisciplinaire » d'André Orléan (Orléan, 2011, p. 188-228) ne considère pas les frontières tracées entre les sciences sociales comme infranchissables et accepte d'intégrer les apports de la sociologie, de l'anthropologie, de la géographie ou de l'histoire à l'économie. Ces questions peuvent être rassemblées en un petit nombre de propositions centrales pour notre propos, qui relèvent des principaux régimes d'évolution que nous avons identifiés : la genèse, le développement et la crise des institutions.

Genèse : l'innovation institutionnelle

Il serait vain de chercher une origine première aux institutions : dans le domaine social comme dans celui de la biologie, la génération spontanée n'existe pas. L'innovation institutionnelle s'appuie toujours sur le canevas institutionnel existant pour faire advenir la nouveauté, parce que la rationalité des individus est toujours marquée (« située ») par le contexte institutionnel. Dans le champ des IR informelles, l'innovation institutionnelle consiste en la montée en généralité d'une règle de

²⁶ Durkheim définit même la sociologie comme « la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement » (Durkheim, 1895, p. 39).

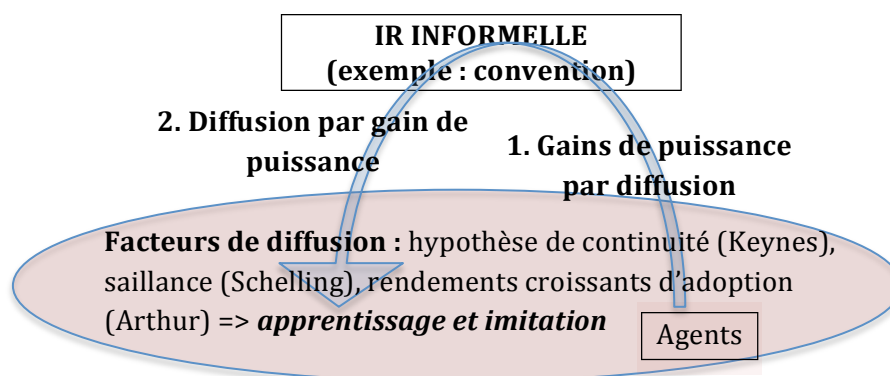
comportement individuelle qui s'impose à la communauté (la *diffusion*). Ainsi, pour John Maynard Keynes, l'évaluation des actifs sur un marché financier repose sur une convention, « compatible avec un haut degré de continuité et de stabilité dans les affaires, tant que l'on peut compter sur le maintien de la convention » selon laquelle « l'évaluation actuelle du marché est la seule correcte, eu égard à la connaissance actuelle des faits » (Keynes, 1936, p. 168). Cette convention est parfaitement compatible avec la formation d'une bulle spéculative, dans laquelle l'évaluation des prix futurs par le marché est structurellement orientée à la hausse, sans mécanisme de rétroaction négative (Orléan, 1999). Dans ce cas, la convention haussière se diffuse à l'insu des investisseurs, qui ne reconnaissent pas, durant le temps que dure la bulle, le caractère autoréférentiel de leurs anticipations²⁷. A contrario, dans d'autres cas, la conscience par ses membres d'appartenir à un groupe peut s'ajouter à l'existence objective du groupe, dans une configuration qui va jusqu'au « Common Knowledge » et ses propriétés (Dupuy, 1989).

IR et IA sont donc créées simultanément par *diffusion* de la règle individuelle dans un processus ascendant, que l'on trouve parfois qualifié de « bottom up » (Easterly, 2008) et qui est également l'objet des analyses de la théorie des systèmes auto-organisés (Kirman, 2007). Ainsi, lorsqu'il est répété, le dilemme du prisonnier peut être surmontée par la genèse de l'IR « tit for tat » (Axelrod, 1981). Le processus par lequel la diffusion a lieu peut être l'imitation tacite, étudiée par André Orléan (2011), mais cette dernière n'est pas exclusive : l'instruction et l'apprentissage sont des modes de diffusion d'une nouvelle institution qui peuvent s'avérer également efficaces²⁸. L'émergence institutionnelle est donc le produit de boucles de rétroaction positive entre gains de puissance et diffusion (figure 4).

²⁷ Durkheim évoque ce type de conventions en ces termes : « nous sommes alors dupes d'une illusion qui nous fait croire que nous avons élaboré nous-même ce qui s'est imposé à nous du dehors » (Durkheim, 1895, p. 47).

²⁸ Pour Durkheim (1895, p. 49-51), l'immense majorité des habitudes collectives vient aux individus par la voie de l'éducation familiale.

Figure 4. L'émergence institutionnelle : le cas des IR informelles



L'un des facteurs explicatifs possibles de la diffusion est la présence de rendements croissants d'adoption (Arthur, 1989), qui implique que les avantages retirés par un individu de sa coordination avec autrui via la nouvelle institution sont jugés supérieurs aux coûts d'intégration de ses règles²⁹. Pour autant, le résultat de ce processus d'émergence n'est pas nécessairement optimal : les travaux évolutionnistes, en mettant en évidence les phénomènes de rendements croissants d'adoption, montrent que les issues possibles de la diffusion des normes peuvent être sous-optimales (David, 1985). De même, les jeux de coordination pure font appel à des solutions dont le seul mérite est d'exister, indépendamment des propriétés intrinsèques de l'objet sur lequel porte la coordination et des coûts qu'elle induit (Schelling, 1981). Par exemple, la monnaie est un de ces objets institutionnels³⁰ : par construction, ses propriétés physiques ne suffisent pas à en déterminer complètement la fonction, ainsi que le montrent les multiples formes qu'elle a revêtues dans l'histoire. L'important ici n'est pas l'objet physique, mais l'objet social qui s'y incarne. La même observation vaut pour d'autres dispositifs étudiés par les

²⁹ On trouve des rendements croissants d'adoption aussi bien dans les IR informelles que dans les IR formelles.

³⁰ Durkheim (1895, p. 46) cite les systèmes financiers, au même titre que les morales ou les dogmes religieux, au nombre des exemples de « faits sociaux » (institutions) que le sociologue doit étudier.

sciences sociales, tels que les langues : leur diversité montre qu'en tant qu'institutions-règles, leur existence importe davantage que leur forme même.

Dans le domaine des IR formelles, l'innovation institutionnelle est elle-même règlementée par des règles formelles : elle survient fréquemment par production d'une règle nouvelle au sein d'une IA existante (innovation «top down »)³¹, mais aussi par innovation « bottom up », dans laquelle plusieurs IA se coalisent pour générer une institution de rang supérieur³². Enfin, la création de nouvelles institutions formelles peut procéder d'une formalisation d'institutions informelles préexistantes³³. Les IA formelles sont générées à partir d'IA informelles par la formalisation des IR qui les constituent. Leurs IR sont *déposées*, pour en officialiser l'existence publique et en pérenniser le fonctionnement. L'IR cesse alors de n'exister que dans les comportements pour exister aussi dans une langue commune à tous – celle du réseau hiérarchisé d'IR formelles constitué par le droit, qui caractérise la communauté nationale. Les analyses proposées par T. Veblen sur l'histoire de la propriété privée s'intéressent à cet aspect de l'innovation institutionnelle qu'est la formalisation (Veblen, 1899, p. 20-25).

Développement : le renforcement institutionnel, ses variantes et ses obstacles

Le régime de croisière de l'évolution des institutions est leur développement. Les institutions n'existent que pour autant que les choix des individus les confirment et les confortent en s'y pliant³⁴. Les théories évolutionnaires font du développement institutionnel, à l'échelle micro- ou macro-économique, le cœur de leur analyse,

³¹ Par exemple, l'adoption d'une nouvelle loi par le Parlement.

³² Par exemple, la construction européenne.

³³ Par exemple, la reconnaissance juridique du mariage.

³⁴ Ainsi, Étienne de la Boétie dévoile exactement la condition institutionnelle du tyran dans son « Discours de la servitude volontaire » : « je voudrais entendre comme il se peut faire que tant d'hommes [...] endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent » (La Boétie, 1577, p. 26).

même si c'est au prix de la cohérence formelle du raisonnement. Ainsi que J. A. Schumpeter le fait remarquer,

« notre système économique n'est pas un système pur mais est en pleine transition vers quelque chose d'autre et, de ce fait, pas toujours descriptible dans un modèle analytique logiquement consistant »
(Schumpeter, 1939, p. 5).

Les changements institutionnels, pour Schumpeter, interviennent aussi bien dans le contexte général de l'action individuelle que dans la conception que l'individu se fait de son environnement. Mais chez cet auteur, le changement premier est toujours situé dans la sphère de la production, qui détermine partiellement les autres changements (Schumpeter, 1911, p. 93-94, 1939, p. 61). Les travaux de Richard Nelson et Stanley Winter (1982), qui constituent la matrice de nombreuses recherches ultérieures sur le sujet, utilisent la métaphore biologique pour caractériser le changement micro-institutionnel : la « mutation » (une modification) des « gènes » (les « routines ») de l'organisation est à la base de son évolution³⁵. C'est l'activité de recherche (« search ») au sein de l'organisation, c'est-à-dire la poursuite d'objectifs d'amélioration ou la découverte de nouveaux problèmes dans les routines existantes qui constitue en général le point de départ de l'innovation (Nelson et Winter, 1982, p. 128-136). Plus récemment, à partir de la notion de « connexion », Jason Potts a proposé une modélisation micro-économique du changement institutionnel dont l'objectif est de dépasser les limites de la métaphore biologique. L'évolution est conceptualisée comme une recombinaison de connexions entre les éléments du système social :

³⁵ Toutefois, nous ne pensons pas pour notre part que le vocabulaire de la génétique puisse apporter autre chose que des images stimulantes, mais potentiellement trompeuses, à la théorie économique évolutionnaire.

« Lorsque les connexions changent, la structure du système change aussi. Lorsque la structure change, les propriétés dynamiques du système changent aussi. Ceci change les conditions dans lesquelles les connexions existent ; de nouvelles peuvent se former, les connexions existantes peuvent disparaître ou même être renforcées » (Potts, 2001, p. 2)

L'espace des trajectoires d'évolution possible des systèmes n'est pas continu : entre un « régime ordonné » (faible nombre de connexions possibles) et un « régime chaotique » (nombre élevé), les capacités d'adaptation des organisations aux changements affectant leur environnement diffèrent (Potts, 2001, p. 83-97).

La manière dont les comportements affectent l'évolution des institutions peut être brièvement caractérisée : les individus peuvent soit renforcer les institutions en validant leurs règles par leur *application* dans leurs actes, soit les affaiblir en adoptant des comportements qui leur sont contraires (le *contournement* ou le *détournement* des règles). Toutefois, entre l'application et le contournement ou le détournement existent des interstices qui relèvent de l'*interprétation* : la règle n'étant qu'un discours sur le comportement, elle est par nature impuissante à le codifier exactement et l'acteur introduit presque toujours, en agissant, de la nouveauté par rapport à la règle³⁶.

Le système institutionnel interagit donc avec les comportements économiques au travers de boucles de rétroaction. Les comportements de renforcement (l'application de la règle) produisent des boucles de rétroaction positive en créant les conditions d'un renouvellement et d'un accroissement de la puissance de l'institution. Celle-ci peut alors se diffuser à d'autres acteurs, ou, s'il s'agit d'une institution informelle,

³⁶ Il en est ainsi, par exemple, des contrats : leur nature incomplète obligent les agents à s'ajuster en permanence via des interprétations qui permettent que la coordination se fasse dans des conditions satisfaisantes pour les deux parties.

entrer dans un processus de formalisation, ce qui dans les deux cas tendra à augmenter la probabilité pour que de nouveaux comportements d'application apparaissent (*renforcement stationnaire*). Le renforcement peut aussi survenir indirectement, lorsqu'il est provoqué par une interprétation de la règle qui ne la remet pas en question mais élargit son champ d'application : l'institution éprouve dans ce cas ses propriétés d'extension à de nouvelles situations (*renforcement évolutif*).

Mais il arrive aussi que les comportements ne puissent pas trouver de modes de compatibilité avec ce qui est censé les régir. Ces contournements ou détournements des règles altèrent la puissance d'une institution : ils en testent en permanence les limites en lui opposant un comportement susceptible, s'il est répété et diffusé, de constituer l'embryon d'une institution de remplacement³⁷. La puissance de l'institution s'exprime alors dans sa capacité à générer des réponses (*l'auto-correction, la punition*) à ces tests, qui puissent les neutraliser. Par exemple, dans son étude des groupes de travail en atelier, Frederick W. Taylor utilise la notion de convention d'effort à partir du terme d'« *underworking* », en établissant un lien direct entre le comportement individuel et la capacité de l'institution informelle formée par le groupe à répondre aux comportements qui menacent de la remettre en question :

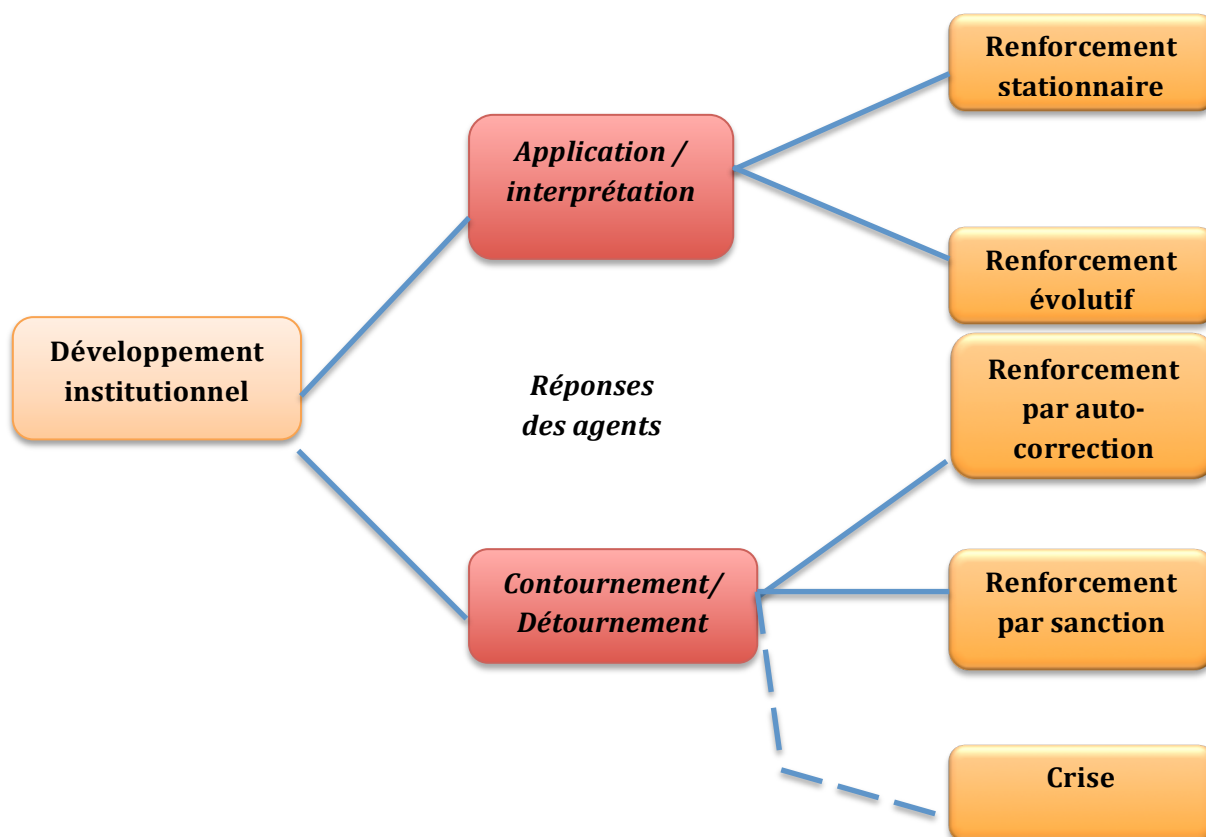
« This man deliberately plans to do as little as he safely can - to turn out far less work than he is well able to do - in many instances to do not more than one-third to one-half of a proper day's work. And in fact if he were to do his best to turn out his largest possible day's work, he would be abused by his fellow-workers for so doing » (Taylor, 1911).

³⁷ Comme nous le verrons plus loin, le recours à la corruption est un exemple de ces comportements-tests : la corruption peut, dans certaines circonstances, devenir une véritable institution de remplacement des institutions formelles préexistantes, qui relèvent de l'État.

Dans cette vision taylorienne du travail en atelier, l'IR de « l'underworking » est protégée par les sanctions émanant de l'IA (le groupe de travail) dont la menace pèse sur les comportements qui risqueraient de la subvertir (le zèle productif). De la même manière, la théorie walrassienne du marché peut être revisitée au moyen de notre schéma de développement de l'institution : l'atomicité, présentée par les auteurs néo-classiques comme une condition structurelle des propriétés allocatives du marché walrassien, est une règle de l'institution – marché qui a pour but d'éviter que les comportements d'un agent individuel puissent remettre en cause la souveraineté du prix sur l'ensemble des participants. Si un producteur (respectivement un acheteur) en vient à représenter une proportion essentielle de l'offre (respectivement de la demande) sur le marché, il est en mesure de subvertir le rôle de l'institution-marché en imposant ses règles via les prix. La puissance du marché comme institution serait alors annulée par celle d'un agent dont il est censé régir, au moins en partie, le comportement³⁸. La souveraineté propre du marché comme institution doit donc être soutenue par celle d'autres composantes de la hiérarchie institutionnelle - ici les lois sur la concurrence. On retrouve avec l'exemple du marché l'une des propositions centrales de l'économie des conventions (Dupuy *et alii*, 1989) : la hiérarchie institutionnelle, qui renvoie à la notion d'encastrement de Karl Polanyi reprise par Mark Granovetter (1985), se doit de rétablir l'asymétrie de la relation individu-institution, pour assurer la souveraineté de l'institution-marché.

³⁸ Nous avons appelé *subversion* de l'IR le processus ascendant qui aboutit au remplacement d'une IR formelle par une autre, initialement informelle (Vercueil, 2002).

Figure 5. Les modalités du développement institutionnel



On voit ici que le renforcement, en tant que modalité de développement de l'institution, ne repose pas exclusivement sur l'application de la règle. Si tel était le cas, notre vision de l'évolution institutionnelle serait limitée à une forme « d'état stationnaire » d'un nouveau genre, dans lequel les règles de l'institution se reproduiraient à l'identique. L'hypothèse centrale de l'évolutionnisme en économie est au contraire que les acteurs développent en permanence des comportements d'essais et erreurs (ou « search », « heuristique », suivant les auteurs) qui travaillent les institutions de l'intérieur et, selon les cas, les renforcent, les altèrent ou les remettent frontalement en cause en menaçant leur stabilité. La distribution et la nature de ces variétés de comportements est constitutive de la pression évolutive qui s'exerce sur l'institution. Dans le cas des IA, la pression évolutive peut provoquer

une réponse directe, par le développement d'une stratégie d'adaptation. Quant la pression s'exerce sur une IR, sa réponse est indirecte et passe par l'IA qui la promeut³⁹.

Crise : le renouvellement et l'effondrement des institutions

Ainsi que le montre la figure 4, la *crise* est une modalité d'évolution extrême d'une institution, puisqu'elle suppose sa destruction. L'approche évolutionnaire intègre la question du dépérissement et du remplacement des formes et structures qu'elle étudie. Dans le cas des institutions, il peut arriver que le phénomène se produise de manière presque imperceptible pour les acteurs, l'abandon de l'institution s'imposant peu à peu, sans heurts particuliers⁴⁰. Dans ce cas, il est difficile de parler de « crise » au sens plein du terme, car on n'observe pas le surgissement soudain et déstabilisant que le concept suggère. Le renouvellement institutionnel, réalisé par la genèse des nouvelles et le dépérissement des anciennes, se développe dans la durée. Mais l'évolution institutionnelle n'est pas faite uniquement de changements marginaux qui finissent par générer des situations qualitativement nouvelles. Elle procède aussi par sauts et brusques changements d'état, au rythme des *crises institutionnelles* qui modifient la structure des interactions sociales.

Ces crises diffèrent selon qu'elles concernent des institutions formelles ou informelles, des IA ou des IR :

- Dans le cas des IR informelles, la crise procède d'une invasion brutale, dans la communauté, de nouvelles règles de comportement qui viennent contredire les anciennes. Il en est ainsi par exemple des conventions, dont certaines comptent parmi les IR les plus labiles. L'éclatement des bulles spéculatives en constitue un exemple particulièrement étudié (Aliber et Kindelberger, 2005).

³⁹ Par exemple, le changement des règles de fonctionnement interne d'une organisation passe par les IA qui la constituent.

⁴⁰ Par exemple, les langues régionales et les patois ont perdu de leur puissance sous la pression de la scolarisation et le passage des générations. Il en est de même de nombre de règles de sociabilité.

Les anticipations cessent de se polariser sur le mouvement haussier des prix futurs, les ordres d'achat cessent d'alimenter la hausse, le doute s'installe parmi les opérateurs sur la valeur des titres échangés, et brutalement la convention s'inverse : les ventes paniques se multiplient, ce qui valide le changement de convention en provoquant l'écroulement des prix. Ces phénomènes ne sont pas éloignés de ceux que l'on trouve dans les mouvements de foules, dont relèvent certaines propriétés des « masses » de Canetti et que Durkheim appelle les « courants sociaux » (Durkheim, 1899, p. 47). Les IA informelles qui en sont les moteurs sont elles aussi transformées par cet effondrement institutionnel. Parfois, elles disparaissent et sont recomposées par l'agrégation d'individus porteurs de nouvelles règles de comportements.

- La crise des institutions formelles relève d'autres processus, qui sont au centre de notre analyse de la transition en Russie. En effet, la *subversion* d'une institution formelle peut être identifiée au processus par lequel des institutions informelles acquièrent plus de puissance qu'elle n'en a pour orienter les comportements des agents. Par exemple, la monnaie nationale devient de moins en moins utilisée pour certains types de transactions, d'autres moyens de réaliser l'achat des biens et services (délai de paiement, troc, substituts monétaires, devises) lui étant préférés. De même, les impôts et les taxes sont de plus en plus rarement acquittés, tandis que divers moyens de se soustraire à l'obligation fiscale (arrangements directs avec les officiers de l'administration fiscale, déclarations non sincères, évasions de capitaux à l'étranger, montages commerciaux, financiers ou juridiques maquillant les revenus) se développent et offrent des solutions de substitution. Plus globalement, en régime de crise des institutions formelles, le conflit, la corruption, l'abus de confiance et l'abus de pouvoir s'étendent, comme autant

de manifestations du changement : ils mettent en œuvre des modalités de contournement ou de détournement des règles formelles et contestent leur empire. Mais par le fait même que les règles formelles sont inscrites dans un ensemble hiérarchisé, l'expansion des comportements de subversion révèle et élargit les fissures de la hiérarchie institutionnelle tout entière, c'est-à-dire, *in fine*, de la souveraineté de l'État lui-même. Il s'agit bien ici de la mise en évidence, au plan institutionnel, d'un *risque de système*, affectant la totalité de la hiérarchie institutionnelle.

Le phénomène est cumulatif, car les boucles de rétroaction que nous avons identifiées pour les processus de développement de l'institution continuent de fonctionner en régime de crise : comme nous l'avons vu, la puissance de l'IR formelle ne dépend pas seulement du nombre de ceux qui la suivent, par des processus qui relèvent notamment du mimétisme ou de l'apprentissage ; elle dépend aussi de la capacité de l'IA qui l'édicte à générer des réponses (*l'auto-correction*, la *punition*) de nature à neutraliser les comportements qui la contestent (*cf. supra*). Or, par son processus même, la crise peut réduire les ressources financières de l'État, ce qui amoindrit sa puissance et par conséquent sa capacité de réponse à l'émergence d'IA subversives⁴¹. Le processus peut alors aller jusqu'à l'éviction de l'État de certaines sphères d'activité considérées comme prioritaires par les IA devenues dominantes⁴².

L'économie institutionnelle du changement que nous avons présentée dans cette partie est une théorie positive de l'évolution économique. Un prolongement naturel de notre réflexion consistera à proposer une vision de l'économie normative qui intègre les analyses que nous avons mises en avant (partie 4). En effet, les théories économiques sont elles mêmes des variétés d'IR. En tant que telles, elles exercent sur

⁴¹ Par exemple, les acteurs du crime organisé.

⁴² La théorie comme l'histoire suggèrent qu'il est aussi possible d'aboutir à une situation dans laquelle l'État tout entier soit subverti en tant qu'institution, c'est-à-dire entièrement soumis aux directives d'un acteur individuel ou collectif distinct de la communauté dans son ensemble.

les individus une forme d'influence qui passe, notamment, par les propositions de politique économique. Mais en tant qu'institutions, elles évoluent également au contact de leur environnement. L'épistémologie que nous défendons doit donc être récursive pour produire une théorie institutionnelle et évolutionnaire de l'économie normative qui soit logiquement cohérente. Dans ce domaine, les programmes de recherches institutionnalistes et évolutionnaires que nous avons confrontés nous semblent à même de produire des propositions innovantes - et utiles pour l'action. Dans la partie suivante, nous nous proposons de revenir sur certaines de ces propositions dans le contexte des transformations de l'économie russe et d'autres économies connaissant des transformations structurelles rapides.

PARTIE 3. De la transition à l'émergence : étude de quelques notions clef pour l'appréhension des transformations de la Russie – et d'autres économies

Cette partie vise à rendre compte de notre effort pour rendre opératoires les concepts de l'économie institutionnelle du changement. Cet effort remonte à nos premiers travaux de recherche, préparatoires à la thèse de doctorat, dans le cadre des séminaires du Centre d'Études des Modes d'Industrialisation (CEMI, EHESS). Notre première communication a étudié les apports de la théorie évolutionnaire à la compréhension de la transition en Russie (Vercueil, 1998). Notre thèse de doctorat a ensuite élargi cette étude à l'ensemble des théories institutionnalistes (Vercueil, 2000), puis a été prolongée par un article explorant la question de la complémentarité des approches institutionnalistes et évolutionnaires dans leur confrontation aux terrains de la transition (Vercueil, 2003b).

« Transition », « mutations », « transformations » : revisiter le changement dans l'économie russe, et au-delà

L'approche de la notion même de « transition » post-socialiste a bénéficié d'apports importants issus des traditions institutionnalistes et évolutionnaire. A la suite de Michael Ellman, nous pouvons distinguer les conceptions « constructivistes » de la transition, qui insistent sur le résultat final, des conceptions « poppériennes », qui mettent l'accent sur l'ampleur des réformes à accomplir. Nous avons montré que le

paradigme standard, adoptant la première approche, avait initialement envisagé la transition comme un *transit transitoire* : l'état initial et l'état final étant considéré comme parfaitement identifiés, il s'agissait d'obtenir un transit de l'économie de l'un à l'autre, dans un temps aussi limité que possible (Vercueil, 2002a, p. 261). Les approches institutionnalistes et évolutionnaires ne peuvent se satisfaire d'une telle conception. Ainsi que l'écrit Toni Lawson,

« un objet social comme le marché n'est pas observable de manière pertinente comme quelque chose qui existe *et* qui est sujet au changement, comme si l'existence et le changement étaient deux aspects entièrement séparés de celui-ci. [...] Plutôt, les entités sociales comme les marchés, les systèmes politiques et les ménages doivent être comprises comme des processus, comme des structures d'interactions répétées, dont le changement est conçu non pas (ou non pas seulement) comme un événement extérieur, résultat d'un choc exogène ou extérieur, mais comme une partie intégrante de ce qu'est le système ou l'objet en question » (Lawson, 1997, p. 171).

La perspective institutionnelle et évolutionnaire que nous envisageons traite la transition comme un processus : au sein de la *hiérarchie institutionnelle* (partie 2) des économies de type soviétique, les structures sont modifiées de manière à décentraliser les relations entre les agents économiques, mais il n'est pas possible d'assigner *a priori* une fin déterminée à ce processus. C'est donc une approche poppérienne de la transition qui est construite par les approches relevant de l'économie institutionnelle du changement. Ainsi en est-il, par exemple, de Jacques Sapir, pour qui le processus de transition, contrairement à sa caractérisation par la théorie standard,

« cesse de signifier le remplacement des diverses formes de coordination par un mécanisme unique, qui serait celui de l'itération [marchande], pour prendre la forme d'une redistribution des domaines de compétence des différents mode de coordination [itération marchande, commandement et réseaux bilatéraux] » (Sapir, 1995a, p. 285).

Dans les approches institutionnalistes et évolutionnaires, la transition devient un concept ouvert, parfois rapproché de celui de *trajectoire* évolutive (Chavance, 2006, p. 9) et associé à la suite d'essais et d'erreurs caractéristique des *innovations institutionnelles d'ampleur systémique* qui accélèrent les processus d'évolution historique, à l'opposé de la *one best way* supposée par les préconisations standard⁴³. Le modèle de capitalisme vers lequel s'engagent les économies anciennement planifiées n'est pas nécessairement clair, car les économies de marché présentent elles-mêmes une grande variabilité institutionnelle (Murrell, 1991, Boyer, 1993). Pour rendre compte du caractère ouvert du processus, mais aussi pour insister sur sa dimension institutionnelle, nous avons défini la transition post-socialiste comme une *innovation institutionnelle d'ampleur systémique* (Vercueil, 2002a, p. 273), qui agit comme un accélérateur de l'évolution de la hiérarchie institutionnelle dans son ensemble.

Le terme d'*économies mutantes* illustre cette définition de la transition comme processus ouvert. Domenico Mario Nuti qualifie les économies anciennement socialistes de *systèmes mutants*, composés de résidus de l'ancien monde - règles et comportements hérités de l'économie planifiée, populisme des élites, régime de fonctionnement clientéliste des administrations,...- et d'éléments qui font défaut à la cohérence du nouveau monde - manque d'infrastructures matérielles et immatérielles telles qu'un système légal non contradictoire, d'une jurisprudence

⁴³ Pour une discussion de cette question, voir par exemple Chavance et Magnin, 1995.

faisant autorité, d'habitudes qui fondent les réputations des organisations, de la confiance nécessaire au respect des contrats, du caractère stabilisateur des anticipations, de l'effectivité des règles de résolution des conflits, de la fiabilité des ressources financières de l'État,...-. La coexistence de ces résidus et des éléments manquants donne naissance à des éléments nouveaux qui diminuent l'efficacité économique d'ensemble – glissement vers l'économie souterraine, rétention de main d'œuvre des chefs d'entreprise, recherche de situations de rente, crime organisé,...- (Nutti, 1994, p. 725-726). Le terme de « mutation » se retrouve chez d'autres auteurs pour qualifier la transition en Russie : « économie de commandement mutante » combinée à un capitalisme dans lequel de nombreux attributs des économies de marché sont absents pour Schlack, « forme mutante (et de ce fait inefficente) de marché » pour Buzgalin (Schlack, 1996, p. 618, Buzgalin 1996, p. 3).

Au delà du cas de la Russie, les transformations que connaissent les hiérarchies institutionnelles des économies en transition façonnent des trajectoires singulières, bien loin de dessiner un hypothétique mouvement de convergence vers un modèle unique de capitalisme. C'est cette variété des trajectoires de transformations que nous avons souhaité mettre en évidence dans deux ouvrages écrits en collaboration.

Dans le premier ouvrage (« De la chute du Mur à la Nouvelle Europe. Économie politique d'une métamorphose », avec Jean-Pierre Pagé), nous avons choisi de confronter directement les trajectoires nationales de quatre économies en transition (Russie, Pologne, Hongrie, Slovaquie) pour en tirer des enseignements sur la réception nationale des programmes de réformes standards, douze ans après le lancement des premières réformes. Ce travail souligne deux des limites principales du programme standard : son manque d'adaptation aux conditions de chaque économie, qui diffèrent considérablement sur l'ensemble des dimensions de la hiérarchie institutionnelle, et la vision naïve qu'il propose des processus de marché, qui sont

sans discussion affublés des propriétés d'efficacité. Ces deux limites renvoient à l'« angle mort » que représentent les institutions dans la théorie standard : dans le premier cas, la théorie standard considère qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte de la variété institutionnelle interne aux économies de l'Est pour envisager un programme de réforme adapté aux conditions de chaque nation. Dans le deuxième cas, le marché n'est pas considéré comme une institution parmi d'autres, mais comme l'institution majeure de l'économie, qui détermine les conditions d'évolution des autres dispositifs institutionnels.

De ce fait, le programme standard est à chaque fois mis en œuvre dans des conditions différentes et à des degrés divers. Par exemple, l'idée d'un « modèle polonais de la thérapie de choc » est contestée sur la base d'une analyse diachronique détaillée des réformes et de leurs effets. De même, l'idée défendue dans l'ouvrage est que le modèle hongrois de réforme s'est écarté de celui préconisé par les institutions financières internationales, en partie du fait de conditions initiales très différentes de celles prévalant dans la plupart des autres économies d'Europe centrale et orientale. La Slovaquie s'est, elle aussi, peu conformée au rythme de réformes préconisé par le paradigme standard de la transition, retardant notamment les privatisations, sans pour autant que sa trajectoire économique en soit affectée : ses performances en termes de croissance et de compétitivité, mais également le maintien de la cohésion de sa société en font l'une des réussites de la première décennie de transformations. Les conditions dans lesquelles l'économie russe a lancé son programme radical de réformes fin 1991 sont également étudiées, montrant que la standardisation des politiques économiques impulsée alors par le modèle dominant s'est partout heurtée à des résistances issues à la fois des coalitions politiques de chaque situation et de la difficulté à appliquer des outils de gestion macro-économique conçus et développés dans des économies de marché dont les hiérarchies institutionnelles sont largement

stabilisées dans des économies où ces hiérarchies sont en plein bouleversement (Pagé et Vercueil, 2004).

Dans le deuxième ouvrage collectif (« Nouvelles Europes. Trajectoires économiques et nouveaux défis », co-dirigé avec Nathalie Rodet-Kroichvili et Pétia Koleva), la démarche adoptée a été différente. La dimension théorique de l'analyse est davantage affirmée, elle détermine la structure de l'ouvrage : ce sont les thématiques principales de l'analyse et non les pays qui organisent le livre. L'équipe de direction de l'ouvrage a construit un *cahier des charges théorique* dans lequel les approches institutionnalistes et évolutionnaires sont confrontées dans une perspective à la fois historique et épistémologique, en soulignant en quoi leurs résultats sont susceptibles de renouveler et d'enrichir la compréhension des processus de la transition systémique en Europe centrale et orientale. De ce cahier des charges ressortent quatre propositions principales :

- *Les institutions sont des solutions provisoires*, mais stabilisées, trouvées par les groupes sociaux aux conflits d'intérêts qui les traversent. La dynamique institutionnelle est donc toujours accompagnée de conflits, plus ou moins ouverts. L'analyse de la transition doit impérativement intégrer la question des conflits si elle veut prétendre rendre compte de manière plus précise des transformations économiques d'Europe centrale et orientale que le paradigme standard de la transition.
- *L'évolution est toujours mixte*, faite notamment de sélection spontanée et artificielle des institutions. Les réformes engagées par les politiques rencontrent des réactions de la part des agents individuels dont la combinaison peut contredire leurs prévisions et déboucher sur des trajectoires inédites et imprévisibles. Malgré la pression sélective exercée sur les comportements et les institutions par l'évolution de la hiérarchie institutionnelle – en l'espèce, pour la plupart des économies d'Europe

centrale et orientale, l'attracteur institutionnel que constitue l'Union Européenne -, la convergence économique et institutionnelle n'est jamais acquise, ni même certaine : elle est à chaque instant susceptible d'être remise en cause, comme tous les processus d'évolution économique, ainsi que nous l'avons montré dans la partie 2. Cette deuxième proposition peut être illustrée dans l'actualité récente par la crise de l'euro, qui illustre le caractère contingent des institutions humaines, mêmes celles qui sont communément considérées comme les plus stables.

- *L'action collective joue un rôle déterminant dans l'évolution économique.* Les analyses institutionnalistes caractérisent de manière précise l'interaction entre les IA (cf. partie 2), en particulier l'État, et les individus, en mettant en évidence la variété des modes de coordination possibles entre individus et organisations, public et privé, échelon national et échelon local. Ces analyses doivent être mobilisées dans le cadre de la transition pour mettre en évidence les conditions d'efficacité de chaque mode de coordination, à l'image des travaux d'Elinor Ostrom (1990).
- *L'évolution est un processus cumulatif,* car l'institution est à la fois effet et cause des comportements, dans une interaction qui provoque des discontinuités, bifurcations et, parfois, des blocages. Les évolutions observées dans les pays d'Europe centrale et orientale peuvent être accélérées, ou inversées, suivant que s'enclenchent des dynamiques de renforcement ou de crise (cf. partie 2). L'analyse institutionnaliste et évolutionnaire se doit de développer les outils pour ausculter et interpréter les signaux, parfois faibles, qui sont susceptibles de trahir le basculement d'une économie vers telle ou telle dynamique.

Une fois ce cahier des charges posé, nous l'avons proposé à onze auteurs familiers des économies d'Europe centrale et orientale que nous avons préalablement identifiés. Il s'agissait pour eux de ce saisir de la grille d'analyse que nous propositions

et de l'appliquer à une thématique transversale entrant dans leur champ de compétence. Les thématiques sélectionnées ont été les droits de propriété, le régime monétaire et la responsabilité sociale des entreprises, le système de distribution, le marché du travail et les dynamiques d'investissements directs étrangers, mais aussi une réflexion plus large sur la diversité des capitalismes. Chaque article propose ainsi une illustration de la variété des hiérarchies institutionnelles évoluant dans le champ concerné.

Au delà du cas russe, nous avons également étudié les transformations économiques d'Europe centrale et orientale au travers de l'exemple de la Hongrie (Vercueil, 2008a, 2009a, 2010a). Dans ces articles, l'approche théorique était maintenue à distance, l'objectif principal étant de mettre en perspective des évolutions conjoncturelles impulsées par les politiques économiques. L'analyse a été plus récemment centrée sur l'Eurasie (Vercueil, 2011d), dans une analyse comparative au travers d'un panorama des principales transformations structurelles des économies du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe orientale (dont la Russie) durant les vingt dernières années.

Enfin, dans la deuxième moitié des années 2000, nous avons commencé à étudier la question de l'*émergence* en économie, qui nous a semblé intéressante à plus d'un titre : d'une part il s'agit de l'une des figures contemporaines du changement, qui à ce titre appelle des confrontations avec les autres variantes que sont les notions de « transition », « développement », « transformation » qui lui sont antérieures ; d'autre part, l'histoire de la notion et son succès journalistique actuel s'accompagnent d'une certaine ambiguïté sémantique qui appelle, selon nous, une clarification : à l'image des pays industrialisés, les « pays émergents » recourent une grande variété de configurations institutionnelles, reflets de la variété des trajectoires empruntées par

ces économies, au nombre desquelles se trouve la Russie et la Chine, parfois encore qualifiés de « pays en transition ».

L' « émergence » économique : thème et variations

L'expression « marchés émergents » a trente ans. Comme d'autres expressions qui ont connu un certain succès, ses utilisations successives ont donné lieu à des transformations et des glissements de sens qui peuvent avoir de l'importance pour la compréhension qu'on en a aujourd'hui. La généalogie du terme montre qu'il est issu de la communauté financière, dans une tentative de donner « le tour le plus spectaculaire possible pour la communauté des investisseurs »⁴⁴ aux produits financiers élaborés à partir des valeurs boursières d'entreprises cotées sur des marchés financiers du Sud-Est asiatique. Le succès de cette initiative, lancée en 1981, amena de nombreux fonds d'investissements occidentaux à s'intéresser à ces nouveaux marchés financiers, récompensés par des rendements moyens qui, en une vingtaine d'années, ont surpassé de 50 % la rentabilité des indices de marchés financiers des pays industrialisés comme le *Standard and Poor's 500*.

A partir de l'expression « emerging markets », forgée par et pour la communauté financière, une expression dérivée, « emerging market economy » est forgée, qui vise à répondre aux questions que se posent les investisseurs sur les fondamentaux économiques des marchés dans lesquels ils investissent : les marchés financiers peuvent-ils avoir un rendement élevé sans risque, si les fondamentaux économiques (croissance, comptes publics, relations économiques extérieures...) ne les supportent pas ? La réponse étant toujours négative, l'analyste doit nécessairement s'intéresser

⁴⁴ Van Agtmaël, *The Emerging Markets Century*. New-York : Free Press, 2007, Introduction.

aux « économies à marchés émergents » et à leurs caractéristiques macro-économiques pour étayer ses conseils quant aux placements financiers concernés⁴⁵.

Des économies à marchés émergents, on aboutira aux économies émergentes par un élargissement progressif de l'approche. L'analyse économique, académique comme celle destinée au grand public, va se saisir de la notion d' « émergence » par deux biais : certains articles se proposent de définir la notion pour le grand public, tandis que les publications plus officielles (émanant de la Banque Mondiale, du FMI, de l'OCDE par exemple) se contentent de proposer des listes indicatives ou, plus souvent, s'attachent à illustrer la notion d'émergence économique par des études de cas ou des ouvrages de réflexion sur des trajectoires économiques de pays en développement⁴⁶.

Malheureusement, les tentatives de définition ne parviennent pas toujours à clarifier le sujet : si le FMI et la Banque Mondiale (dans le *World Economic Outlook (WEO)* et le *World Development Report (WDR)* respectivement) choisissent de présenter les pays en fonction de critères géographiques (ce qui semble naturel puisque correspondant à leur organisation interne, régionalisée), le WEO utilise à plusieurs reprises les notions d'Asie émergente et d'Europe émergente, alors que l'Afrique, l'Amérique latine et le Moyen-Orient n'ont pas droit au qualificatif. L'Europe émergente au sens du WEO exclut quant à elle les pays de la CEI ainsi que la Géorgie, qui sont traités à part⁴⁷.

⁴⁵ Voir, par exemple, l'emploi de ces termes dans les publications annuelles du « Global Development Finance », rapport de la Banque Mondiale sur les conditions de financement des pays en développement.

⁴⁶ Les sources de ce dernier type sont nombreuses. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'ouvrage de Shahid Javed Burki, qui fut successivement en charge de l'Asie et de l'Amérique latine à la Banque Mondiale, intitulé *Changing Perceptions and Altered Reality : Emerging Economies in the 1990s*. Washington, D.C. : The World Bank, 1999.

⁴⁷ L'Asie émergente elle-même n'est pas exempte de confusion : page 64 de sa livraison d'octobre 2010, le WEO intègre à la notion pas moins de trente pays (en réalité, tous les pays traités appartenant à l'Asie géographique, moins le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie). Puis, page 67 du même ouvrage, le même terme ne recouvre plus que 12 pays ou entités (Chine, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Corée du Sud, Malaisie,

Durant les trois dernières décennies, l'évolution terminologique de la famille des « émergents » s'est donc avérée riche en ornements : après une première phase de culture hors sols des marchés financiers concernés, les sociétés d'investissement ont intégré dans leur réflexion certaines composantes du substrat économique de ces marchés. De cette première évolution est née la notion « d'économies émergentes », qui a commencé à se répandre au gré des publications officielles et articles de revues économiques et correspond à une vision élargie à la sphère non financière. Les termes de « pays émergents » ou de « puissance émergente », pour les plus peuplés d'entre eux, en sont des dérivés sur les champs politique et diplomatique, qui s'imposent désormais dans les programmes et les manuels scolaires, notamment en France⁴⁸. Mais il n'est pas impossible que la notion initiale de « marchés émergents » revienne boucler le cycle : un nombre croissant d'analyses se sont intéressées dans la dernière décennie aux modes de consommation de la population de plusieurs économies émergentes, à mesure que les investissements productifs prenaient le chemin des investissements financiers et renouvelait l'intérêt pour le potentiel commercial de ces pays. Le terme de « marché » reprend alors un peu de son sens originel, celui de l'endroit où s'échangent des marchandises physiques entre des personnes physiques.

Reste la notion d'émergence. Si l'on fait abstraction de la dimension communicationnelle de son introduction en 1981, peut-elle être d'une quelconque utilité pour l'analyse économique ?

Notre réponse est affirmative. Comme la notion de « transition », qui a elle aussi été introduite dans les dernières décennies, elle suppose un processus de transformation dont la vitesse propre n'est pas celle des phénomènes routiniers. Un autre intérêt de

Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande). De son côté, la Banque Mondiale ne propose pas, dans son rapport sur le développement dans le monde, de définition établie d'une économie émergente.

⁴⁸ Le terme de « puissances émergentes » est ainsi employé dans le programme de Géographie de la classe de 4^{ème}, applicable à partir de la rentrée 2011.

cette notion est qu'elle plonge l'objet d'analyse dans un contexte qui lui donne une partie de son sens : celui de la mondialisation. Cet aspect de l'émergence nous semble déterminant pour les transformations qu'elle implique : les économies émergentes ont été, dans un processus qui mérite examen, immergées dans les flux d'échanges mondiaux durant leur processus d'émergence. Nous avons analysé l'interaction entre l'émergence et l'ouverture en comparant les trajectoires de la Russie et celles du Brésil, de l'Inde et de la Chine (Vercueil, 2012d). Le terme suppose aussi un avenir ouvert, ce qui l'intègre mieux à la réflexion évolutionnaire que le concept de « transition », qui a donné lieu à de nombreuses interprétations téléologiques. Enfin, dans l'approche systémique dont certains résultats sont utilisés avec profit par les auteurs relevant de l'économie institutionnelle du changement, l'émergence reflète la faculté qu'ont certains systèmes à développer des propriétés qui ne pouvaient être prédites par l'observation individuelle de leurs éléments constitutifs isolés. Au prix d'un léger glissement de sens, il est possible de soutenir l'idée que l'émergence des BRIC, par exemple, est une « propriété émergente » de la mondialisation.

Une définition pragmatique de la notion « d'émergence économique »

L'émergence économique est une notion intrinsèquement dynamique : elle est avant tout un processus, qui se traduit par une progression rapide et significative le long de deux dimensions qui nous semblent principales, mais non exclusives : le revenu et les échanges extérieurs. Leur croissance rapide permet aux économies émergentes d'espérer sortir à terme du sous-développement (certains pays émergents y étant d'ores et déjà parvenus, sont désormais exclus de la catégorie d' « émergents », comme la République tchèque ou la Slovaquie), tandis que leur ouverture les intègre plus profondément dans les flux d'échanges mondiaux. Ces phénomènes sont tous deux liés à des transformations institutionnelles approfondies, initiées pour certains depuis trois décennies et qui se poursuivent encore aujourd'hui. Elles concernent, en

particulier, le degré de centralisation des décisions économiques et les modes de coordination entre les agents, le rôle économique de la puissance publique, la production de règles par les agents privés, les relations économiques entre les agents résidents et les non-résidents, mais également la question monétaire et le système financier, le système de protection sociale, le développement des infrastructures de communication, les modes de consommation et les styles de vie, *etc.* Les pays émergents se caractérisent donc par un changement institutionnel plus rapide et plus profond que celui que connaissent actuellement les pays industrialisés et par le niveau de revenu par habitant auquel ils sont désormais parvenus, qui se situe à un niveau intermédiaire entre les autres pays en développement et les pays les plus avancés.

D'où la définition synthétique que nous proposons ici de l'émergence économique : *l'émergence est un processus de transformation institutionnelle de pays à revenus intermédiaires qui se traduit par une forte croissance économique et une participation accrue aux courants d'échanges mondiaux.*

A partir de cette définition institutionnaliste de l'émergence économique, nous avons proposé une identification des économies émergentes, en utilisant trois critères : celui de « revenu intermédiaire » (le PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat devant être situé pour les émergents entre 10 et 75 % du niveau moyen de l'Union Européenne), celui de « croissance économique » (le niveau de croissance cumulée du PIB sur la décennie 2000 doit être supérieur à celui de l'Union Européenne), celui « d'ouverture et transformations institutionnelles » (combinant des observations qualitatives et quantitatives, concernant le niveau de protection tarifaire, la croissance des flux d'échanges et l'intégration aux institutions internationales). En croisant les bases de données de la Banque Mondiale, de la Groeningen University et de l'Organisation Mondiale du Commerce, nous identifions une cinquantaine

d'économies émergentes, représentant un peu moins de la moitié du PIB mondial et les deux tiers de la population. La Russie, l'Inde, la Chine et le Brésil font partie des pays émergents retenus (Vercueil, 2011a). Le tableau 1 présente une liste d'économies émergentes organisée par niveau de revenu par habitant et par continent.

**Tableau 1. Liste des économies émergentes
ordonnées par PIB/hab en \$ PPA (données 2009)**

	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Proche et Moyen Orient
PIB/hab (PPA) compris entre 10 % et 25 % de la moyenne UE (3000-8000 \$) : 12 pays	Moldavie (3524), Géorgie (6220), Bosnie Herzégovine (6650), Arménie (7389)	Vietnam (3510), Inde (3598), Philippines (3944), Indonésie (4746)	Maroc (4795), Egypte (6334)	Equateur (7666)	Jordanie (6275)
PIB/hab (PPA) compris entre 25% et 50 % de la moyenne UE (8000-16000 \$) : 25 pays	Albanie (8178), Ukraine (8328), Serbie + Monténégro (9641), Macédoine (10230), Azerbaïdjan (10842), Roumanie (11956), Turquie (13053), Bulgarie (14227), Lettonie (15420)	Thaïlande (9461), Chine (9638), Kazakhstan (14005), Malaisie (15672)	Angola (8004), Tunisie (9864), Afrique du Sud (10971)	Pérou (9166), Colombie (9739), Brésil (10793), Venezuela (10811), Uruguay (14082), Argentine (14761), Mexique (15025), Chili (15273)	-
PIB/hab (PPA) compris entre 50 % et 75 % de la moyenne UE (16000-24000 \$) : 8 pays	Belarus (16608), Lituanie (17295), Russie (18224), Croatie (18396), Hongrie (20083), Estonie (20181), Pologne (20625), Slovaquie (23907)	-	-	-	-

Source: The Conference Board Total Economy Database, January 2011, <http://www.conference-board.org/data/economydatabase/>

Pays limites : Arabie Saoudite, Yemen, République tchèque, Slovaquie, Chypre, Malte, Syrie.

Pays candidats⁴⁹ manquants ou sans données dans la base de données Groningen University : Algérie, Costa Rica, République Dominicaine, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Liban, Libye, Panama, Roumanie, Salvador.

Dans un article récemment publié, nous avons énoncé trois conjectures sur la nature du processus d'émergence que les BRIC ont illustré : la première stipule que *la cohérence institutionnelle est un préalable à l'émergence économique*. S'il existe un point commun entre les phases d'accélération de la croissance de ces trois pays, c'est la capacité retrouvée des élites politiques à construire les bases d'un accord social sur l'agencement des principales institutions de l'économie. Il ne s'agit pas ici de reprendre textuellement le concept régulationniste de « complémentarité institutionnelle », issu des travaux de Robert Boyer (2003), qui implique des contraintes fortes sur l'arrangement institutionnel de l'économie, mais d'une forme que l'on peut qualifier de « faible » de complémentarité, qui suppose l'absence de contradiction forte entre les modes de fonctionnement de chaque composante de la hiérarchie institutionnelle. Dans des situations historiques et à des moments différents, les BRIC ont connu, peu avant les débuts de leur émergence, une mise en cohérence de leur canevas institutionnel (Vercueil, 2012e, p. 26-28). La deuxième conjecture que nous formulons dans cet article est que *les trajectoires réussies ont été pilotées en temps réel*, et non pas par la mise en place d'une doctrine de réforme préétablie, valable en tout temps et en tous lieux suivant l'hypothèse du paradigme standard de la transition. Cette proposition nous conduit à privilégier l'analyse des caractéristiques spécifiques du contexte des transformations sur la recherche d'invariants qui seraient prévus par la théorie et sur lesquels on pourrait appuyer des préconisations de politique économique (Vercueil, 2012e, p. 32-33). La troisième conjecture résulte en partie de la précédente : la variété des politiques menées au sein des BRIC durant les trente dernières années nous conduit à estimer qu'*il n'existe pas de one best way de l'émergence* : compte tenu de l'hétérogénéité des contextes

⁴⁹ Pays candidat : pays dont les données ne figurent pas dans la base de l'université de Groningen, mais dont le PIB/hab en \$ PPA fourni par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, <http://hdr.undp.org/fr/>) les situe dans la fourchette admissible.

institutionnels, il n'est pas possible de déterminer une séquence optimale de mesures de politique économique qui dessinerait la trajectoire optimale d'émergence pour ces économies (Vercueil, 2012e, p. 34).

Tout comme Alain Piveteau et Éric Rougier (2010), nous considérons que désormais, le concept d'« émergence économique » n'est plus cantonné à une appellation théorique et légèrement commerciale de réalités qui pourraient exister indépendamment de lui. Au contraire, il représente des évolutions concrètes, massives et multiformes, dont les logiques propres d'évolution et les conséquences sont encore loin d'être totalement explorées.

Mais la notion de « marché émergent », tout comme ses avatars répertoriés précédemment, revêt une dimension supplémentaire, qu'une économie institutionnelle du changement nous semble à même de saisir : elle témoigne des interactions fortes qui existent entre les réalités sociales et les analyses qui en sont faites par les acteurs. Par exemple, le terme de « BRIC », issu lui aussi d'une analyse financière encapsulée dans une démarche de marketing, est devenu en quelques années une réalité géopolitique (Vercueil, 2011a). L'approche pragmatique défendue par les théories institutionnalistes, pour lesquelles les théories émises sur les faits sont aussi importantes à saisir par l'analyse que les faits sociaux eux-mêmes est, de ce fait, clairement illustrée par les notions de « transition » et d'« émergence » économiques.

PARTIE 4. La dimension géoéconomique des transformations russes

Pour la théorie standard, la géométrie de l'espace économique est celle d'un champ : les deux forces principales de la microéconomie, la rationalité et les prix, s'y appliquent de la même manière en chaque point. Pour les approches institutionnalistes et évolutionnaires, l'espace économique est, au contraire, anisotrope : chaque point du territoire est, du fait de l'état de ses infrastructures et des conditions institutionnelles locales, susceptible de réagir différemment à une même impulsion venue de l'extérieur. De plus, un territoire possède des ressources et des points de vulnérabilité qui lui sont spécifiques et qui impriment une certaine forme à sa dynamique propre, ainsi qu'à ses relations avec son voisinage. Autrement dit, *les institutions ont une dimension territoriale irréductible*. Les transformations d'une économie comme celle de la Russie, vaste comme dix-sept fois la France, jouxtant l'Asie, le pôle Nord et l'Europe occidentale et dont la structuration par la planification soviétique a revêtu un aspect territorial encore très prégnant, comportent des contraintes géoéconomiques différenciées qu'il faut intégrer à l'analyse.

Spécialisation productive, ouverture économique et polarisation du territoire

Dans notre thèse de doctorat, nous avons abordé la question du développement économique territorial par le biais de celle de la spécialisation productive. Pour caractériser l'héritage de la planification centralisée, nous avons distingué trois échelles géographiques de la spécialisation : la spécialisation au sein du Conseil d'Aide Économique Mutuelle (CAEM), dont le degré d'élaboration en URSS peut être considéré comme limité, compte tenu du rôle particulier qu'elle y tenait (Vercueil, 2000, p. 112-116) ; la spécialisation intra-URSS, qui reproduit de façon accentuée l'asymétrie existant à l'échelle du CAEM entre le centre (ici la RSFSR), comparativement peu spécialisé, et la périphérie (ici les quatorze autres républiques fédératives), qui l'est davantage (Vercueil, 2002a, p. 134-135) ; enfin, la spécialisation productive territoriale interne à la Fédération de Russie, qui résulte de la combinaison de ce que nous avons appelé la *spécialisation décrétée*, déterminant la distribution géographique des sites de production suivant les directives de la planification soviétique, et la *spécialisation factorielle*, traduisant la concentration *a priori* des facteurs et des ressources productives dans certaines régions (Vercueil, 2002a, p. 129).

En combinant l'analyse géographique des sites de production et une analyse économique des familles de produits exportés, nous avons décomposé le profil d'exportation de la Russie à la veille de la thérapie de choc (1991) en trois groupes inégalement répartis sur le territoire. Chacun de ces groupes se caractérise par une forme propre de polarisation géoéconomique :

- Les matières premières extraites sur le territoire de la Russie (61 % des exportations) constituent le premier groupe. Il s'agit des hydrocarbures, (pétrole et gaz pour 80 % du groupe en 1991), dont la répartition géographique de la production est caractérisée par sa concentration dans des zones faiblement peuplées et d'accès difficile : oblast' de Tioumen (districts des Khanti-Mansy et des Iamalo-Nenets), république des Komis ; d'autres gisements sont géographiquement moins marginaux mais sont d'exploitation plus ancienne et de ce fait en déclin : le Nord Caucase, les versants occidentaux de l'Oural (oblast' de Samara, Saratov, Orenbourg, républiques du Tatarstan et du Bachkortostan). Les bassins en phase de développement, voire d'exploration, sont à cette époque encore à l'écart des infrastructures de transport héritées de la planification soviétique (république de Sakha, oblast' de Sakhaline). Les métaux ferreux et non ferreux, les métaux rares, les diamants, l'or constituent l'autre sous-groupe des matières premières exportables : la géographie de leur exploitation ne recoupe pas celle des hydrocarbures, mais elle se caractérise aussi par une forte concentration : l'or est extrait essentiellement en Sibérie orientale (la Kolyma), le diamant en Iakoutie occidentale, l'aluminium dans les oblast' de Touva et de Krasnoïarsk, le nickel en Sibérie centrale (Noril'sk). L'Oural recèle de nombreux gisements de fer et de métaux non ferreux qui ont constitué la base du développement industriel d'Ekaterinbourg (Oblast' de Sverdlovsk) (Vercueil, 2002a, cartes 1 à 4, p. 138-141).
- Le deuxième groupe est constitué de produits semi finis (11 % des exportations en 1991). Produits par première transformation industrielle des matières premières, leur répartition sur le territoire de la Russie relève moins de la spécialisation factorielle et davantage de la spécialisation décrétée que ces dernières. Chimie et pétrochimie forment le groupe principal et sont

réparties sur la dorsale industrielle Nord-Ouest / Sud Est de la Russie. En revanche, la sidérurgie et la métallurgie non ferreuse sont davantage polarisées géographiquement : les complexes de Tcherepovets (oblast' de Vologda), Staryi Oksol et Novo Lipetsk (oblast' de Lipetsk), les centres industriels de l'Oural (Ekaterinbourg, Tcheliabinsk, Magnitogorsk) et l'oblast' de Kemerovo (Sibérie occidentale) concentrent l'essentiel de la production. L'aluminium est produit principalement dans les oblast' de Krasnoïarsk et d'Irkoutsk (Sibérie centrale) (Vercueil, 2002a, cartes 1 à 4, p. 138-141).

- Les industries de biens manufacturés et de biens d'équipement forment le troisième groupe (moins de 10 % des exportations en 1991). Géographiquement, ce groupe est réparti sur la frange européenne de la Russie, ses localisations productives remontant pour nombre d'entre elles à la période pré-collectiviste. Par exemple, la construction mécanique et électrique est surtout présente à Saint-Petersbourg, Moscou et sa région, le bassin de la Volga (le long d'une ligne Iaroslav – Nijni-Novgordo – Volgograd) et les deux versants de l'Oural (Togliatti-Samara et Ekaterinbourg). Mais cette distribution géographique est surplombée par le résultat d'une *spécialisation décrétée* qui s'exprime à un niveau d'agrégation dont les statistiques macro-économiques ne rendent pas toujours compte : celui des approvisionnements. En effet, la planification centralisée a créé, à l'échelle de l'Union Soviétique, un nombre important d'entreprises monopolistes⁵⁰ (675 en 1991, dont plus de 400 en Russie) fabriquant un millier de références⁵¹.

⁵⁰ En 1991, le *Goskomstat* définissait toute entreprise concentrant plus de 25 % de la production nationale comme « entreprise monopoliste ».

⁵¹ 450 types recensés de production étaient fabriqués par une entreprise concentrant plus de 75 % de la production de l'URSS.

Ces derniers chiffres ne sont pas tous significatifs par eux-mêmes. Ils doivent être placés dans le contexte du fonctionnement des institutions de la planification, qui ont limité les possibilités de recombinaison des relations d'approvisionnement entre les sites de production. En effet, l'approvisionnement est conçu par le plan comme une simple liaison technique au sein d'un ensemble productif dont l'échelle est l'Union Soviétique tout entière et dont l'architecture d'ensemble échappe totalement aux responsables de sites. Par construction, les informations dont disposent ces directeurs sur les possibilités alternatives d'approvisionnement sont donc parcellaires, en dépit de leurs tentatives de trouver des solutions à cette asymétrie d'information qui leur est préjudiciable. Le degré réel de polarisation de différentes productions industrielles est donc supérieur à celui qui est affiché par les données officielles, même s'il faut rappeler qu'il est contrebalancé par les « régulations hors plan » (déspecialisation, stockage, économie grise, etc.) élaborées par les industriels sur le terrain pour limiter leur vulnérabilité aux ruptures d'approvisionnement (Vercueil, 2002a, p. 104-107).

Nos travaux sur le potentiel exportateur ont délibérément laissé de côté la question agricole en Russie. Il faut dire que durant les années 1990, le complexe agro-alimentaire n'a pas joué un rôle significatif dans la spécialisation à l'export de la Fédération de Russie, malgré un potentiel productif agricole remarquable à l'échelle internationale. En 1991, les produits agricoles et agro-alimentaires ne représentaient pas 2,5 % des exportations de la Fédération de Russie, alors qu'ils pesaient pour plus de 15 % dans ses importations. L'agriculture a longtemps été considérée comme le domaine « le plus problématique et le plus contrasté de la géographie de l'ancienne URSS » (Brunet *et alii*, 1995, p. 60). Dans ce domaine comme dans d'autres, le rôle des arrangements institutionnel hérités (principalement, les formes de propriété, les méthodes de gestion des terres agricoles, les règles d'allocation des ressources productives et leur traduction sur le terrain), et l'état des infrastructures (transport et

de stockage, équipements de transformation et canaux de commercialisation) jouent un rôle explicatif majeur. L'inertie de ces arrangements institutionnels est importante : ils se sont prolongés assez loin dans les deux décennies de la transition russe (Marchand, 1997, Yefimov, 2003, Grouiez, 2011), illustrant la notion de « lock-in » de la littérature évolutionnaire (Vercueil, 2003b). En outre, ce sont les régions les plus productives de l'agriculture soviétique qui après 1991 ont échappé à la Russie : l'essentiel du *tchernoziem*, à l'Ouest – Biélorussie, Ukraine, Moldavie et Lituanie -, le verger géorgien au Sud et les grandes régions d'élevage du Kazakhstan, qui servait de pays naisseur, au Sud-Est (Nefedova et Brunet, 1995, p. 62). En conséquence, le territoire agricole restant à la Russie se structure le long d'un gradient de rendements agricoles décroissants partant du reliquat russe du *Tchernoziem* (les oblast' de Voronej, Orel, Kursk, Belgorod, Rostov et Kouban notamment), et s'orientant vers l'Est et le Nord Est. L'autre caractéristique de l'agriculture russe est sa dépendance au maillage urbain et aux dorsales de transport : les cartes de production agricole recoupent encore aujourd'hui les cartes d'urbanisation ; la ligne ferroviaire du transsibérien, qui servit de vecteur d'expansion à l'agriculture soviétique vers les « terres vierges » de l'Est, explique toujours la densité relative des exploitations agricoles sur le territoire.

S'agissant de l'agriculture, nous formulons l'hypothèse⁵² que sous la pression des restructurations impulsées par les capitaux étrangers et russes s'investissant dans le secteur, la modernisation en cours pourrait, à l'avenir, en faire l'un des moteurs de la diversification de l'économie russe. Durant la deuxième moitié de la décennie 2000, les années de bonnes récoltes ont déjà fait de la Russie un exportateur de céréales de premier plan. L'accession de la Russie à l'OMC, devenue effective en juillet 2012, ne manquera pas de renforcer le mouvement de transformations institutionnelles et technologiques que connaissent l'agriculture et l'agro-industrie (Vercueil, 2007b).

⁵² Cette hypothèse constitue l'un des sujets potentiels pour des travaux que nous pourrions conduire à l'avenir sur l'économie de la Russie (cf. *infra*, partie 6).

Toutefois, d'autres changements seront nécessaires, notamment dans les infrastructures logistiques et dans le système de financement de l'agriculture, pour que ces évolutions débouchent sur la construction d'un système agro-industriel véritablement cohérent, dont l'efficacité pourrait alors rivaliser avec les principales puissances agricoles du monde.

Au total, notre analyse de la répartition géoéconomique du potentiel exportateur de la Russie met en évidence les discontinuités du tissu productif du pays. Celles-ci sont à la fois techniques, territoriales et diachroniques :

- *Techniques*, car les pôles productifs potentiellement exportateurs ne sont que très faiblement reliés entre eux par la technologie. Ils forment plutôt un archipel discontinu où les productions de base dominent (bois brut, minerais, hydrocarbures, produits sidérurgiques et chimiques de base), même si quelques productions d'excellence ont été maintenues dans des secteurs de haute technologie, le plus souvent liés à l'industrie de la défense. La pratique extensive du *tolling* dans les années 1990 (Vercueil, 2001) illustre cette discontinuité technico-économique de la production dans le contexte des industries de transformation.
- *Territoriales*, car les recompositions issues de l'irruption des logiques de marché après 1991 ont exercé leur influence sur l'héritage décrit précédemment pour opposer des territoires fortement connectés aux marchés mondiaux, où se situent les centres dont les exportations ont été valorisées aux prix mondiaux (Tcherpoviets et Lipietsk pour l'acier, Tioumen pour le pétrole, Moscou pour la finance, etc.) à des espaces relégués aux marges de l'activité économique nationale, englués dans une mono-spécialisation industrielle qui ne trouve plus de demande solvable, à l'échelle locale, nationale ou

internationale, aux nouveaux prix. Dans un travail récent, nous avons insisté sur la concentration régionale des Investissements Directs Étrangers entrants qui approfondit la polarisation géo-industrielle héritée de la planification (Vercueil, 2013b).

- *Diachroniques* enfin, car les productions russes valorisées sur les marchés internationaux sont, du fait de leur banalisation technologique, fortement exposées à des variations de prix qui échappent aux producteurs russes. Ces variations, amplifiées durant la dernière décennie par la financiarisation des marchés des *commodities* et la poussée erratique de la demande des économies émergentes, ont provoqué des chocs sur l'économie russe. La conjoncture récente de la Russie a été marquée de ce fait par des discontinuités plus fortes que celles des pays industrialisés et des autres B(R)ICS (Vercueil, 2012f, p. 177-184).

Les contraintes logistiques de l'exploitation des hydrocarbures en Russie

Le secteur des hydrocarbures est le principal poste d'exportation de l'économie russe. Il offre un exemple unique de trajectoire d'évolution sectorielle où les contraintes géographiques et les conditions logistiques se combinent aux particularités régionales de l'évolution institutionnelle et à la connexion aux marchés mondiaux induite par la transition. Nous avons publié en 2005 une synthèse sur le développement de l'activité pétrolière et gazière russe de la première moitié des années 2000, tant dans ses aspects logistiques (Vercueil, 2005a) que dans ses composantes relevant de l'économie politique (Vercueil, 2005b).

Dans cette synthèse, nous avons montré que les capacités d'investissement des principaux acteurs du secteur constituaient l'un des premiers goulets d'étranglement

de la production future : compte tenu de l'épuisement progressif des capacités des principaux bassins exploités, les possibilités d'extension de la production de pétrole brut dépendent à moyen terme de la mise en valeur de nouveaux gisements. Les estimations de réserves faites par les principales compagnies russes sont entourées d'une forte incertitude et les principales réserves identifiées sont situées en Sibérie orientale, en Extrême-Orient et dans la Sibérie septentrionale⁵³ dont les conditions d'extraction particulièrement difficiles supposent des engagements financiers massifs. Or, depuis la fin des années 1980, l'activité d'exploration et de renouvellement des réserves, dont dépendent à long terme les capacités de production, s'est fortement réduite. L'investissement nécessaire au maintien d'un taux de remplacement des gisements proche de 100 % n'a pas été réalisé. Par ailleurs, une autre condition au développement futur des quantités exportées consiste dans l'extension des capacités de distribution vers l'étranger des huiles extraites (carte 1).

⁵³ République des Komis, région des Nenets.

Carte 1. Distribution géographique de l'activité pétrolière et gazière en Russie, 2009-2010



En bleu : pétrole ; En rouge : gaz ; Ellipses : bassins (% de la production nationale entre parenthèses) ; Lignes : oléoducs ; Pastilles : gisements récemment découverts avec dates de début de mise en production)

Sources : auteur, à partir d'un fond de carte Transneft et de données EIA, Gazprom, BOFIT.

Ici entrent en jeu les contraintes institutionnelles qui pèsent sur le développement du secteur. Les méthodes d'allocation des capacités de transport et la politique d'entretien du réseau de *Transneft*, monopole public de transport par oléoduc, ont fait l'objet de nombreuses critiques, illustrant les problèmes plus généraux posés par l'exploitation des situations de rente en Russie (Vercueil, 2005b). Nous avons également étudié les contraintes posées par la situation des ports d'exportation

d'hydrocarbures⁵⁴, qui assurent environ la moitié des exportations vers les marchés occidentaux, ainsi que le rôle limitant des détroits du Bosphore sur la mer noire et d'Oresund sur la mer Baltique (Vercueil, 2005a). Les stratégies de contournement de ces contraintes par les entreprises russes et étrangères⁵⁵ ont été stimulées, à partir de la deuxième moitié des années 2000, par l'accélération de la hausse des prix mondiaux du pétrole permettant de dépasser les objectifs gouvernementaux à moyen terme en matière de production et d'exportation de production et d'exportation⁵⁶, en dépit des contraintes institutionnelles et logistiques précitées.

Nous pensons toutefois que ces contraintes sont loin d'avoir été réglées et ne souhaitons pas tirer de conclusion définitive sur la base des résultats obtenus jusqu'ici en matière d'output : l'observation des stratégies engagées jusqu'à présent par les principales entreprises du secteur⁵⁷ nous fait penser que la logique de maximisation à court terme de la rente pétrolière demeure la stratégie dominante du groupe, ce qui laisse penser que le sous-investissement accumulé dans les deux dernières décennies produira à nouveau ses effets sur la production dans un proche avenir⁵⁸, en l'absence d'investissements massifs de modernisation et d'exploration en provenance de l'étranger.

⁵⁴ En 2005, il s'agissait de Primorsk, Butinge et Ventpils sur la mer Baltique, Novorossisk, Touapsé et Odessa sur la mer noire. Voir Carte 1.

⁵⁵ inversion de l'oléoduc croate *Adria* permettant son interconnexion avec *Droujba* et le chargement de supertankers dans le port en eaux profondes d'Omisalj ; développement des capacités de ports pétroliers situés sur la Baltique et sur la mer Noire ; prolongement d'oléoducs vers la Chine (Daqing) et le pacifique à partir d'Angarsk et Nakhodka ; développement d'infrastructures à partir des gisements en cours d'exploitation de Sakhaline ; utilisation du terminal de Mourmansk pour ouvrir une nouvelle voie nordique (Vercueil, 2005a).

⁵⁶ En 2010, la Russie a été le premier producteur et le premier exportateur mondial de pétrole brut.

⁵⁷ Lukoil, Rosneft, Gazprom, TNK-BP, Surgutneftegaz, Tatneft, Northgas, Bashneft, Russneft, Itera, Novatek.

⁵⁸ La production de pétrole et de gaz a déjà connu une période de réduction dans les années 1990 (-44 %), avant de reprendre à partir de 1999 (+75 % durant la décennie suivante). En 2009, le niveau de 1990 n'était toutefois pas encore retrouvé.

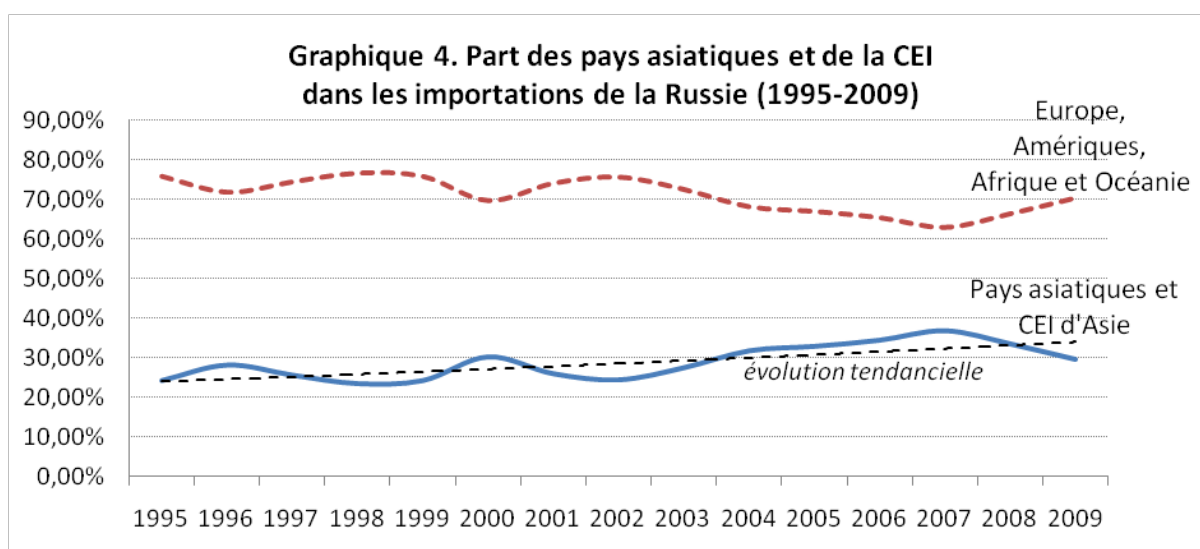
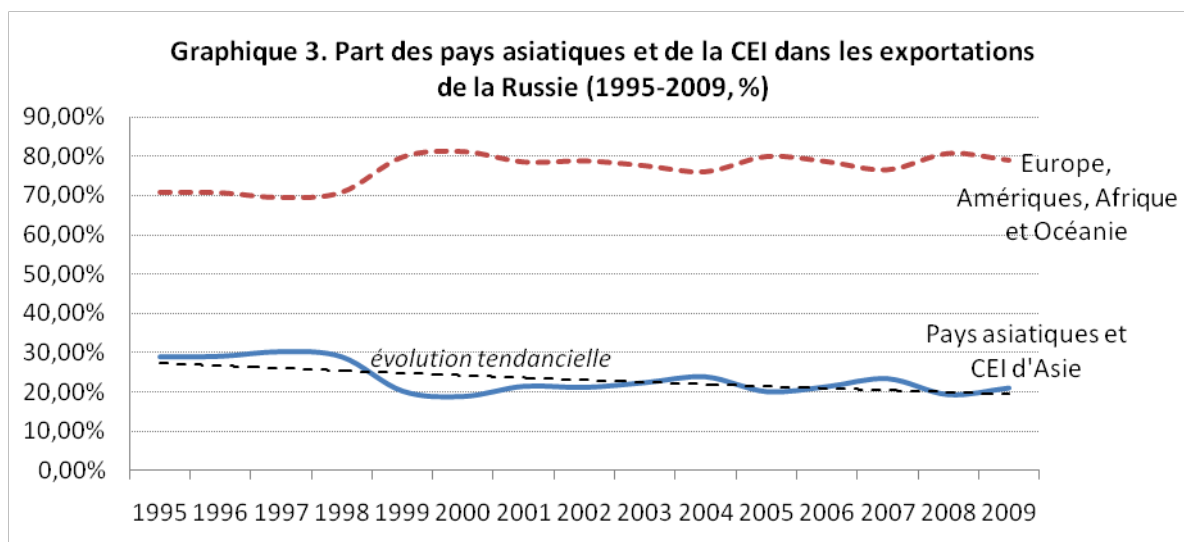
L'Asie, nouvelle frontière de la Russie ?

Parmi les questions posées par l'insertion internationale de l'économie russe figure celle de la répartition géographique de ses relations économiques extérieures. Dans un article récent (Vercueil, 2011c), nous avons étudié la recomposition des relations économiques de la Russie avec l'Asie, proche et lointaine ainsi que ses effets sur le territoire russe : européenne par son histoire et sa culture, la Russie est aussi largement asiatique par sa géographie. La partie de son territoire située en Asie contient une part essentielle des ressources naturelles qui sont à la base de sa croissance récente⁵⁹. Notre étude nous conduit pourtant à relativiser le tropisme asiatique de l'économie russe. C'est que la géo-économie de la Russie est têtue : les visions prophétiques - parfois entretenues par le pouvoir politique - d'une inversion des polarités de la Russie, l'Orient se substituant à la l'Occident comme attracteur extérieur du développement de son économie, se heurtent aujourd'hui encore à des obstacles aussi bien naturels que construits.

L'analyse de l'évolution récente de la structure géographique du commerce extérieur de marchandises et de services de la Russie, ainsi que celle de ses flux d'IDE entrants et sortants confirme la place encore modeste qu'occupe l'Asie dans les relations économiques extérieures du pays (graphiques 3 et 4)⁶⁰.

⁵⁹ La quasi-totalité de sa production de diamants, environ 70 % de sa production d'or et une partie importante (souvent majoritaire) de sa production et de ses réserves de pétrole, de gaz naturel, de charbon, d'argent, de platine, de cuivre, de zinc, d'étain et de bois.

⁶⁰ Les numéros des graphiques correspondent à la numérotation de l'article cité et non de ce document.



Sources : calculs de l'auteur d'après Rosstat, 2011.

L'un des arguments principaux de notre article est que la structure géographique des échanges extérieurs russes est encore largement déterminée par leur composition par produits, combinée aux contraintes logistiques que nous avons évoquées au paragraphe précédent : l'ossature de transport du gaz et du pétrole, héritée de la période soviétique, privilégie les marchés européens. Les investissements consentis pour développer les exportations vers la Chine, le Japon et la Corée du Sud ne sont

pas parvenus à exercer un véritable mouvement de bascule géographique dans cette orientation de départ : l'Union Européenne continue de représenter environ 50 % des débouchés extérieurs de l'industrie nationale. En outre, une telle bascule, si elle survenait à l'avenir, ne résoudrait pas le problème fondamental de la structure par produit du commerce extérieur de la Russie : les échanges avec la Chine, le Japon ou la Corée du Sud reproduisent la polarisation des exportations sur les produits de base et des importations sur les produits manufacturés et les biens d'équipement, déjà repérée dans la structure globale des échanges extérieurs du pays (*cf. supra*, partie 1). Les projets récemment réactivés d'approfondissement de l'intégration économique régionale avec plusieurs pays de la CEI, dont certains sont situés en Asie, ne remettent pas en question ce diagnostic (Vercueil, 2011d). La réorientation des échanges extérieurs vers l'Asie n'est donc, selon nous, une condition ni nécessaire, ni suffisante à la modernisation nécessaire de l'économie russe (Vercueil 2011c, p. 45).

Auscultation des dynamiques territoriales en Russie : les articulations du local au global

L'économie institutionnelle du changement territorial que nous défendons s'est nourrie de confrontations à la diversité des terrains de la Russie. A la faveur d'une coopération interuniversitaire (Projet Tempus 2242 Université de Savoie – Université Catholique de Turin et Université d'État d'Irkoutsk) et de plusieurs séminaires franco-russes organisés dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'Études des Modes d'Industrialisation de l'EHESS et l'Institut d'Économie Prospective Nationale de l'Académie des Sciences de Russie, nous avons pu bénéficier tout au long des années 2000 de multiples rencontres et séminaires de travail avec des acteurs et analystes de l'économie du territoire dans les régions d'Irkoutsk (2003 et 2004), de Vologda (2007 et 2009), d'Astrakhan (2010), d'Oufa (2011) et de Novossibirsk (2012).

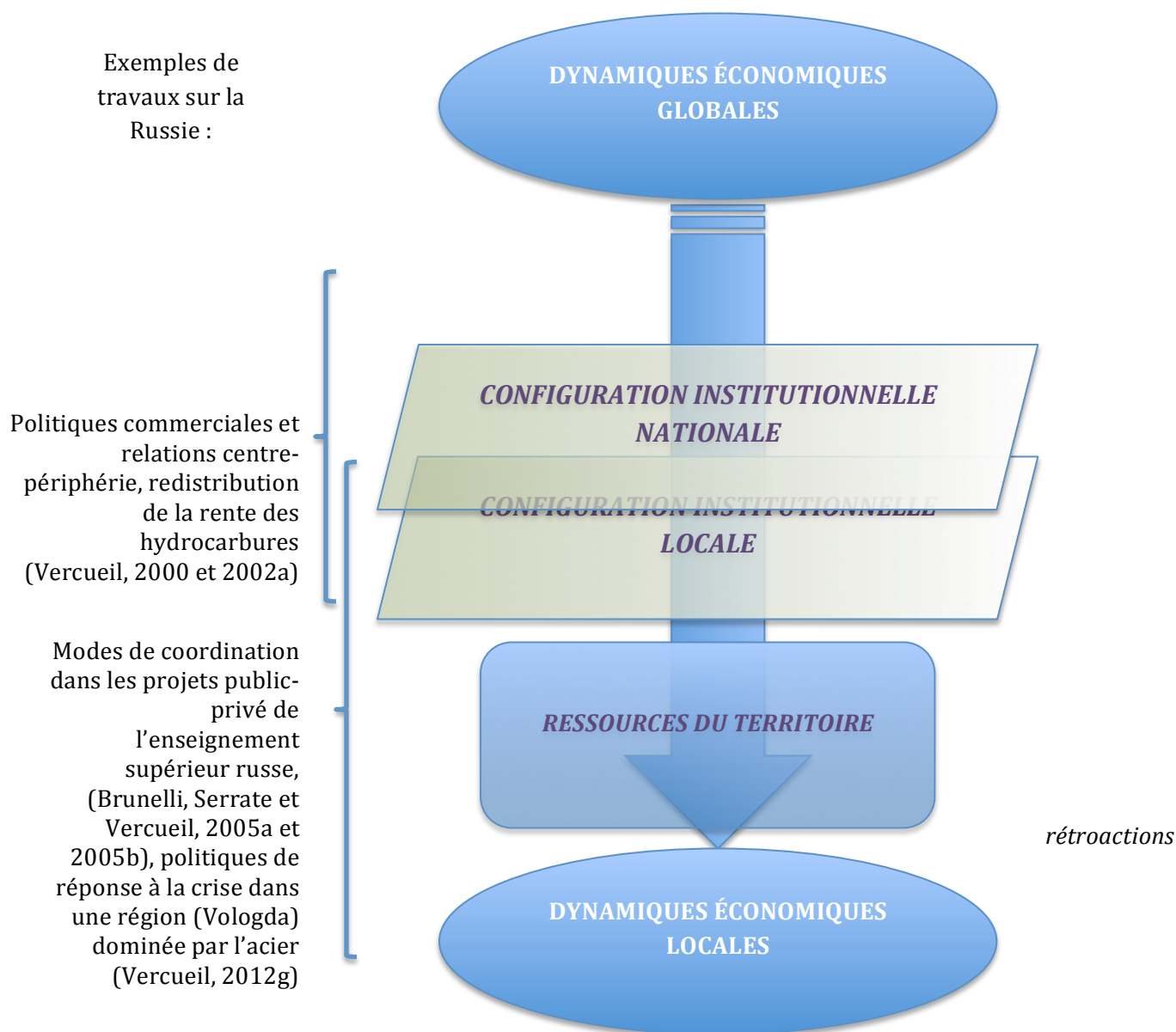
Nous avons tiré de la première expérience de terrain un rapport co-rédigé avec Michele Brunelli (Université catholique de Milan) et Bénédicte Serrate (Université de Savoie) sur les conditions de création d'une interface université-entreprise dans le contexte de la région d'Irkoutsk (Brunelli, Serrate et Vercueil, 2005) ainsi qu'un article sur la question de l'évolution des modes de coordination dans les établissements publics d'enseignement supérieur de Russie (Brunelli, Serrate et Vercueil, 2006). De même, l'étude des réponses apportées par les autorités de la région de Vologda à la crise des marchés de matières premières en 2009 a donné lieu à l'élaboration d'une étude de cas d'économie régionale centrée sur la résilience d'une région dominée par l'acier, étude de cas appelée à devenir un chapitre d'un ouvrage collectif actuellement soumis pour publication (Vercueil, 2012g).

Pour résumer, notre approche des questions territoriales en Russie s'est focalisée sur les conséquences de l'insertion internationale de l'économie russe sur l'organisation de l'espace. Ce faisant, nous avons tenté d'identifier les principaux facteurs qui influencent l'évolution de l'activité locale. Ces facteurs sont les suivants :

- Les moyens (institutionnels, politiques, financiers et humains) dont dispose le centre pour redistribuer vers la périphérie une partie des richesses produites aux divers échelons, déterminant ce que l'on a longtemps appelé en Russie le « fédéralisme budgétaire ».
- La nature de la relation entre les institutions du « centre » et celles de la « périphérie » - les institutions nationales et les institutions locales, par exemple -, en particulier sur les questions liées à la redistribution.

- Les ressources du territoire et les méthodes de gouvernement local, notamment leur capacité à offrir et entretenir un environnement institutionnel stabilisé de nature à accompagner l'initiative privée sur la durée (figure 6).

Figure 6. Les médiations institutionnelles dans l'articulation du local au global



PARTIE 5. Éléments d'épistémologie pour une économie normative

C'est notre étude des conditions de l'évolution de ce que nous avons appelé le *Paradigme Standard de la Transition* (PST) en Russie dans les années 1990 qui nous a amené à réfléchir à l'épistémologie d'une analyse économique normative. Ce qui nous a frappé dans les préconisations de la théorie standard concernant la Russie est qu'elles se sont développées au sein d'un authentique « paradigme », au sens donné à ce terme par Thomas Kuhn. Les propositions du PST s'appuient en effet sur des accomplissements antérieurs de la théorie standard considérés comme « suffisamment remarquables pour soustraire un groupe cohérent d'adeptes à d'autres formes d'activité scientifique concurrentes ; d'autre part, ils ouvrent des perspectives suffisamment vastes pour fournir à ce nouveau groupe de chercheurs toutes sortes de problèmes à résoudre » (Kuhn, 1970, pp. 29-30). Le PST borne et structure le domaine de travail des scientifiques tout en étant complété par des illustrations et mises en œuvre concrètes - les politiques économiques réellement menées, leurs interprétations et l'analyse de leurs effets - qui servent de modèle de résolution pour les problèmes restant à traiter. Nous avons montré que ce paradigme avait souffert d'un *effet d'accordéon* durant la décennie de réformes en étant dans un premier temps simplifié et réduit à l'impératif catégorique de la réduction de l'inflation et de l'annulation des déficits publics, puis, à l'issue du krach de 1998, élargi à nouveau par l'introduction *ex-post* de la notion d'institution dans le vocabulaire des analyses, au prix d'une perte croissante de cohérence interne des

propositions qui finit, au début des années 2000, par le faire disparaître en tant que paradigme (Vercueil, 2002a, p. 225-266).

On pourrait nous objecter que la notion de « paradigme » a été développée par Thomas Kuhn pour s'appliquer aux sciences de la nature et non pas aux sciences sociales, et qu'il n'est pas certain qu'elle conserve son caractère opératoire dans le cadre des sciences économiques. Mais le concept, qui renvoie, pour paraphraser l'auteur, à un ensemble de croyances, valeurs et techniques communes aux membres d'un groupe scientifique, relève de la sociologie historique de la science comme activité sociale organisée et non de la logique ou de la philosophie des sciences naturelles, comme d'autres notions d'épistémologie. A nos yeux, son domaine de validité s'étend donc à l'ensemble des activités structurées de recherche scientifique. En outre, deux autres éléments font selon nous l'intérêt d'un tel concept pour notre propos : le rapport des sciences économiques aux sciences de la nature d'une part, et l'isomorphisme de structure entre le « paradigme » au sens de Thomas Kuhn et l'« institution » au sens que nous lui avons donné plus haut, d'autre part.

La fascination de la théorie standard pour les sciences de la nature ; ses conséquences normatives

Les méthodes et résultats des sciences naturelles ont exercé une influence puissante sur certains courants de pensée en sciences économiques – en particulier la théorie standard, au sens donné à ce terme par Olivier Favereau (1989). C'est une question ancienne, discutée notamment par Max Weber (1917) et Friedrich Hayek (1952), dont les conséquences sont importantes pour l'économie normative. La discussion par Max Weber de la relation des sciences économiques aux sciences de la nature a débouché sur ce qu'il appelle la « confusion des problèmes » :

« Malheureusement la théorie économique a été elle aussi victime du problème typique de la « confusion des problèmes ». En effet, la théorie purement économique en son sens « individualiste », politiquement et moralement « neutre », qui a été un moyen méthodologique indispensable et le restera sans doute toujours, fut conçue par l'école radicale du libéralisme comme le reflet intégral de la réalité « naturelle », c'est à dire de la réalité non altérée par la sottise humaine, et pour cette raison comme ayant le caractère d'un « devoir-être » ; autrement dit on lui a attribué la validité d'un idéal dans la sphère des valeurs au lieu d'un idéaltype à utiliser au cours d'une recherche empirique portant sur l'« étant » » (Weber, 1917, p. 428).

En effet, les modèles élaborés pour comprendre les phénomènes économiques en imitant l'axiomatique des sciences naturelles ont une utilité principalement heuristique. Mais en économie, le modèle scientifique peut être - à tort - détourné de cette fonction pour devenir un modèle normatif, alors qu'il a été conçu pour comprendre ou expliquer, et non pas modifier, le réel :

« Quel que soit le contenu de l'idéaltype rationnel [...] sa construction n'a dans les recherches empiriques que le seul but suivant : « comparer » à lui la réalité empirique et déterminer en quoi elle en diverge, s'en écarte ou s'en rapproche relativement, afin de pouvoir la décrire avec des *concepts aussi compréhensibles et aussi univoques que possible*, la comprendre et l'expliquer grâce à l'imputation causale » (Weber, 1917, p. 428-429).

La critique ultérieure de Friedrich Hayek à l'entreprise scientifique et normative de la théorie standard est plus radicale. Pour Hayek, les tentatives de certains économistes de mimer les méthodes des sciences de la nature, en leur empruntant certains de

leurs outils – l’axiomatique, la formalisation mathématique, la construction de modèles quantitatifs – relèvent du « scientisme » et ne peuvent apporter aucun résultat tangible à la compréhension des phénomènes en cause, car elles font l’hypothèse erronée que les connaissances distribuées aléatoirement parmi les individus formant la société sont réductibles à un savoir maîtrisable par un esprit isolé :

« La connaissance concrète qui guide l’action d’un groupe de personnes n’existe jamais comme un ensemble cohérent et logique. Elle existe seulement sous la forme dispersée, incomplète et incohérente sous laquelle elle apparaît dans de nombreux esprits ; cette dispersion, cette imperfection de toute connaissance est un des faits fondamentaux d’où doivent partir les sciences sociales » (Hayek, 1952, p. 37).

« A tort ou à raison, nous avons tendance à supposer que les autres esprits que nous rencontrons ne peuvent différer du nôtre qu’en lui étant inférieurs, de sorte que tout ce qu’ils perçoivent et savent peut également être perçu par nous et connu de nous. [...] Si nous avons à étudier la conduite d’individus ayant une connaissance largement supérieure à la nôtre, [...] ce ne serait pas en les observant en action que nous pourrions acquérir leur connaissance, mais ce serait en nous mettant à leur école que nous pourrions arriver à comprendre leurs actions » (*Ibid.*, p. 94).

La conséquence principale que tire Hayek de ces réflexions est qu’il est illusoire de prétendre construire une théorie normative de l’action publique sur la base des résultats de la science économique, non pas pour les raisons avancées par la théorie standard – l’efficacité allocative supposée du marché - , mais parce que la connaissance nécessaire pour mettre en œuvre une telle action n’est tout simplement pas atteignable :

« Comme les [phénomènes institutionnels et macroéconomiques] reposent sur des actes individuels que nous ne contrôlons pas, nous ne pouvons pas du moins tenir pour acquis que nous pouvons améliorer ou du moins égaler leurs réalisations par une organisation fondée sur la direction délibérée des mouvements de leurs éléments » (Hayek, 1952, p. 134).

La position que nous défendons, en tant que partie constitutive d'une économie institutionnelle du changement s'intéressant à la conduite des affaires publiques, s'inspire de ces analyses tout en s'en démarquant sur les points suivants :

- *L'exercice de l'énoncé normatif* : Max Weber s'en tient à l'idée d'une « confusion des problèmes » opérée par la théorie néo-classique entre l'explicatif et le normatif. Mais la démarcation absolue qu'il suppose entre ces deux sphères est elle-même un idéaltype : elle correspond à des situations de problèmes intellectuellement (re-) construites par l'épistémologue et ne décrivent pas la réalité de l'activité de recherche en sciences sociales : cette réalité mêle au contraire en permanence les énoncés descriptifs, prédictifs, prescriptifs et performatifs. Presque toutes les propositions des sciences économiques possèdent une double valence, descriptive et performative, du simple fait que l'idée que se fait un individu sur tel ou tel aspect des relations sociales est en puissance une action sur celle-ci. Friedrich Hayek, à ce propos, indique que « non seulement l'action de l'homme sur les objets extérieurs, mais aussi les relations entre les hommes et toutes les institutions sociales ne peuvent se comprendre que par ce que pensent les hommes à leur sujet » (Hayek, 1952, p. 45)⁶¹. Retenant cette approche, qui n'est pas sans rappeler la philosophie

⁶¹ Dans un autre passage, Hayek pousse cette réflexion plus loin : « pour ce qui est des actions humaines, les choses *sont* ce que les personnes qui agissent pensent qu'elles sont » (Hayek, 1952, p. 32), vers un idéalisme où nous ne le suivons pas.

pragmatiste professée par Charles Sanders Peirce, John Dewey ou William James, nous considérons que l'important pour l'analyse scientifique est de dégager aussi clairement que possible les implications d'une proposition qui relèvent du descriptif, de celles qui relèvent du normatif. Le danger, pour la pertinence des sciences sociales comme pour leurs effets sur la société dans son ensemble, ne réside pas dans une hypothétique confusion des problèmes, car ni le scientifique ni ceux qui l'écoutent ne peuvent rester longtemps abusés sur le caractère normatif des propositions à discuter. Il survient lorsque le normatif (le « devoir être ») est présenté comme absolu non discutable, alors qu'il n'est en réalité qu'une possibilité parmi d'autres, un compromis critiquable et toujours améliorable entre plusieurs objectifs concurrents et parfois irréductibles. Le scientifique se fourvoie, non pas lorsqu'il tente de modéliser la réalité sociale, mais lorsqu'il retourne son modèle contre la réalité en intimant à cette dernière l'ordre de s'y conformer. La « neutralité axiologique » appelée de ses vœux par Weber nous sert donc bien de guide méthodologique, mais les conséquences qu'il en dérive sur le type d'énoncés possibles en sciences sociales⁶² ne nous semblent pas épuiser les possibilités pertinentes de la recherche.

- *Les limites du savoir sur la société et leurs conséquences normatives.* La complexité du réel pointée par Hayek⁶³ n'est pas une raison suffisante pour abandonner tout espoir de la saisir avec un degré suffisant de précision pour l'action : si l'on suit la logique de Hayek jusqu'au bout, il n'y a plus de connaissance

⁶² « Une théorie économique ne peut jamais indiquer que ceci : pour atteindre une fin donnée x, la mesure y constitue le seul moyen ou l'un des moyens appropriés conjointement avec les mesures y1 et y2 ; dans ce dernier cas, il existe entre y, y1 et y2 telle et telle différence dans les effets et, éventuellement, dans la rationalité ; enfin l'application de ces mesures et la réalisation de la fin x imposent de prendre en charge les « conséquences subsidiaires » z, z1 et z2 » (Weber, 1917, p. 418).

⁶³ « Les grands accomplissements humains [...] sont plus grands qu'une réalisation individuelle, précisément parce qu'ils résultent d'une combinaison de connaissances plus large que celle que peut maîtriser un seul esprit » (Hayek, 1952, p. 135-136).

sociale pertinente possible, plus d'erreur évitable, la politique économique n'étant qu'un tâtonnement perpétuel dans la pénombre voué à l'erreur. Or, si l'histoire contemporaine propose des enseignements sur la politique économique tout aussi riches que la spéculation théorique, c'est bien que les limites propres à la connaissance des processus sociaux peuvent être sinon totalement éliminées, du moins réduites. Par ailleurs, l'éclatement de la connaissance au sein des individus formant la société, qui est un autre fondement important des critiques adressées par Hayek aux tentatives normatives de l'économiste, cet éclatement n'implique pas l'absence de redondance. Or la redondance des connaissances et des facultés des individus dans la société, dans la construction de laquelle les institutions jouent un rôle décisif, réduit sa complexité et lui confère des propriétés de cohérence et de résilience qui sont critiques pour son évolution. Du fait de ces caractéristiques, les capacités de calcul et de modélisation d'un groupe de scientifiques peuvent plus facilement s'approcher du niveau requis pour en comprendre le fonctionnement de manière pertinente que si les individus ne partageaient pas certaines caractéristiques psychologiques et comportementales – ne faisaient pas société, en somme -, mais fonctionnaient de manière parfaitement complémentaire. De là découle à nos yeux l'intérêt que présentent pour l'économiste les modèles mathématiques et informatiques, la simulation et l'économie expérimentale. Il ne s'agit nullement, en effet, de récuser, ainsi que pourrait nous le suggérer une lecture radicale de la critique hayekienne⁶⁴, l'utilité même de la modélisation quantitative des processus sociaux. Tout au contraire, nous considérons que ces modèles en économie jouent un rôle

⁶⁴ Il nous paraît important de faire remarquer que Friedrich Hayek ne va pas jusqu'à s'élever contre l'effort du scientifique pour saisir, malgré ses limitations, les logiques sociales en action. Ses positions seraient alors contradictoires avec sa pratique. Simplement, il oriente la direction des recherches : « dans cet effort pour reconstruire ces divers modèles de relations sociales, [...] nos données doivent être l'homme et le monde physique tels qu'ils apparaissent aux hommes dont nous essayons d'expliquer les actions ; car c'est seulement ce que savent ou croient les gens qui est le motif de leur action consciente » (Hayek, 1952, p. 47).

analogue à celui que jouent les cartes en géographie : ils proposent des simplifications pertinentes qui développent la faculté de celui qui les utilise de s'orienter dans la réalité. Ils sont ainsi potentiellement utiles pour l'action, à condition que les scientifiques et ceux qu'ils conseillent ne leur confèrent qu'une validité limitée, temporaire, toujours susceptible de corrections et d'améliorations.

Si le paradigme est une institution, alors l'approche normative doit être récursive

Les réflexions qui précèdent font retour sur la notion kuhnienne de « paradigme ». Cette notion est au centre de notre réflexion sur l'économie normative pour une deuxième raison, qui complète celle que nous venons de développer. La structure et le mode d'évolution d'un paradigme le placent en effet dans la catégorie des « institutions » que nous avons définies en deuxième partie, ce qui en fait un élément indispensable d'une théorie institutionnaliste de l'économie normative capable d'éviter le piège du « scientisme » en sciences sociales.

L'isomorphisme structurel entre le concept de paradigme et celui d'institution est en effet complet et il n'est pas surprenant qu'il en soit ainsi : le paradigme est, comme toute institution, une construction collective qui accompagne l'accomplissement de décisions individuelles. En tant qu'institution, le paradigme contribue à organiser le champ de l'activité des individus – en l'espèce, les scientifiques - qui le font évoluer et, en régime de croisière, exerce sur les comportements individuels une influence largement supérieure à celle que peut exercer un individu sur lui en retour (ce que nous avons nommé en *l'asymétrie institutionnelle*). Toutefois, comme toute institution, le paradigme est soumis à un processus d'évolution : sa genèse, son développement, sa crise sont isomorphes à ces moments d'évolution que nous avons caractérisés plus

haut pour l'institution. Par exemple, la manière dont les scientifiques traitent les « anomalies » - c'est à dire les résultats et observations contradictoires avec les propositions qui ont constitué le paradigme – relève des catégories que nous avons élaborées dans notre discussion générale sur l'évolution institutionnelle dans le cas où l'institution est confrontée à des tests, des phénomènes de *détournement* ou de *contournement*. Ces catégories ont été étudiées (*renforcement par auto-correction*, *renforcement par sanction*, etc.) et peuvent être appliquée au cas du paradigme scientifique en ayant recours au vocabulaire des travaux d'épistémologie classiques sur la question (ceux de Karl Popper, Thomas Kuhn, Imre Lakatos et Paul Feyerabend notamment).

La conséquence logique de la reconnaissance de la nature institutionnelle d'un paradigme scientifique est qu'une analyse économique qui prétend contrôler le caractère normatif de ses propositions doit appliquer à elle-même ses conceptions sur les institutions. Si les auteurs institutionnalistes entendent relever le défi de la construction d'un véritable paradigme alternatif au paradigme standard, la cohérence interne des propositions de leur théorie ne suffira pas. Il faudra également qu'ils soient en mesure de reconnaître le caractère socialement situé de leurs propositions, leur dépendance au contexte, la nature partielle et provisoire de leur validité empirique et de leur pertinence normative. En résumé, les propositions d'action découlant de la méthode institutionnaliste ne peuvent être que prudentes : dans ce domaine, la prudence n'est pas une figure de l'indécision, mais une nécessité logique liée au caractère récursif de la méthode.

Les paliers d'interaction de l'économie normative et le principe d' « amélioration continue »

Comment articuler observations et prescriptions dans le langage d'une économie institutionnelle du changement ? Comment insérer la grille de lecture institutionnaliste dans une méthodologie de l'économie normative qui ait la portée pratique et la cohérence interne souhaitables ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous nous appuyerons ici sur deux travaux déjà cités concernant l'économie de la Russie et que nous avons publiés à dix ans d'intervalle.

Dans le premier, nous avons tenté de caractériser la manière dont le PST a interprété les anomalies rencontrées à l'occasion de la confrontation de ses préconisations aux réponses macro-économiques du pays. Cette interprétation a amené les auteurs du paradigme standard à dépasser la seule approche macroéconomique pour aborder l'économie politique. L'argument partagé par l'ensemble des auteurs et développé notamment par Anders Aslund a été celui de la « recherche de rente (*rent seeking*) » : deux des piliers principaux des réformes, la libéralisation et la stabilisation financière, se sont enlisés en Russie du fait de l'accumulation des comportements de recherche de rente⁶⁵ par ceux des agents qui n'avaient pas intérêt à l'instauration d'une libre concurrence dans un environnement stabilisé. Dans les premiers modèles standards tentant de rendre compte des effets de la recherche de rente, l'inefficience allocative est liée à la diminution des échanges marchands, qui constitue un obstacle à la division du travail (Murphy *et alii*, 1993). Appliqué à la Russie, l'argumentaire standard identifie les foyers de recherche de rente aux différents groupes de pression constitués autour de l'État (Vasiliev, 1994, Aslund, 1995a, p. 272), tout à la fois

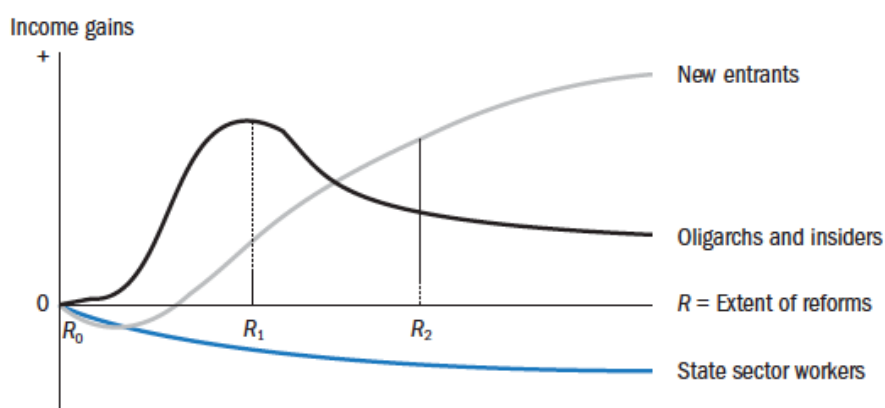
⁶⁵ Le comportement de recherche de rente est défini par David Murphy et alii comme "toute activité de redistribution qui dilapide des ressources" (Murphy *et alii*, 1993, p. 409)

générateurs d'inflation (Aslund *et alii*, 1996, p. 273) et bénéficiaires de celle-ci (Shleifer et Treisman, 1998), sapant la collecte fiscale et participant de ce fait à l'échec de la stabilisation (OCDE, 1995, p. 38), entretenant des barrières douanières indues qui leur assurent des rentes exorbitantes (Sachs, 1996a, p. 129), poursuivant enfin une « répression financière »⁶⁶ qui permet *in fine* de maintenir les équipes dirigeantes en place (Denizer *et alii*, 1998). Dans un travail de synthèse sur les enseignements comparatifs de la transition, la Banque Mondiale reprend quelques années plus tard l'argumentaire standard sur le rôle de la recherche de rente dans l'enlisement des réformes, en proposant pour l'illustrer de modélisation du processus de transition *via* l'interaction de trois catégories d'agents : les « oligarques et *insiders* » susceptibles de capter à leur profit les rentes de situation générées par l'éventuelle incomplétude des réformes, les « travailleurs du secteur d'État » dont la situation est menacée par le processus de restructuration, les « nouveaux entrants », dont les revenus seront au contraire stimulés par l'avancement des réformes. Ces interactions font apparaître à la fois la nécessité d'une « masse critique » de réformes pour que les gains globaux accumulés par la combinaison libéralisation – restructuration – stabilisation (*cf. supra*, partie 1) l'emportent sur les pertes occasionnées par les désorganisations introduites dans l'ancien système, et la possibilité d'un « lock-in » des réformes dans une situation intermédiaire où oligarques et *insiders* extraient l'essentiel des revenus disponibles sous la forme de rentes de situation (situation R1 de la figure 6) (World Bank, 2002, p. 93).

⁶⁶ Le concept de "répression financière" s'oppose à celui de "libéralisation financière". La répression financière se caractérise par l'imposition au secteur financier de réserves jugées excessives par la théorie standard, de plafonds d'intérêt, de réglementation des opérations de commerce extérieur, de règles prudentielles contraignantes et d'un système de taxation jugés "lourd" (Denizer *et alii*, 1998).

**Figure 7. Processus de réforme et recherche de rente :
une modélisation de la Banque Mondiale**

Winners and Losers from Reform



Note: R_0 = no reforms; R_1 = point at which income gains of oligarchs and insiders are maximized; R_2 = level of reforms that allows the winners of reforms beyond R_1 (new entrants) to compensate for or exercise enough political pressure to neutralize the resistance of oligarchs, insiders, and state sector workers.

Source : World Bank, 2002, p. 93.

Si cette représentation, bien que tardive, est utile à une meilleure compréhension des processus de la transition en distinguant, d'une manière qui incidemment entre en contradiction avec les présupposés méthodologiques du PST⁶⁷, trois catégories collectives d'agents aux intérêts potentiellement conflictuels, elle reste muette sur les relations entre le processus de réforme lui-même et la recomposition interne des catégories ainsi dégagées. D'une manière qui est récurrente dans le PST (*cf. infra*), ces réflexions excluent de leur champ l'impact des réformes mises en œuvre sur les structures sociales en mouvement et les rétroactions qui peuvent en découler : les « oligarques » et les « *insiders* » sont considérés comme extérieurs au processus même de réforme, il ne font dans ce modèle qu'en récolter les fruits.

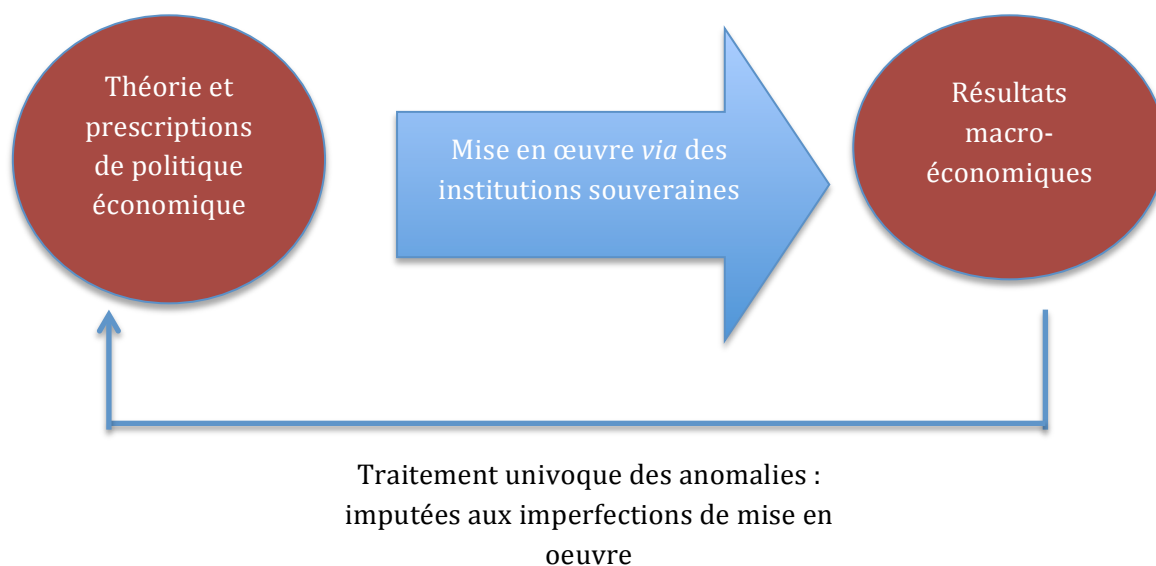
⁶⁷ En cela, elle illustre notre commentaire précédent sur l'implosion, en tant que paradigme, de la théorie standard de la transition après le krach russe de 1998.

Ainsi que le fait remarquer Douglas North dans un texte consacré à la transition à l'Est de l'Europe,

« Si les matrices institutionnelles des économies n'aboutissaient pas à des phénomènes de *path dependency*, c'est-à-dire n'étaient pas caractérisées par des complémentarités, des économies d'envergure et des externalités de réseau – et si la rationalité instrumentale caractérisait la façon dont les choix sont opérés, alors les institutions ne compteraient pas et du jour au lendemain le réformateur pourrait imposer des règles efficaces sur une économie donnée et lui donner une orientation plus productive. Telles sont, en substance, les hypothèses implicites qui sous-tendent le raisonnement néo-classique et qui ont conduit aux conclusions politiques associées à la privatisation comme réponse au problème des économies en transition » (North, 1997, p. 10).

Dans le modèle de 2002 de la Banque Mondiale, l'institution publique est toujours considérée comme *souveraine* au sens que nous avons donné précédemment à ce terme : son action s'exerce sur tous les agents de la même manière linéaire et univoque, ce qui autorise d'imputer les anomalies observées suite à des défauts de mise en œuvre des réformes – ici, l'incomplétude des mesures du triptyque libéralisation – stabilisation - restructuration (*cf.* figure 8).

Figure 8. Le traitement des « anomalies » par l'économie normative standard



Source : Pagé et Vercueil, 2004, p. 46.

Nous avons montré qu'une telle conception des réformes négligeait des aspects qui sont au cœur de l'influence qu'exercent les prescriptions de politique économique sur les processus économiques et sociaux (Pagé et Vercueil, 2004, p. 46-48). L'interaction entre les théories, les prescriptions de politique économiques, leur mise en œuvre sur le terrain et la réponse agrégée apportée par les processus économiques à ces changements est beaucoup plus complexe que ce qui est présumé par la théorie standard. De ce fait, elle interdit l'imputation directe du résultat d'un test empirique, quel qu'il soit, à un élément isolé de l'ensemble. L'approche systémique qui caractérise l'institutionnalisme en économie suggère au contraire que dans la plupart des cas, l'économiste confronté à une « anomalie » au sens de Thomas Kuhn se

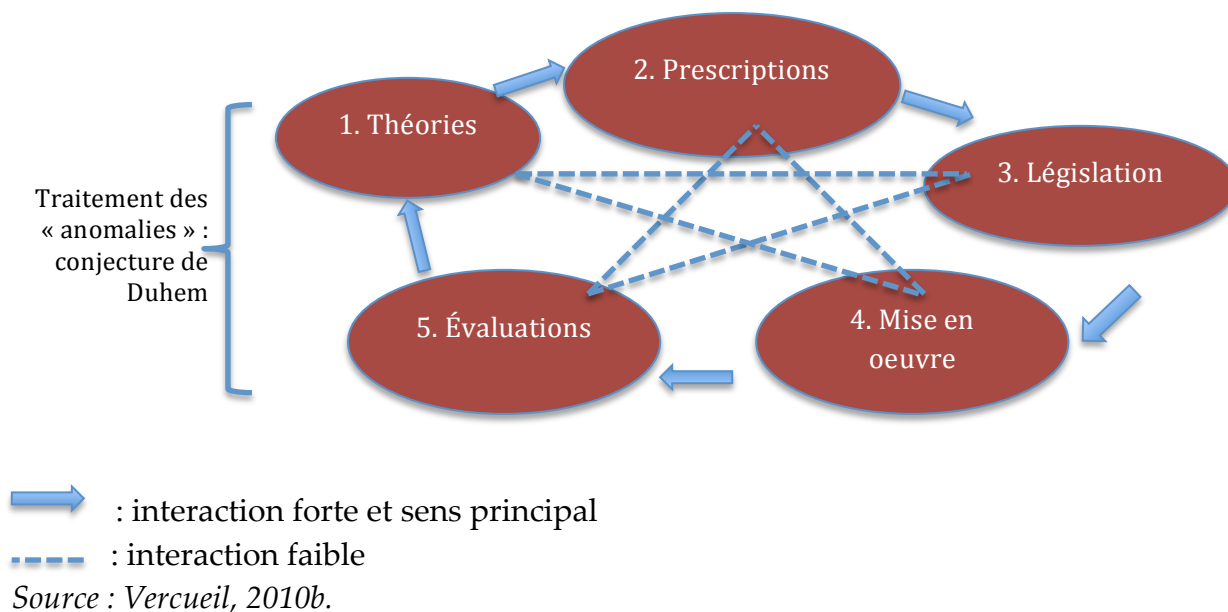
trouve dans une situation analogue à celle décrite par la « conjecture de Duhem »⁶⁸ pour le cas de la physique :

« Le physicien ne peut jamais soumettre au contrôle de l'expérience une hypothèse isolée, mais seulement tout un ensemble d'hypothèses ; lorsque l'expérience est en désaccord avec ses prévisions, elle lui apprend que l'une au moins des hypothèses qui constituent cet ensemble est inacceptable et doit être modifiée ; mais elle ne lui désigne pas celle qui doit être changée » (Duhem, 1906, p. 284).

Le mode de traitement des « anomalies » par une approche évolutionnaire et institutionnaliste de l'économie est de ce fait plus long et plus complexe que celui de la théorie standard. Il fait intervenir ce que nous avons appelé des *paliers d'interactions* entre la proposition théorique, la prescription de politique économique, la mise en œuvre de celle-ci dans un texte de loi et les réponses individuelles et collectives à ces changements (Vercueil, 2002a, p. 274). Ces paliers représentent les modes d'interaction des différents niveaux d'abstraction de l'économie normative, ouvrant la possibilité de variations dans la traduction de l'information d'un niveau au suivant. Cette variabilité produit par elle-même de l'incertitude quant aux conséquences à attendre d'une préconisation donnée et l'évaluation de l'effet de la mise en œuvre d'une proposition de la théorie sur les processus économiques ne peut revêtir qu'un caractère conjectural. Ceci est un argument supplémentaire pour une méthodologie progressive des réformes économiques, à l'opposé des « thérapies de choc » expérimentées dans les années 1990 à l'Est de l'Europe. La figure 9 représente la perspective institutionnaliste de l'économie normative, sous une forme analogue à celle de la figure 8.

⁶⁸ Aussi appelée conjecture de Duhem - Quine.

Figure 9. Le traitement des « anomalies » par une approche institutionnaliste



Nous avons appliqué cette conception de l'économie normative à l'étude de l'évolution du climat d'investissement en Russie, en nous attachant à montrer les écarts et les contradictions apparus au cours des années 2000 entre les discours normatifs - des autorités russes comme des observateurs occidentaux - sur la question, les textes de loi entrés en vigueur, leur degré d'application sur le terrain et la réponse des entreprises internationales à ces évolutions (Vercueil, 2010b).

Pour contribuer à la construction d'une approche normative logiquement cohérente avec les principaux postulats de l'économie institutionnelle nous pouvons nous référer à l'approche d'Edwards Deming sur la qualité dans l'industrie (Deming, 1988), en dépit de l'écart qui *a priori* sépare les problèmes de l'industrie et ceux des sciences économiques. Du fait même que la rationalité des économistes et des responsables politiques est, comme celle des autres agents, toujours située dans un contexte institutionnel particulier qui en limite la portée, la construction *in abstracto* d'une politique économique optimale est un leurre qui à notre sens doit être abandonné au profit d'une recherche de l'« amélioration continue » de la situation

héritée passant par un apprentissage permanent de l'ensemble des acteurs. La poursuite d'un tel objectif ne peut donc passer par des réformes radicales mais doit reposer au contraire sur l'obtention d'un consensus susceptible de soutenir dans la durée la succession d'essais et d'erreurs que constituera inévitablement la politique structurelle qui sera menée. L'architecture complexe que constitue une hiérarchie institutionnelle donnée ne peut être modifiée en profondeur qu'en prenant des précautions quant aux conséquences de la rupture des liaisons existantes sur la viabilité de l'ensemble. Nous avons vu que les pays ayant connu durant les dernières décennies des transformations rapides (transition systémique ou émergence économique) dans lesquels le consensus sur la méthode de conduite des réformes a été maintenu le plus longtemps, ont enregistré des résultats plus satisfaisants que les autres sur de nombreux critères économiques et sociaux (Pagé et Vercueil, 2006, Vercueil, 2011a). En bref, les propriétés de l'« amélioration continue » de Deming ne sont pas compatibles avec une approche en terme de « thérapie de choc » ou de « big bang » caractéristiques de la théorie standard.

Le traitement des externalités institutionnelles

La notion de *hiérarchie institutionnelle*, que nous avons développée dans la deuxième partie de ce travail, possède des implications en matière d'économie normative qu'il faut expliciter ici. Nous avons vu que le développement institutionnel repose sur des « tests » permanents que les actes décentralisés font subir à l'institution censée les encadrer. Ces tests, qu'ils soient intentionnels ou non, agissent comme des *externalités institutionnelles*, dans le même sens qu'agissent les externalités de marché familières aux économistes, qui en sont un cas particulier : une externalité institutionnelle traduit l'influence de l'action d'un individu sur un autre individu qui n'a pas été médiatisée par l'institution.

Lorsque l'institution est sur le point d'être subvertie par la montée des externalités ou d'autres comportements qui en affaiblissent la puissance (cf. partie 2), les niveaux supérieurs de la hiérarchie institutionnelle peuvent être mobilisés pour rétablir sa souveraineté en sanctionnant lesdits comportements ou en provoquant une réponse adaptative de l'institution de premier niveau de manière à internaliser les externalités. En tant qu'institutions, les paradigmes scientifiques connaissent aussi ces formes d'évolution : même lorsqu'il est possible de décider, sur la base des résultats du paradigme, quelle est la meilleure décision de politique économique dans une situation donnée, le recours à des références extérieures au paradigme peut s'avérer nécessaire, en vertu du fait que les conséquences de cette décision se feront sentir au-delà des limites techniques du paradigme.

On se trouve alors dans ce qu'Amartya Sen appelle un « dilemme social » caractéristique de l'économie normative, c'est à dire « un choix politique à faire entre deux biens de type différent, et non entre un bien et un mal » (Sen, 1999, p. 119). Dans ce cas, le risque est grand que les solutions qui paraissent à première vue justifiées d'un point de vue technique mais qui sont susceptibles de produire des conséquences échappant au champ du paradigme dominant soient celles qui seront finalement retenues. Les processus de transition en Russie offrent de nombreuses variantes de ce problème, que nous avons étudié dans notre thèse de doctorat en tentant de définir les limites du champ du PST. A partir de 1995, ses représentants revendiquent en effet la nécessité d'exclure de leurs analyses les conséquences sociales des réformes (OCDE, 1995, Fedorov, 1995). Le PST se réduit alors aux préconisations centrées autour de la nécessité d'atteindre l'équilibre financier, délaissant les autres objectifs possibles des politiques économiques à mener (Vercueil, 2002a, p. 230-232). Ce repli du PST sur le noyau d'un petit nombre propositions-cœurs explique pourquoi ses analystes n'ont pas pu interpréter

correctement les signaux de tensions qui s'accumulaient au sein du système économique et financier de la Russie dans la deuxième moitié des années 1990.

Pour éviter de reproduire ces erreurs, l'approche normative doit, à notre sens, accepter le recours à des instances qui dépassent le cadre technique du paradigme utilisé. Ainsi que l'indique Max Weber,

« Une fois qu'on a établi l'univocité d'une évaluation *technique* dans la sphère de la pure économie, il ne faudrait pas croire que l'on est déjà parvenu à établir une univocité au niveau de l'évaluation définitive [...] Quand l'accroissement de la rationalité subjective et de la « justesse » *objective et technique* de l'activité *comme telles* dépassent une certaine limite, l'homme peut estimer qu'il y a un danger pour certains biens importants (d'ordre éthique ou religieux) et, du point de vue de certaines conceptions, ce danger existe même généralement [...]. Chaque fois que l'on cherche à *faire une évaluation* il est indispensable de tenir compte de l'influence que les rationalisations techniques exercent sur les modifications de l'ensemble des conditions de vie internes et externes. L'usage *légitime* du terme de progrès dans nos disciplines est donc partout et sans exception lié au « technique », c'est-à-dire à la notion de « moyen » approprié à une fin donnée. Jamais il ne s'élève à la sphère des *évaluations ultimes* » (Weber, 1917, p. 419-420).

Cette limitation de l'approche techniciste est également soulignée par Armatya Sen dans une illustration qui reprend des thèmes déjà rencontrés à propos de la transition en Russie : le choix entre le développement de la « responsabilité sociale » de l'État – la protection des plus démunis - et le « conservatisme financier fort », qui implique de réduire les déséquilibres budgétaires et limiter les risques d'inflation :

« Les solutions extrêmes (extrémisme de l'équilibre budgétaire et extrémisme anti-inflationniste) peuvent entraîner de lourdes conséquences et créer une insécurité économique qui pénalise les plus démunis et les plus défavorisés (en produisant par exemple un chômage inutilement élevé). Et la mise en œuvre non négociée de cet extrémisme peut tout aussi bien exacerber le conflit social en l'absence de tout consensus sur les politiques poursuivies » (Sen, 1999, p. 121).

Ces considérations, tout comme l'histoire récente de la politique économique en Russie, montrent que la voie dans laquelle s'engage l'économiste qui assume le caractère normatif de sa discipline nécessite de procéder de manière progressive. Elles soulignent aussi l'importance à accorder aux procédures de décision, dans la mesure où « un processus de participation plus authentique ne peut que donner plus de poids aux problèmes liés au chômage et aux privations qu'il entraîne » (*Ibid.*, p. 116). Elles indiquent enfin une exigence d'équité dans la pratique professionnelle de l'économiste, en particulier lorsqu'il est amené à conseiller des gouvernements en période de crise : « le besoin d'équité n'est jamais aussi grand que quand des sacrifices doivent être consentis » (*Ibid.*, p. 115).

PERSPECTIVES : un programme de recherches pour l'analyse de la trajectoire russe

A partir des développements précédents il est possible de tracer les pistes d'un programme de recherche futur, qui prolonge les travaux que nous avons déjà entrepris. Le terrain privilégié de notre programme demeurera la Russie, même si d'autres économies peuvent présenter un intérêt similaire et pourront aussi faire l'objet de recherches futures.

Les questions les plus fondamentales concernant les institutions perdent de leur acuité en Russie, à mesure que celles-ci se stabilisent. Même si le processus est susceptible de connaître de nouveaux soubresauts, les transformations institutionnelles les plus profondes sont derrière nous en Russie. La problématique du changement institutionnel n'est pas effacée - elle ne fait que descendre d'un ou plusieurs niveaux dans la hiérarchie institutionnelle étudiée en deuxième partie de ce travail -, mais elle rejoint des questions plus traditionnelles concernant les options de politique économique structurelle et conjoncturelle. En revanche les questions qui sont au cœur de l'approche évolutionnaire (innovation, concurrence, recomposition industrielle, etc.) restent centrales dans la réalité russe. Ce sont ces questions qui à l'avenir structureront nos recherches, en particulier sur les relations entre l'insertion internationale de l'économie russe et l'évolution de ses structures économiques et géoéconomiques internes.

La Russie dans l'Organisation Mondiale du Commerce

Nous continuerons d'étudier à l'avenir l'impact de l'accession à l'OMC sur la trajectoire économique de la Russie, car les transformations que cette accession implique continueront de se produire à l'avenir, non seulement parce que des périodes de transition ont été aménagées dans nombre de secteurs jugés sensibles par les autorités, mais aussi parce que l'adaptation des comportements économiques à la nouvelle donne se fera dans la durée. Dans ce contexte, nous nous proposons d'analyser l'ampleur du changement institutionnel lié à l'adhésion à l'OMC, la manière dont les autorités russes se saisiront des leviers institutionnels désormais accessibles (conférence ministérielle, ORD notamment), les modalités que prendra l'intensification de la concurrence sur le territoire russe dans les nouvelles conditions créées par la fin des périodes de transition, les changements affectant la dynamique et la structure des IDE entrants, notamment. Nous souhaitons également pouvoir étudier la manière dont les entreprises des secteurs industriels de la Russie tirent parti de l'élargissement de l'accès aux marchés mondiaux que suppose pour elles l'intégration de l'OMC.

L'impact de la crise européenne sur l'économie de la Russie

Compte tenu de son degré d'intégration à l'économie de l'Union Européenne, la Russie ne peut rester indifférente à la crise qui secoue l'Europe occidentale, en particulier la zone euro, depuis quatre ans. Nous souhaitons approfondir l'analyse des canaux de transmission commerciaux et financiers des fluctuations de l'activité ouest-européenne sur la Russie, sur la base des premiers travaux que nous avons déjà réalisés sur le sujet. La manière dont les autorités politiques lisent la crise

européenne et sont susceptibles d'y répondre constitue également un domaine d'étude que nous comptons développer.

Le développement du secteur des hydrocarbures et la question énergétique

Dans le contexte de l'épuisement de ses gisements les plus accessibles, des fluctuations amplifiées des prix des matières premières sur des marchés de plus en plus financiarisés, la manière dont la Russie parviendra à réguler le développement de son secteur pétrolier et gazier déterminera, dans une large mesure, le type de trajectoire économique qu'elle sera susceptible d'emprunter. Les questions de maîtrise technologique (dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation, du stockage, du transport et de la distribution) joueront un rôle important, ainsi que les coopérations industrielles qui pourront être nouées entre acteurs du public et du privé, nationaux et étrangers. Nous nous proposons de poursuivre notre étude des politiques publiques et des stratégies privées dans le secteur, avec l'objectif de qualifier les modes de coordination observés – en termes de soutenabilité, d'efficacité économique et de cohérence avec les autres aspects de la politique industrielle de la Russie – notamment en liaison avec la problématique déjà abordée de la « Dutch Disease ».

Modernisation et compétitivité industrielles

La problématique de la diversification économique de la Russie est restée constamment présente dans les préoccupations affichées par les autorités russes depuis les débuts de la transition. Dans une analyse comparative sur les trajectoires nationales d'attraction des IDE entrants en Europe de l'Est, nous avons caractérisé le profil technique des IDE en Russie, qui reproduisait durant la première partie des

années 2000 la polarisation observée au niveau des échanges commerciaux, en concentrant plus de la moitié du stock sur le secteur des matières premières (Vercueil, 2006, p. 269). La crise de la production de produits manufacturés et la polarisation des exportations sur des produits à faible contenu technologique n'ont pas été stoppées à ce jour. Dans le contexte de la « stratégie 2020 », programme gouvernemental visant à un rétablissement industriel porté par des investissements en recherche et développement, nous souhaitons poursuivre notre analyse de la compétitivité du tissu industriel russe. Dans ce travail, nous souhaitons reprendre le travail de modélisation inspiré de travaux évolutionnistes que nous avons entamé lors de notre doctorat (Vercueil, 1999) et élargir l'éventail des données sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour nos travaux précédents (Vercueil, 2007).

Le développement différencié des territoires

La question de la compétitivité possède une dimension territoriale évidente, qui constitue un sujet de recherche en soi. Dans le cas de la Russie, la polarisation sectorielle se double, comme nous l'avons vu dans la quatrième partie de ce travail, d'une polarisation territoriale. En l'absence de dispositifs de correction, la dynamique et les effets d'une telle polarisation sont cumulatifs, en période de crise comme en période d'expansion. Nous souhaitons approfondir l'analyse, sur la base du canevas analytique proposé figure 6, de la liaison entre les dynamiques d'ouverture économique et les dynamiques territoriales.

Faire progresser conjointement l'élaboration théorique et la collecte des données de terrain

Pour mener à bien ce programme de recherches, nous devons continuer à faire évoluer le cadre théorique de l'économie institutionnelle du changement, notamment

par l'approfondissement de la modélisation des liaisons entre les niveaux de la hiérarchie institutionnelle pertinents pour notre analyse. Mais il nous faudra également continuer à chercher à améliorer la qualité et la diversité des données disponibles pour l'analyse, ce qui suppose d'être en mesure de récolter davantage de données directement sur le terrain. Les collaborations dont nous avons pu bénéficier en Russie (émanant notamment, mais pas exclusivement, ainsi que nous l'avons déjà évoqué précédemment, de l'Institut de Prévisions Économique Nationale de Moscou) ont vocation à être étendues à d'autres centres de recherche issus de l'Académie des Sciences et des Universités (par exemple, l'Université d'État de Saint Petersburg, *via* sa branche de Vologda) et pourront donner lieu à des travaux empiriques disposant de données originales. L'autre voie de développement de nos recherches consiste à travailler en collaboration avec des entreprises françaises présentes en Russie. Le projet que nous avons lancé, au sein de l'INALCO, de créer une licence professionnelle « Développement International de l'Entreprise vers les Marchés Émergents », actuellement en phase de soumission au Ministère, peut donner lieu à de telles coopérations scientifiques à l'avenir.

Ces voies de recherche concernant la Russie seront explorées conjointement à la poursuite, en parallèle, de nos travaux sur les modalités de l'émergence économique, dans lesquels nos travaux sur la Russie prendront leur place aux côtés d'études plus spécifiques que nous comptons mener sur d'autres économies connaissant actuellement une accélération de leurs transformations institutionnelles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Aglietta Michel (1976) : *Régulation et crises du capitalisme*. Paris : Calman-Lévy.
- Aglietta Michel, Moutot Philippe (1993) : « Redéployer les réformes », *Economie internationale*, n°54, 2^{ème} trim. 1993, p. 67-103.
- Alexashenko Sergey (1992) : « General Remarks on the Speed of Transformation in the Socialist Countries », *Idäntäouksien Yksikkö (Review of Economies in Transition)*, Bank of Finland, 3/92, May 1992, p. 23-47.
- Aliber, Robert Z., Kindleberger, Charles P. (1979) : *Manias, Panics, and Crashes. A History of Financial Crisis*. Hoboken (N.J.) : John Wiley & Sons (éd. orig. 1979), 355 p.
- Aoki Masashiko (2001) : *Toward a Comparative Institutional Analysis*. Boston (Mass.) : MIT Press.
- Arthur Brian (1989) : "Competing technologies, increasing returns, and lock-in by historical events." *The Economic Journal*, 99(394), p. 116-131.
- Aslund Anders (1995a) : *How Russia Became a Market Economy*. Washington, D.C. : The Brookings Institution, 1995, 378 p.
- Aslund Anders (Ed.) (1995b) : *Russian Economic Reforms at Risk*. London : Pinter, 1995, 212 p.
- Aslund Anders, Boone Peter, Johnson Simon (1996) : "How to stabilize : Lessons from Post-Communist Countries", *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1, 1996, pp. 217-292.
- Axelrod Robert (1981) : « Emergence of Cooperation Among Egoists », *American Political Science Review*, 75, p. 306-318.
- Blanchard Olivier, Dornbusch Rudiger, Krugman Paul, Layard Richard, Summers Lawrence (1991) : *Reforms in Eastern Europe*. Boston (Mass.) : The MIT Press.
- Bogomolov O. (1989) : *Socialisme et compétitivité. Les pays de l'Est dans l'économie mondiale*. Paris : Presses de la FNSP, 1989, 247 p.
- Boyer Robert (1986) : *La théorie de la régulation : une analyse critique*. Paris : La découverte.

Boyer Robert, Chavance Bernard, Godard Olivier (1991) : « La dialectique réversibilité-irréversibilité : une mise en perspective », in Boyer R., Chavance B., Godard O. (eds.), *Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, EHESS, 1991, p. 11-33.

Boyer Robert (1993) : « La grande transformation à l'Est : une lecture régulationniste », préface à l'édition japonaise de Boyer R., Yamada T. (Eds.) "*La grande transformation du socialisme*", mars 1993, miméo, 90 p.

Boyer Robert, Juillard Michel (1995) : « Les États-Unis : adieu au fordisme ! », in Boyer R., Saillard Y. (dir), *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, p. 378-388.

Boyer Robert, Saillard Yves (1995) : *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*. Paris : La découverte, 568 p.

Boyer Robert (2001) : « La Grande Transformation russe comme analyseur de la pertinence des théories économiques », *Document de travail du CEMI n°4* [en ligne]. <http://cemi.ehess.fr/docannexe.php?id=713>

Boyer Robert (2003) : « Les institutions dans la théorie de la régulation », *Cahiers d'économie politique*, 1/2003, n°44, p. 79-101.

Braudel Fernand (1985:2000) : *La dynamique du capitalisme*. Paris : Flammarion, 2000 (éd. orig. 1985), 121 p.

Brunelli Michele, Serrate Bénédicte, Vercueil Julien (2004) : « Une interface université-entreprise pour la région d'Irkoutsk », Rapport final de projet – *Programme Tempus 22241-2001*, février 2004, Université de Savoie, miméo, 33 p.

Brunelli Michele, Serrate Bénédicte (2005) : « Évolution des modes de coordination dans un projet de développement local en Sibérie », *Cahiers de recherche de l'IREGE*, Université de Savoie, janvier 2005.

Brunet Roger, Eckert Denis, Kolossov Vladimir (dir.) (1995) : *Atlas de la Russie et des pays proches*. Paris : Reclus – La Documentation Française, 208 p.

Buzgalin Alexandre (1996) : "Redistribution of Property Rights and Macroeconomic Transformation in Russia", texte présenté au *Séminaire Institutions*, miméo, Paris, Université Paris X, 24 octobre 1996, 13 p.

Camdessus Michel (1992) : « Economic Transformation in the Fifteen Republics of the Former Soviet Union : a Challenge or an Opportunity for the World ? », conférence

donnée à la *School of Foreign Office, University of Georgetown*. Washington (D.C.), *mimeo* (IMF), 15 avril 1992.

Camdessus Michel (1994) : « Supporting Transition in Central and Eastern Europe : an Assessment and Lessons from the IMF 's Five Years Experience », *Second Annual Francisco Fernandez Ordonez Address*. Madrid, *mimeo* (IMF), 21 décembre 1994.

Canetti Elias (1960) : *Masse et puissance*. Paris : Gallimard, 1986 (éd. orig. 1960), 526 p.

Chavance Bernard (2006) : « L'approche évolutionnaire des institutions et la diversité des trajectoires nationales post-socialistes », préface, in Koleva P., Rodet-Kroichvili N., Vercueil J. (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, Belfort, Presses de l'UTBM, 2006, p. 7-10.

Chavance Bernard (2007) : *L'économie institutionnelle*. Paris : La Découverte (coll. Repères), 119 p.

Chavance Bernard, Magnin Éric (1995) : "The Emergence of Various Path-Dependant Mixed Economies in Post Socialist Central Europe", contribution à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe centrale et orientale*, table ronde internationale, Paris : EHESS, 26-27 janvier 1995, miméo, 26 p.

Clague Christopher, Rausser Gordon (Eds.) (1992) : *The Emergence of Market Economies in Eastern Europe*. Oxford : Backwell.

Coase Ronald (1937) : « The Nature of the Firm », *Economica*, 4(16), p. 386-405.

Commons John R. (1931) : « Institutional Economics », *American Economic Review*, 21 (1931), p. 648-657.

Commons J. R. (1934 :1961) : *Institutional Economics. Its place in Political Economy*. Madison : University of Wisconsin Press, 1961 (éd. orig. 1934).

Corden J. Peter , Neary W. Max (1958) : « Booming Sector and De-industrialization in a Small Open Economy », *Economic Journal*, 92(368), p. 825-848.

David Paul A. (1985) : « Clio and the Economics of QWERTY », *The American Economic Review*, 75(2), p. 332-337.

Deming W. Edwards (1986) : *Out of the Crisis*. Cambridge (Mass.) : the MIT Press.

Denizer Cevdet, Desai Raj, Gueorguiev Nikolay (1998) : "The Political Economy of Financial Repression in Transition Economies", *World Bank Policy Research Working Paper N°2030*, Déc. 1998, 33 p.

Duhem Pierre (1906:1997) : *La Théorie physique. Son objet. Sa structure*. Paris : Vrin, 1997 (éd. orig. 1906), 540 p.

Dupuy Jean-Pierre (1989), "Conventions et Common Knowledge", *Revue économique*, vol. 40, n°2, p. 361-399.

Dupuy Jean-Pierre, Eymard-Duvernay François, Favereau Olivier, Orléan André, Salais Robert, Thévenot Laurent (1989) : « Introduction », *Revue Economique*, numéro spécial « L'économie des conventions », 40(2), p. 141-146.

Durkheim Émile (1895:2009) : *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion, 2009 (éd. orig. 1895).

Easterly William (2008) : « Institutions : Top Down or Bottom Up ? », *American Economic Review*, 98(2), p. 95-98.

Ellman Michael (1979) : *Socialist Planning*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ellman Michaël (1993) : "General Aspects of Transition", in Ellman M., Gaïdar T., Kolodko G. W. : *Economic Transition in Eastern Europe*. Oxford : Basic Blackwell, pp. 1-42.

Favereau Olivier (1989) : « Marchés internes, marchés externes », *Revue économique*, n°40 « L'économie des conventions », mars 1989, p. 121-182.

Favereau Olivier (1998) : « Décisions, situations, institutions », in Vinokur (dir.), *Décisions économiques*, p. 153-168.

Fedorov Boris (1995) : "Macroeconomic Policy and Stabilization in Russia", in Aslund A. (Ed.) : *Russian Economic Reforms at Risk*, pp. 9-19.

Govtvan Oleg (2009) : *Metodologuiya i opit prognozirovaniya rossiiskoi denezno-bankovskoi sistemy* (Méthode et expérience de prévision du système bancaire et financier de la Russie). Moscou : MAKSS Press.

Grouiez Pascal (2011) : « Les stratégies des exploitations agricoles et la multifonctionnalité de l'agriculture russe », *Revue d'Études Comparatives Est-Ouest*, 42(2), p. 139-164.

Hayek Friedrich von (1952) : *Scientisme et sciences sociales*. Paris : Pocket, 1991 (éd. orig. 1952), 181 p.

Hendley Katryn (1997) : « Legal Development in Post-Soviet Russia », *Post-Soviet Affairs*, 13(3), p. 228-251.

Hodgson Geoffrey M. (1993) : *Economics and Evolution : Bringing Life Back into Economics*. Cambridge (Mass.) : Polity Press.

Hodgson Geoffrey M. (dir.) (2007) : *The Evolution of Economic Institutions. A Critical Reader*. Chetlenham (U.K.) : Edward Elgar.

Huber Peter, Wörgötter Andreas (1998) : « Observations on Russian Business Networks », *Post-Soviet Affairs*, 14(1), p. 81-91.

Jessop Bob (2001), "Institutional (Re)turns and the Strategic-Relational Approach", *Environment and Planning*, 33(7), p. 1213-1237.

Jordan Anouk (1999) : « De la crise industrielle de l'URSS à la fin des années 70 à celle de la Russie post-soviétique : ruptures et continuités », *Thèse de Doctorat* dir. Gerard Destanne de Bernis, Grenoble : Université Pierre Mendès-France, janvier 1999, 322 p.

Jordan Anouk, Vercueil Julien (1999) : « Gouvernance et transition : le rôle du FMI dans la conduite des réformes en Russie (1992-1998) », communication aux *XVI^{èmes} journées internationales d'économie monétaire et bancaires* (colloque GDR). Poitiers : 10 et 11 juin 1999, *mimeo*.

Kangaspuro Markku (Ed.) (2000) : *Russia : More Different than Most*. Helsinki : Kikimora, 328 p.

Kirman Alan (2007) : « Individual and Aggregate Behaviours : of Ants and Men », in Hodgson G. (dir.), *The Evolution of Economic Institutions. A Critical Reader*, p. 34-52.

Koleva Petia, Rodet-Kroichvili Nathalie, Vercueil Julien (2006a) : « Le cahier des charges théorique : une analyse économique évolutionnaire des institutions », in Koleva, Rodet-Kroichvili et Vercueil (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, p. 19-72.

Koleva Petia, Rodet-Kroichvili Nathalie, Vercueil Julien (dir.) (2006b) : *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*. Belfort : Presses de l'UTBM, 321 p.

Kirkow Peter (1997) : « Russia's Regional Puzzle : Institutional Change and Economic Adaptation », *Communist Economies and Economic Transformation*, 9(3), Sept. 1997, p. 261-288.

Komulainen Tuomas, Korhonen Iikka (Eds.) (2000) : *Russian Crisis and its Effects*. Helsinki : Kikumora, 238 p.

Kornaï Janos (1980a:1984) : *Socialisme et économie de la pénurie*. Paris: Economica, 1984 (éd. orig. 1980), 587 p.

Kornaï Janos (1980b) : "Hard and Soft budget constraints", *Acta Oeconomica* , vol. 2, p. 231-245.

Kornaï Janos (1992) : *The Socialist System: the Political Economy of Communism*. Princeton : Princeton University Press.

Kozul-Wright Richard, Rayment Paul (1997) : "The Institutional Hiatus in Economies in Transition and its Policy Consequences", *Cambridge Journal of Economics*, 21(5), September 1997, p. 641-661.

Jessop Bob (2001) : "Institutional (re)turns and the strategic – relational approach", *Environment and Planning*, 33(7), 1213-1235.

Kuhn Thomas (1972) : *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion, 1970.

La Boétie Étienne de (1577) : "Discours de la servitude volontaire". Paris : Vrin, 2002 (éd. orig. 1577), 175 p.

Lafaye de Micheaux Elsa, Mulot Eric, Ould-Ahmed Pepita (éds.) (2007) : *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 322 p.

Lavigne Marie (1973) : *Le Comecon. Le programme du Comecon et l'intégration socialiste*. Paris : Cujas, 1973, 389 p.

Lavigne Marie (dir.) (1978) : *Economie politique de la planification en système socialiste*. Paris : Economica.

Lavigne Marie (1979) : *Les relations économiques Est-Ouest*. Paris : P.U.F, 1979, 304 p.

Lavigne Marie (1983) : *Les économies socialistes soviétiques et européennes*. Paris, Armand Colin, 1983.

Lazaric Nathalie (2010) : *Les théories économiques évolutionnistes*. Paris : La Découverte (coll. Repères), 125 p.

Leijonhufvud Axel and Rühl Christoph (1997) : "Russian Dilemmas", *American Economic Review*, 87(2), May 1997, p. 344-348.

List Friedrich (1857:1998) : *Système national d'économie politique*. Paris : Gallimard (éd. fr. orig. Capelle, 1857).

Marchand Pascal (1997) : "L'agriculture post-soviétique. La crise sans mutation ?", *Annales de Géographie*, 106(597), p. 459-478.

Marx Karl (1867) : *Le capital*. Paris : Flammarion, (éd. Orig. 1867)

Mayo Elton (1933) : *The Human Problems of an Industrial Civilization*. New-York : MacMillan.

Menger Carl (1883:1933) : *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften*, L.S.E., livre II (éd. orig. 1883).

Mitchell Wesley C. (1954) : *What Veblen Taught. The Writings of Thorstein Veblen*. New-York : Augustus M. Kelley.

Murphy Kevin, Shleifer Andrei, Vishny Robert (1993) : "Why is Rent-Seeking so Costly to Growth?", *American Economic Review*, 83(2), May 1993, p. 409-414.

Murrel Peter (1992) : "Evolution in Economics and in the Economic Reform of the Centrally Planned Economies", in Clague C. and Rauser G. (Eds.), *The Emergence of Market Economies in Easter Europe*, p. 35-55.

Murrel Peter (1996) : "How Far has Transition Progressed ?", *The Journal of Economic Perspectives*, 10(2), Spring 1996, p. 25-44.

Neary J. Peter, Van Wijnbergen Sweden (1985) : *Natural Resources and the Macroeconomy*. Cambridge (Mass.) : The MIT Press.

Nefedova Tania, Brunet Roger (1995) : "L'espace agricole", in Brunet R., Eckert D., Kolossov V. (dir.), *Atlas de la Russie et des pays proches*, p. 60-67.

Nelson Richard, Winter Sydney (1982) : *An Evolutionary Theory of Economic Change*. Cambridge (Mass.): Belknap Press of Harvard University Press.

North Douglas C. (1990) : *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge (Mass.) : Cambridge University Press.

North Douglas C. (1991) : "Institutions", *Journal of Economic Perspectives*, 5(1), Winter 1991, p. 97-112.

North Douglas C. (1997) : "The Contribution of the New Institutional Economics to an Understanding of the Transition Problem", *The 1997 WIDER Annual Lecture*. Helsinki (Fin) : 7 March 1997.

North Douglas C., Wallis John J., Weingast Barry R. (2010) : *Violence et ordres sociaux*. Paris : Gallimard, 2010 (éd. orig. 2009).

Nove Alec (1983:1991) : *The Economics of Feasible Socialism Revisited*. London : Harper and Collins Academic, 1991 (éd. orig. 1983), 272 p.

Nuti Domenico Mario (1997) : « Transition ou mutations. Pour une nouvelle économie politique de la transformation post-communiste », *Revue économique*, 48(3), mai 1997, p. 719-730.

OCDE (1995) : *Études économiques de l'OCDE : Fédération de Russie*. Paris : OCDE, 1995.

Orléan André (1999) : *Le pouvoir de la finance*. Paris : Odile Jacob.

Orléan André (2011) : *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*. Paris : Seuil, 340 p.

Osherenko Gail (1995) : "Property Right and Transformation in Russia: Institutional Change in the Far North", *Europe-Asia Studies*, 47(7), p. 1077-1108.

Ostrom Elinor (1990) : *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge (Mass.) : Cambridge University Press, 1990.

Pagé Jean-Pierre, Vercueil Julien (2004) : *De la chute du mur à la Nouvelle Europe. Économie politique d'une métamorphose*. Paris : L'Harmattan (coll. « Pays de l'Est »), 298 p.

Peaucelle Irina (1995) : « Firme ou artel ? Vers un rapport salarial original en Russie », in Boyer R. et Saillard Y. (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, p. 443-451.

Piveteau Alain, Rougier Éric (2010) : « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la régulation*, n°7, 1er semestre 2010, mis en ligne le 03 juin 2010, Consultable sur <http://regulation.revues.org/index7734.html>

Polanyi Karl (1944:1983) : *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard, 1983 (éd. orig. 1944), 419 p.

Portes Richard (1994) : « Transformation Traps », *The Economic Journal*, n°104, Sept. 1994, p. 1178-1189.

Potts Jason (2001) : *The New Evolutionary Microeconomics. Complexity, Competence and Adaptive Behaviour*. Cheltenham (U.K.) : Edward Elgar, 239 p.

Renversez Françoise (2001) : « La transition inaboutie du système financier en Russie ». *Diogenes*, 2001/2, n°194, pp. 133-145.

Roland Gérard (1990) : « Régulation et réformes en URSS », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 20(3), p. 39-70.

Sachs Jeffrey (1992) : « Privatization in Russia : Some Lessons from Eastern Europe », *The American Economic Review*, 82(2), May 1992, p. 43-48.

Sachs J. (1996a) : « The Transition at Mid-Decade », *The American Economic Review*, 86(2), p. 128-133.

Salmi Asta (2000) : « Transformation in Russia : Emerging Markets or Evolving Networks ? », in Kangaspuro M. (Ed.), *Russia : More different than most*, p. 137-168.

Salter Wilfred E. (1959) : « Internal and External Balance : the Role of Price and Expenditure Effects », *Economic Record*, 35(71), August 1959, p. 226-238.

Sapir Jacques (1990) : *L'économie mobilisée*. Paris : La découverte – Agalma.

Sapir Jacques (1993) : « Formes et nature de l'inflation », *Economie internationale*, n°54, 2^{ème} trim. 1993, p. 25-65.

Sapir Jacques (1994) : « What's Going on in Russia ? », *Economics of Transition*, Vol. 2, p. 255-259.

Sapir Jacques (1995a) : « Regards croisés sur la transition », *Économie internationale*, n°62, 2^{ème} trim. 1995, p. 281-290.

Sapir Jacques (1998) : *Le krach russe*. Paris : La Découverte, 140 p.

Sapir Jacques (1999) : « A l'épreuve des faits. Bilan théorique des politiques macroéconomiques mises en œuvre en Russie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 30(2-3), juin 1999, p. 11-59.

Schelling Thomas (1981) : *The Strategy of Conflict*. Cambridge: Harvard University Press, 1981.

Schlack Robert F. (1996) : "Economies in Transition : Hypotheses Towards a Reasonable Economics", in *Journal of Economic Issues*, vol. XXX, N°2, juin 1996, pp. 617-627.

Schumpeter Joseph A. (1911) : *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*. Paris : Dalloz, 1999 (éd. orig. 1911).

Schumpeter Joseph A. (1939 :1964) : *Business Cycles. A Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*. New-York : Mac Graw-Hill, 1964 (éd. orig. 1939), 461 p.

Sen Amartya (1999) : *L'économie est une science morale*. Paris : La découverte, 126 p.

Shleifer Andrei, Treisman Daniel (1998) : *Environnement économique et politique de transition vers l'économie de marché. La Russie*. Paris : OCDE, 90 p.

Stiglitz Joseph (1994) : *Whither Socialism ?* Cambridge (Mass.) : The MIT Press, 338 p.

Stiglitz Joseph (1998) : « More Instrument and Broader Goals : Moving Toward the Post-Washington Consensus », *The 1998 WIDER Annual Lecture*. Helsinki (Fin) : January 7th, 1998.

Stiglitz Joseph (1999) : « Whither Reforms ? Ten Years of Transition », Communication to the *Annual World Bank Conference on Development Economics*. Washington (D.C.) : 28-30 April 1999, *mimeo*, 31 p.

Strouchenevski Anton (2000) : « Russia : Virtual Stabilization and Real Crisis », in Komulainen T. and Korhonen I. (Eds), *Russian Crisis and its Effects*, p. 33-52.

Sutela Pekka (1995) : « But... Does Mr. Coase go to Russia ? », *Review of Economies in Transition* (Bank of Finland), n°4, July 1995.

Szymkiewicz Krystyna (1978) : « L'ouverture de l'économie planifiée aux échanges extérieurs et "le modèle du commerce extérieur". L'expérience polonaise », in Lavigne M. (dir.), *Économie politique de la planification en système socialiste*, p. 219-240.

Taylor, Frederick W. (1911) : *Scientific Management*. New-York : Harper and Row.

Thévenot Laurent (1989) : « Equilibre et rationalité dans un univers complexe », *Revue Economique*, 40(2), p. 147-197.

Vasiliev Sergueï (1994) : "Market Forces and Structural Change in the Russian Economy", *Economic Policy*, 9(19), Supplement Lessons for Reform, December 1994, p. 123-136.

Veblen Thorstein (1898) : « Why is Economics not an Evolutionary Science ? », *The Quarterly Journal of Economics*, 12(4), July 1898, p. 373-397.

Veblen Thorstein (1899) : *Théorie de la classe de loisirs*. Paris : Gallimard, 1970 (éd. orig. 1899), 278 p.

Veblen T. (1904) : "The Theory of Business Enterprise". New-York : Charles Scribner's Sons, 1936 (1ère éd. 1904).

Veblen T. (1915) : "Imperial Germany and the Industrial Revolution". New-York : the Viking Press, 1954 (1ère éd. 1915).

Vercueil Julien (1997) : « Institutionnalisme et économie des conventions : recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Économie et Sociétés*, 26, 10/1997, p. 74-97.

Vercueil Julien (1998) : « Qu'apporte la théorie évolutionniste à la compréhension de la transition en Russie ? Une application : temps, incertitude, institutions », communication au *Séminaire du CEMI-EHESS*, mars 1998, miméo, 20 p.

Vercueil Julien (1999) : « Apprentissage et adversité : un modèle hirschmanien de comportement de l'entreprise en transition », communication au colloque *Eastern Europe Trajectories*, Grenoble, Université Pierre Mendès-France, GTD, 10 décembre 1999.

Vercueil Julien (2000) : « Transition et ouverture de l'économie russe (1992-1999) : contribution à une économie institutionnelle du changement », *Thèse de doctorat* dir. Jacques Sapir. Nanterre : Université Paris-X Nanterre, juin 2000, 371 p.

Vercueil Julien (2001) : « La politique commerciale de la Russie. De la prédation à la reprise en main ? », *Courrier des Pays de l'Est*, n°1012, p. 4-19.

Vercueil Julien (2002a) : *Transition et ouverture de l'économie russe (1992-2002) : pour une économie institutionnelle du changement*. Paris : L'Harmattan (coll. « Pays de l'Est »), 347 p.

Vercueil Julien (2002b) : « Vstuplenie Rossii v VTO : Vybor Strategii (L'accession de la Russie à l'OMC : le choix d'une stratégie) », *Problemy Prognozirovaniia* (Moscou, Académie des Sciences de Russie), N°5, 2002, p. 75-93.

Vercueil Julien (2003a) : « *Opening Russia : Contemporary Foreign Trade* », *Russia and Eurasia Review*, (Jamstown Foundation, Washington (D.C.)), 2(4), [en ligne], [http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=28396&tx_ttnews\[backPid\]=226](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=28396&tx_ttnews[backPid]=226)

Vercueil Julien (2003b) : « Les approches évolutionnistes et institutionnalistes sont-elles complémentaires ? La transition comme mise à l'épreuve », *Économie et Institutions*, n°3, 2^{ème} Semestre 2003, p. 74-98.

Vercueil Julien (2005a) : « Les hydrocarbures en Russie, entre promesses et blocages », *Géoconfluence* (DESCO – Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon), « Dossiers scientifiques », www.ens-lsh.fr/gеоconfluence/, février 2005.

Vercueil Julien (2005b) : « Politique et géopolitique du pétrole russe », *Géoconfluence* (DESCO – Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon), « Dossiers scientifiques », www.ens-lsh.fr/gеоconfluence/, février 2005.

Vercueil Julien (2006) : « L'ouverture aux investissements directs étrangers : cadres institutionnels, politiques et stratégies », in Koleva P., Rodet-Kroichvili N., Vercueil J. (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, Belfort, Presses de l'UTBM, 2006, p. 247-284.

Vercueil Julien (2007a) : « Changement institutionnel, ouverture économique et arriération technologique : la Russie en transition », in Lafaye de Micheaux E., Mulot E., Ould-Ahmed P. (Eds), *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, p. 133-156.

Vercueil Julien (2007b) : « Russia and the WTO : on the Finishing Stretch », *Russie.NEI.Visions 2007*, IFRI, 2007, p. 121-139 (trad. in «Rossija i VTO : na finichnoj priamoj », *Tchelovek Soobchtchestvo Upravlenie*, Krasnodar, Université d'Etat de Kouban, N°1, 2007, p. 31-46).

Vercueil Julien (2008) : « Hongrie », Tableau de Bord des pays d'Europe centrale 2008, *Les Etudes du CERI (CNRS) – n°150*, vol. 1, décembre 2008, pp. 29-34

Vercueil Julien (2009a) : « Hongrie », Tableau de Bord des pays d'Europe centrale 2009, *Les Études du CERI (CNRS) – n°161*, vol.1, décembre 2009, pp. 27-33.

Vercueil Julien (2009b) : « Some Remarks on the Russian External Sector during the Crisis Period », Communication au *Séminaire franco-russe (XXVIème session)*. Astrakhan (Russie) : Université d'Etat d'Astrakhan – CEMI (EHESS) – Académie des Sciences de Russie, 21-24 septembre 2009.

Vercueil Julien (2010a) : « Hongrie : un convalescent sous surveillance », Tableau de Bord des pays d'Europe centrale 2010, *Les Études du CERI (CNRS)* – n° 172, vol.1, décembre 2010, pp. 26-31.

Vercueil Julien (2010b) : « Changing Investment Climate in Russia: an Institutional Approach », *Journal of Euromarketing*, 19(2-3), pp. 115-138.

Vercueil Julien (2011a) : *Les pays émergents. Brésil-Russie-Inde-Chine... Mutations économiques et nouveaux défis*. Paris : Bréal, 2^{ème} édition, 221 p.

Vercueil Julien (2011b) : « Keeping Aside the 'Dutch Disease' : Russia in International Comparison », Communication au *Séminaire franco-russe (XXVIIIème session)*. Oufa (Russie) : Université d'Etat d'Oufa – Académie des Sciences de Russie, 11-13 janvier 2011.

Vercueil Julien (2011c) : « La croissance par l'Orient ? l'économie russe et l'Asie », *Monde Chinois*, n°28, hiver 2011-2012, p. 34-48.

Vercueil Julien (2011d) : « Eurasie : une génération de transformations post-soviétiques », Tableau de bord des pays d'Europe centrale et Orientale et d'Eurasie 2011, *Les Études du CERI (CNRS)*, n°181, décembre 2011, vol. 2., pp. 7-14.

Vercueil Julien (2012a) : « Russie : la 'stratégie 2020' en question. Une analyse des fondements structurels de la politique industrielle », soumis à *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, en cours d'évaluation.

Vercueil Julien (2012b) : « Insertion internationale, développement technologique et 'montée en gamme' de la production : quelques questions posées par la politique industrielle de la Russie », communication au *séminaire BRICS*. Paris : FMSH-EHESS, 26 mars 2012.

Vercueil Julien (2012c) : « Impacts of the Eurozone Crisis on Russia : Trade and Investment Channels », communication au *Séminaire franco-russe (XXXème session)*. Novosibirsk (Russie) : Université d'Etat des Chemins de fer – Académie des Sciences de Russie, 17-19 janvier 2012.

Vercueil Julien (2012d) : « S’immerger pour émerger. La singularité des modes d’ouverture des ‘BRIC’ », in Piveteau A., Rougier E. (dir.), « Émergences capitalistes au Sud », Paris, Karthala, 2012, à paraître.

Vercueil Julien (2012e) : « Que nous apprennent les BRIC ? Trois conjectures sur les économies émergentes », *Mondes en Développement*, 2012/2, n°158, p. 25-34.

Vercueil Julien (2012f) : *Les pays émergents. Brésil – Russie – Inde – Chine... Mutations économiques et nouveaux défis*. Paris : Bréal, 3^{ème} édition, 232 p.

Vercueil Julien (2012g) : « Rebondir à Volodga (Russie). Coordination public-privé et résilience d’une économie régionale dominée par l’acier », in Chappoz Yves (dir.) : *Attractivité du territoire*, ouvrage collectif en cours de soumission, 2012.

Vercueil Julien (2012h) : « Russia’s Growth Model in Front of Global Risks », communication au *Séminaire franco-russe* (XXXIIème session). Kazan (Russie) : Université Fédérale de Kazan, 7 décembre 2012.

Vercueil Julien (2013a) : « Panorama économique de l’espace eurasiatique. L’intégration régionale : institutions, échanges et vulnérabilités », Tableau de bord des pays d’Europe centrale et Orientale et d’Eurasie 2012, *Les Études du CERI (CNRS)*, à paraître, janvier 2013.

Vercueil Julien (2013b) : « Investissements Directs Étrangers : la Russie, terre de paradoxes », in *Russian Yearbook 2013*, CCIFR – Observatoire Franco-russe. Moscou, à paraître, avril 2013.

Vinokur Annie (dir.) (1998) : *Décisions économiques*. Paris : Economica, 392 p.

Weber Max (1917 :1995) : « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques », in *Économie et société*, Paris : Pocket (Coll. Agora), 1995, Tome 1, p. 365-433 (éd. orig. 1917).

Weber Max (1951 :1992) : *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Pocket (Coll. Agora), 478 p. (éd. orig. 1951).

Williamson John (1990) : *Latin American Adjustment : How Much has Happened ?* Washington (D. C.) : Institute for International Economics.

Williamson Oliver (1975) : *Markets and Hierarchies. Analysis and Antitrust Implications*. New-York : The Free Press.

Williamson Oliver (1985) : *Les institutions de l'économie*. Paris : Interéditions, 1994 (éd. orig. 1985).

World Bank (2002) : *Transition. The First Ten Years. Analysis and Lessons for Eastern Europe and the Former Soviet Union*. Washington, D. C. : The World Bank, 2002, 128 p.

Yefimov Vladimir (2003) : *Économie institutionnelle des transformations agricoles en Russie*. Paris : L'Harmattan, 395 p.